



2016 RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Société en commandite par actions au capital de 10 961 739 €
Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS
308 382 035 R.C.S. PARIS

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Partie 1. Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes	4
Partie 2. Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	82
Partie 3. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité	88
Partie 4. Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice	89

COMPTES ANNUELS

90

COMPTES CONSOLIDÉS

110

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS

180

ATTESTATION DES RESPONSABLES

184

RAPPORT DE GESTION

Partie 1- Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes	4
- Présentation de l'activité, des résultats et des perspectives	4
- Informations environnementales, sociales et sociétales	19
- Facteurs de risques	73
- Autres informations (sociétés mère et filiales, organigramme simplifié)	79
<hr/>	
Partie 2 - Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	82
<hr/>	
Partie 3 - Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité	88
<hr/>	
Partie 4 - Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice	89
<hr/>	

PARTIE 1 - ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU RÉSULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

I. ACTIVITÉS, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

En 2016 le Groupe ETAM a réalisé un chiffre d'affaires de 1292,1 M€, quasi-stable par rapport à 2015, et en léger recul de 1% à surface comparable et taux de change constant. L'évolution globale du Groupe recouvre une différence marquée entre ses deux zones géographiques d'implantation.

En Europe l'activité est en progression de +1,7%. En 2016, la croissance a été essentiellement portée par le succès des collections en lingerie, dans tous les pays et réseaux de distribution. La France a été particulièrement emblématique de cette dynamique. En effet, sur son marché domestique, le Groupe a progressé de 1,5%, alors que durant la même période l'IFM (Institut Français de la Mode) faisait état d'une baisse de 3,2% de l'activité des chaînes spécialisées. Les marques du Groupe - notamment en lingerie - ont réalisé une performance commerciale supérieure à celle du secteur. La créativité et la qualité de l'expérience client qu'elles proposent ont ainsi permis la croissance des ventes en magasins et e-commerce sur l'ensemble des pays. La marque ETAM, qui a célébré ses 100 ans en 2016, confirme son statut de leader en lingerie sur le marché français, accélère son développement à l'international et dans le multi canal. En prêt-à-porter, la marque a engagé une importante mutation en mettant l'accent sur des pièces plus qualitatives, en phase avec son offre de lingerie. La marque 1.2.3, positionnée sur le haut de gamme accessible, a pour sa part bien résisté. Elle a engagé en 2016 plusieurs actions de montée en gamme de ses collections et de son concept magasin qui ont commencé à porter leurs fruits. Enfin la marque UNDIZ a réalisé une belle progression sur l'année et continue d'innover sur deux axes de développement : le digital et l'international.

La Chine a connu une évolution bien différente avec un recul de son chiffre d'affaires de 12,3% et de 9% à surface comparable et taux de change constant. Avec 2.596 points de vente dont 2434 corners de grands magasins et franchises, l'activité a continué à être très affectée par la baisse de la fréquentation en grands magasins. Face à cette évolution durable, l'accélération de l'évolution du parc magasins vers les centres commerciaux est indispensable. En outre, le Groupe entame un travail qui sera long, de repositionnement de ses trois marques dédiées aux grands magasins, ETAM Paris, Week-End et ES, trop peu différenciées ou dont le rapport prix – mode – qualité perçue est trop peu attractif. Il souhaite également faire monter en puissance son offre de lingerie au style et au format français ainsi que sa marque jeune et accessible E&Joy.

Le résultat opérationnel courant 2016 du Groupe s'est établi à 49,0 M€ contre 52,4 M€ l'année précédente. En Europe, le résultat opérationnel courant a atteint 68,3 M€ (soit +14,3%), le plus haut depuis dix ans. En Chine il représente une perte de 19,4 M€. Le résultat net part du Groupe est de 22,8 M€ contre 25,8 M€ en 2015. La dette nette se situe à 137,5 M€ au 31.12.16 contre 133,5 M€ au 31.12.15.

L'année 2017 sera caractérisée par une priorité au développement international, avec des investissements significatifs, tant humains que financiers. Le digital est l'autre priorité stratégique du Groupe, qui s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de e-commerce. Dans un environnement où les clients sont de plus en plus connectés, mobiles et sensibles à une expérience d'achat fluide, l'accent est mis sur le développement de services cross-canal et l'amélioration de l'expérience client, tant dans les magasins physiques qu'en ligne.

1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE

1.1. EN EUROPE

ETAM



2016 a été une année importante pour la marque ETAM. Rythmée par la célébration de ses 100 ans à travers de nombreux événements destinés aux clientes, aux partenaires et aux collaborateurs du Groupe, elle a connu son point culminant fin septembre avec un défilé de lingerie exceptionnel plébiscité dans la presse et sur les réseaux sociaux puisqu'il a comptabilisé plus de 10 millions de vues sur internet à travers le monde.

Avec un réseau de 450 points de vente en France et 397 en dehors de l'hexagone (dont 274 à l'export), l'activité d'ETAM a connu une évolution contrastée selon les saisons. Le début d'année a été difficile, impacté par une consommation en baisse et une météo défavorable qui a surtout pesé sur l'offre de prêt-à-porter et de maillots de bain. Au dernier trimestre, le chiffre d'affaires est reparti à la hausse, en France et à l'international, en magasins et en e-commerce.

Les ventes ont été soutenues par la croissance des principales catégories de produits de lingerie, le message d'ETAM comme expert de la lingerie française et sexy ayant porté ses fruits. Elue « Enseigne de l'année » pour la 5^e année consécutive, la marque a également reçu le Prix du « Leader du service 2017 » décerné par le magazine Capital.

L'activité de prêt-à-porter d'ETAM a, pour sa part, sensiblement reculé du fait d'une réduction volontaire trop prononcée de la largeur d'offre. L'arrivée d'une nouvelle équipe en milieu d'année (directrice de style et directrice de collections) devrait modifier l'approche de la marque vers des collections plus lisibles et une montée en gamme conforme avec le positionnement de la lingerie.

ETAM a poursuivi le développement de son réseau de magasins avec 43 points de ventes supplémentaires en lingerie. La marque a réalisé 40 ouvertures nettes à travers le monde et des croissances significatives au Mexique, en Colombie, en Corée du Sud et en Arabie Saoudite. Elle s'est installée dans de nouveaux pays, dont la Thaïlande et l'Iran. La France compte 3 ouvertures dont une boutique rue des Rosiers à Paris dans le quartier du Marais, entièrement dédiée à la lingerie de Jour, qui affirme son savoir-faire corsetier. Le plan de rénovation/transformation du parc aux nouveaux concepts et formats, qui permet d'offrir aux clientes la meilleure expérience d'achat, s'est poursuivi et 34 magasins en ont bénéficié cette année.

Parallèlement, la marque a continué à déployer sa stratégie numérique avec deux grandes nouveautés digitales : un site internet enrichi, plus performant et plus rapide et un site mobile optimisé, permettant notamment aux clientes de suivre leur programme de fidélité et de découvrir de nouvelles offres. En Belgique et en Pologne, de nouveaux sites locaux ont été développés grâce à la nouvelle plateforme de e-commerce et le site espagnol a été redynamisé. Côté services, les travaux se

poursuivent pour offrir une expérience optimisée en ligne et en magasin avec la e-livraison en trois heures sur Paris et un module pour faciliter les retours des produits en partenariat avec La Poste.

-oOo-

UNDIZ



UNDIZ, la plus jeune des marques du Groupe positionnée sur un style disruptif, des petits prix et une expérience achat unique, continue de révolutionner le monde de la lingerie et du retail. Reconnue pour ses choix innovants et non conventionnels, elle a reçu en 2016 le Janus (label officiel de design) du Commerce pour sa « Undiz Machine », un concept commercial alliant le commerce physique et le digital. En stock, 700 références, soit l'ensemble de l'offre Undiz, accessibles depuis des bornes installées dans un point de vente de 65 m². Une technologie qui permet de rester dans un modèle *low cost*, sans avoir à choisir la présentation d'une gamme plutôt qu'une autre. UNDIZ a également été récompensée par le Jury des Espoirs du Management pour son « entretien ambitieux » au cours duquel chaque collaborateur peut soumettre un projet innovant. Facteur de motivation pour les collaborateurs, cette initiative lui permet d'attirer et de retenir des talents.

Les équipes d'Undiz travaillent à proposer une offre qui soit toujours créative, attractive et innovante. En 2016, la marque a réalisé une performance commerciale satisfaisante en magasins et en e-commerce avec une fréquentation et un panier moyen en forte hausse sur undiz.com.

La croissance de l'activité a cette année encore bénéficié du succès des produits sous licences et des collections capsules (Harry Potter, Pokemon, etc.). Face à la réussite de ces gammes et pour répondre à la demande, la marque a développé un circuit de réapprovisionnement plus court, depuis la Turquie notamment.

Au 31 décembre 2016, le réseau comptait 167 points de vente. En une année, la marque a accru son parc de 26 magasins dont 13 hors de France, où elle rencontre un succès croissant, et compte un nouveau partenaire en Russie. L'internationalisation est aujourd'hui au cœur de ce *business model* innovant. Pour renforcer sa croissance à l'international, la marque a lancé mi-novembre le projet « *Undiz Academy* » afin d'identifier les pays où elle disposerait d'un fort potentiel d'implantation et d'en recruter son manager via un concours : 7 talents ont un an pour développer et tester un site de e-commerce dans leur pays, le déploiement de magasins physiques étant envisagé dans un second temps.

Les jeunes consommateurs, principale cible d'UNDIZ, sont de plus en plus connectés, sensibles au rapport qualité-prix et en recherche de nouveautés. La marque accorde donc une priorité à l'investissement dans le numérique et à la communication sur les réseaux sociaux. Pour faciliter et renouveler l'expérience achat, elle multiplie les passerelles entre site web et magasins. Côté services, UNDIZ mise sur l'« easy retour », lancé en partenariat avec Colissimo et permettant au client de retourner un article depuis son domicile.

La RFID (radio-identification), testée en 2016, sera déployée dans tous les magasins à partir du second semestre 2017 et lui permettra de garantir la fiabilité des stocks et de réduire les délais de livraison.

-oOo-

1.2.3



La marque 1.2.3 incarne le chic parisien et l'élégance à la française. Si les valeurs de la marque restent la recherche de la qualité dans les matières et les coupes, un accueil et un bon niveau de service, elle poursuit également sa montée en gamme. En 2016, les ventes d'1.2.3 ont bien résisté malgré un premier semestre difficile affecté par une baisse significative de fréquentation en magasins et la mauvaise performance des offres « business » et « habillé ». Toutefois la part des ventes de petites pièces (maille/chemisiers/Tshirt) a permis de compenser une partie de cette baisse.

Suite au changement de direction de l'équipe de style en cours d'année, la marque a pris un nouveau tournant et fait des choix plus tranchés pour offrir à ses clientes des produits plus qualitatifs et plus identifiants. Pour appuyer sa stratégie de « premiumisation », 1.2.3 a développé des collaborations avec des marques qui partagent les mêmes valeurs : Armor Lux et Swarovski.

Son réseau de magasins s'est développé avec des ouvertures ciblées et des rénovations. Au total, 24 ouvertures nettes avec en particulier 12 corners en Galeries Lafayette en France et, à l'international, 1 nouveau magasin à Taïwan et 2 magasins supplémentaires au Liban. Au total, le parc 1.2.3 comptait 296 points de vente au 31 décembre 2016, dont 173 en France. La boutique phare de l'avenue des Ternes à Paris a été rénovée selon un nouveau concept et toute une palette de services. Puis ce nouveau concept a été déployé sur le magasin de Cannes qui connaît depuis lors une croissance significative. Des rénovations, dites « light », ont été réalisées dans 17 autres boutiques afin d'aligner progressivement le réseau sur les mêmes standards.

Cohérent avec le nouveau concept de magasins, un nouveau site de e-commerce a été lancé en mars 2016. Plus performant grâce à la nouvelle plateforme digitale du Groupe, il a été repensé pour mieux accompagner le parcours de la cliente. La marque a lancé des opérations visant à accroître les performances commerciales du site grâce à un graphisme plus efficace, à une connaissance approfondie de ses clientes, à des actions de fidélisation et de conquête et à une communication plus ciblée. Il propose de nombreux nouveaux services dont un outil d'aide au choix de la taille et de conseils adaptés aux morphologies, qui devrait permettre également de réduire le nombre de retours des produits commandés en ligne. Le site 1-2-3.fr est désormais le premier magasin de la marque en termes de chiffre d'affaires avec une progression à deux chiffres. Il existe actuellement en versions française et allemande et la marque prévoit, courant 2017, le lancement d'un site dédié à la Suisse et d'un autre à la Belgique avec sa déclinaison en flamand.

1.2. EN CHINE**ETAM CHINE**

Présent en Chine depuis 1990, le Groupe Etam est confronté ces dernières années à plusieurs challenges nés de l'évolution rapide des canaux de distribution et des comportements d'achat des consommateurs chinois. En 2016, Etam Chine a réalisé de mauvais résultats. Des évolutions stratégiques s'imposent face aux difficultés d'un marché du prêt-à-porter dont les modes d'exploitation classiques sont devenus obsolètes. La priorité est donnée à l'agilité, à l'innovation, au repositionnement des marques, au développement des magasins de centres commerciaux et à la lingerie, tout en assurant des canaux d'écoulement des stocks plus performants.

La nécessaire évolution en termes de positionnement et d'expérience client a commencé pour les trois marques principales : Etam Paris, Etam Week-End et ES, qui sont toutes trois en retrait sensible. Victimes de la baisse continue de la fréquentation en grands magasins, elles ont également accusé un mauvais accueil de leurs collections. Un travail de clarification a été engagé - notamment sur Etam Paris - dans un environnement ultra concurrentiel où les clientes sont attirées par les marques occidentales et un univers plus haut de gamme. Afin de faciliter la mise en œuvre du plan d'actions, de nouveaux profils senior ont été recrutés, dont en particulier une directrice marketing et une responsable lingerie pour développer cette activité désormais prioritaire.

Après l'ouverture dans le centre commercial de Super Brand Mall à Shanghai d'un magasin de lingerie au format français, le Groupe prépare le déploiement d'un réseau de magasins de lingerie à la française. Pour mieux comprendre les comportements et les attentes des femmes chinoises, une étude a été lancée fin 2016 afin d'améliorer l'offre de produits et services, et notamment d'optimiser le mix entre une offre 100% française et une offre adaptée au *fitting* chinois.

La migration des canaux de distribution et le transfert de parts de marché des grands magasins vers les centres commerciaux et internet se sont poursuivis. La marque E&Joy, lancée il y a cinq ans spécifiquement pour les centres commerciaux sur un positionnement mode accessible, a enregistré les meilleures performances en 2016.

En 2016, les flux de marchandises ont été revus afin d'améliorer la réactivité du merchandising en magasin. L'expédition des marchandises depuis les magasins est désormais possible lors d'importantes opérations commerciales sur internet.

En Chine, le e-commerce est un canal commercial très privilégié notamment dans sa version mobile. Les ventes en ligne y ont progressé de 40 % (et de 70% pour la seule journée du 11 novembre) par rapport à 2015. La présence du Groupe s'est renforcée sur internet et les réseaux sociaux grâce à des partenariats avec des places de marché réputées comme Alibaba et Tmall.

1.3. LE RÉSEAU MAGASINS

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
France	749	725	24
Allemagne	71	67	4
Espagne	69	68	1
Belgique/Luxembourg	58	54	4
Pologne	19	16	3
Suisse	17	15	2
Italie	5	0	5
Europe (hors franchisés)	988	945	43
Franchises internationales	322	276	46
Chine	2 596	2 877	-281
Total Groupe	3 906	4 098	-192

Au 31 décembre 2016, le Groupe ETAM comptait 3 906 points de vente dont 988 en Europe, 2 596 en Chine et 322 en franchises internationales. Les principaux mouvements sur le parc ont été :

- en Europe (hors export), 43 ouvertures nettes dont les plus significatives sont :
 - 24 ouvertures en France dont 12 corners 1.2.3 en Galeries Lafayette et 13 magasins Undiz (qui compte 3 points de vente au concept Undiz Machine). Les fermetures ont concerné essentiellement l'activité Prêt-à-Porter d'Etam,
 - 4 corners 1.2.3 en Allemagne,
 - et 3 magasins Etam Lingerie en Pologne.
- à l'Export, 46 ouvertures nettes ont été réalisées principalement en lingerie, avec :
 - 11 nouveaux magasins en Thaïlande, 2 en Iran et d'autres qui ont renforcé le parc existant, comme 11 au Mexique, 5 au Pérou/Chili/Colombie et 4 en Arabie Saoudite,
 - 10 ouvertures pour Undiz dont 2 avec un nouveau partenaire en Russie,
 - 4 ouvertures pour 1.2.3, avec Taïwan comme nouveau pays.
- En Chine, le Groupe a réduit son parc de 281 points de vente sur l'année.

2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DU GROUPE CONSOLIDÉ

(M€)	2016	2015	variation en %/point
Chiffre d'affaires	1 292,1	1 296,6	-0,3%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<i>-1,0%</i>
Marge Brute	752,8	760,6	-1,0%
Taux de marge	58,3%	58,7%	-0,4pt
Coûts de distribution	(646,4)	(653,9)	-1,1%
<i>en % du CA</i>	<i>-50,0%</i>	<i>-50,4%</i>	<i>+0,4pt</i>
Frais administratifs	(58,3)	(57,0)	2,3%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,5%</i>	<i>-4,4%</i>	<i>-0,1pt</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	0,8	2,5	-67,9%
<i>en % du CA</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,2%</i>	<i>-0,1pt</i>
Résultat Opérationnel Courant	49,0	52,4	-6,6%
<i>en % du CA</i>	<i>3,8%</i>	<i>3,9%</i>	<i>-0,3pt</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(8,3)	(6,4)	28,4%
Résultat Opérationnel	40,7	45,8	-11,3%
<i>en % du CA</i>	<i>3,1%</i>	<i>3,5%</i>	<i>-0,4pt</i>
EBITDA	100,7	95,4	5,6%
<i>en % du CA</i>	<i>7,8%</i>	<i>7,4%</i>	<i>+0,4pt</i>

En 2016, le Groupe a réalisé un résultat opérationnel courant de 49,0 M€, en diminution de 6,6% par rapport à 2015.

L'analyse de la performance est contrastée selon la zone géographique :

En Europe, la rentabilité a progressé grâce à la performance très satisfaisante des activités de lingerie qui a compensé les résultats mitigés des activités de prêt-à-porter. Les investissements réalisés depuis plusieurs années sur la modernisation des magasins et sur l'offre de services proposés aux clientes ont permis de consolider la position des marques. Par ailleurs le Groupe a fait progresser la contribution au résultat de ses activités e-commerce et export.

En Chine, les actions menées n'ont pas produit les résultats escomptés, ce qui a conduit à une aggravation significative de la perte opérationnelle. La rationalisation du parc est amenée à se poursuivre et une nouvelle organisation managériale est mise en place. La bonne progression des ventes e-commerce et la croissance de la marque E&Joy sont à noter.

Le taux de marge brute du Groupe a diminué de 0,4 point en 2016, essentiellement en Chine où le coût des stocks résiduels a augmenté.

Les coûts de distribution se sont améliorés de 0,4 point de chiffre d'affaires grâce à une gestion rigoureuse des frais magasins et au dynamisme du chiffre d'affaires en Europe.

Les frais administratifs sont restés stables en pourcentage de chiffre d'affaires.

Les autres produits d'exploitation ont légèrement diminué, suite à des impacts de variations de valeurs d'actifs plus défavorables qu'en 2015.

Les éléments non récurrents ont connu une progression en 2016, résultant de facteurs détaillés dans la revue des activités ci-après.

2.2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DE L'EUROPE

(M€)	2016	2015	variation en %/point
Chiffre d'affaires	926,2	879,2	5,3%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<i>1,7%</i>
Marge Brute	547,2	520,4	5,1%
<i>Taux de marge</i>	<i>59,1%</i>	<i>59,2%</i>	<i>-0,1pt</i>
Coûts de distribution	(434,9)	(419,4)	3,7%
<i>en % du CA</i>	<i>-47,0%</i>	<i>-47,7%</i>	<i>+0,7pt</i>
Frais administratifs	(44,4)	(43,8)	1,5%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,8%</i>	<i>-5,0%</i>	<i>+0,2pt</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	0,5	2,5	-80,7%
<i>en % du CA</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,3%</i>	<i>-0,2pt</i>
Résultat Opérationnel Courant	68,3	59,7	14,3%
<i>en % du CA</i>	<i>7,4%</i>	<i>6,8%</i>	<i>+0,6pt</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(8,3)	(3,5)	137,8%
Résultat Opérationnel	60,0	56,2	6,7%
<i>en % du CA</i>	<i>6,5%</i>	<i>6,4%</i>	<i>+0,1pt</i>
EBITDA	106,4	85,5	24,4%
<i>en % du CA</i>	<i>11,5%</i>	<i>9,7%</i>	<i>+1,8pt</i>

En 2016, le chiffre d'affaires de 926,2 M€ est en progression de 5,3% et de 1,7% à surface comparable et taux de change constant. Cette performance satisfaisante, réalisée dans un contexte de consommation difficile, reflète la pertinence du positionnement du Groupe dans ses activités de lingerie et la qualité d'exécution de chacune des marques.

Le résultat opérationnel courant s'est établi à 68,3 M€, en hausse de 14,3% par rapport à 2015.

Le taux de marge brute de 59,1% est quasi stable par rapport à 2015. La bonne performance commerciale a permis de diminuer les démarques, à l'exception de l'activité prêt-à-porter d'Etam. En revanche, le coût du résiduel est pénalisé par un effet de base portant sur des provisions pour dépréciation de stocks chez 1.2.3.

Les coûts de distribution ont augmenté de 15,5 M€ mais sont en amélioration de 0,7 point de chiffre d'affaires. La croissance du parc dans les activités de lingerie d'Etam et d'Undiz et sur la marque 1.2.3 contribue principalement à cette évolution. Par ailleurs, le Groupe a renforcé les structures commerciales de développement et d'animation du réseau à l'international et augmenté les dépenses visant à accroître sa présence digitale.

Les frais administratifs ont crû de 0,6 M€ par rapport à 2015, hausse principalement liée aux opérations de célébration des 100 ans du Groupe et à des éléments comptables exceptionnels. Cette évolution ne se répercute pas sur les segments d'activité Etam et 1.2.3 car elle concerne des coûts du segment des fonctions centrales non réparties.

Les autres produits et charges d'exploitation de 0,5 M€ comportent essentiellement 4,1 M€ de revenus locatifs externes et des charges de variation de valeurs d'actifs pour 3,1 M€. Ces dernières ayant été plus importantes en 2016, expliquent la baisse du poste par rapport à 2015.

Les charges non courantes de 8,3 M€ sont constituées de 6,2 M€ de dépréciations d'actifs relatifs à l'activité cosmétique d'Etam. Elles comportent en outre un impact d'1,3 M€ lié à la réforme de la législation fiscale sur les surfaces commerciales. Pour rappel, en 2015, le Groupe avait enregistré des pertes non courantes sur la partie des créances non couvertes par une garantie que le Groupe détenait auprès de partenaires en difficultés.

2.2.1. PAR MARQUE

ETAM

ETAM comprend les activités de lingerie, de prêt-à-porter et de cosmétique (en Europe et en franchises internationales) commercialisées sous la marque ETAM, ainsi que les activités de lingerie commercialisées sous la marque UNDIZ.

(M€)	2016	2015	variation en %/point
Chiffre d'affaires	762,2	719,7	5,9%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			1,9%
Marge Brute	446,9	420,7	6,2%
<i>Taux de marge</i>	<i>58,6%</i>	<i>58,4%</i>	<i>+0,2pt</i>
Coûts de distribution	(354,5)	(339,5)	4,4%
<i>en % du CA</i>	<i>-46,5%</i>	<i>-47,2%</i>	<i>+0,7pt</i>
Frais administratifs	(31,5)	(32,1)	-1,9%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,1%</i>	<i>-4,5%</i>	<i>+0,3pt</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	(3,2)	(1,2)	166,2%
<i>en % du CA</i>	<i>-0,4%</i>	<i>-0,2%</i>	<i>-0,3pt</i>
Résultat Opérationnel Courant	57,8	47,8	20,8%
<i>en % du CA</i>	<i>7,6%</i>	<i>6,6%</i>	<i>+0,9pt</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(7,5)	0,2	NS
Résultat Opérationnel	50,3	48,0	4,8%
<i>en % du CA</i>	<i>6,6%</i>	<i>6,7%</i>	<i>-0,1pt</i>
EBITDA	85,3	65,9	29,6%
<i>en % du CA</i>	<i>11,2%</i>	<i>9,2%</i>	<i>+2,0pt</i>

En 2016, le chiffre d'affaires de l'ensemble Etam + Undiz est en croissance de 5,9% et de 1,9% à surface comparable et taux de change constant. Le résultat opérationnel courant s'est établi à 57,8 M€, en hausse de 20,8% par rapport à 2015. Les principaux éléments de variation sont les suivants :

- un taux de marge brute de 58,6% en hausse de 0,2 point par rapport à 2015 grâce aux bons résultats commerciaux des activités de lingerie, à la baisse de l'écoulement soldeurs et au gain lié au passage des marchandises export en entrepôt sous douane. Le taux de marge de l'activité prêt-à-porter d'Etam a en revanche reculé compte tenu de la mauvaise performance des collections,
- une hausse des coûts de distribution de 15 M€ liée la croissance du parc magasins des activités de lingerie et au renforcement des moyens mis à la disposition du développement international et du digital. Les frais magasins sont pour leur part en économie à surface comparable et taux de change constant,
- une baisse des frais administratifs de 0,6 M€,
- d'autres charges nettes d'exploitation de 3,2 M€ résultant de variations négatives de valeurs d'actifs plus importantes qu'en 2015.

Les charges non courantes de 7,5 M€ incluent 6,2 M€ de dépréciations d'actifs relatifs à l'activité cosmétique d'Etam, en prévision du renouvellement complet de la gamme de produits, et incluent l'impact du changement de la législation fiscale sur les surfaces commerciales.

1.2.3

1.2.3 comprend les activités de prêt-à-porter en Europe et en franchises internationales commercialisées sous la marque 1.2.3.

(M€)	2016	2015	variation en %/point
Chiffre d'affaires	164,0	159,5	2,8%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			0,5%
Marge Brute	98,3	97,0	1,3%
Taux de marge	59,9%	60,8%	-0,9pt
Coûts de distribution	(92,3)	(88,6)	4,2%
<i>en % du CA</i>	-56,3%	-55,5%	-0,8pt
Frais administratifs	(6,8)	(7,4)	-7,4%
<i>en % du CA</i>	-4,2%	-4,6%	+0,5pt
Autres produits (charges) d'exploitation	(0,1)	(0,3)	NS
<i>en % du CA</i>	-0,1%	-0,2%	+0,1pt
Résultat Opérationnel Courant	(1,0)	0,8	NS
<i>en % du CA</i>	-0,6%	0,5%	-1,1
Autres produits (charges) opérationnels	(0,2)	0,1	NS
Résultat Opérationnel	(1,2)	0,9	NS
<i>en % du CA</i>	-0,7%	0,6%	-1,3pt
EBITDA	1,6	1,4	8,4%
<i>en % du CA</i>	1,0%	0,9%	+0,0pt

Le chiffre d'affaires de 164,0 M€ en 2016 est en augmentation de 2,8% et de 0,5% à surface comparable et taux de change constant. Bien que modeste, cette performance organique est, en France, sensiblement supérieure à celle du marché des chaînes spécialisées de prêt-à-porter. Le résultat opérationnel courant de -1,0 M€ est en repli de 1,8 M€ par rapport à 2015. Les principaux éléments de variation sont les suivants :

- un recul du taux de marge brute de 0,9 point compte tenu d'un effet de base défavorable portant sur des provisions pour dépréciations de stocks. Mis à part cet impact, la marque est parvenue à faire progresser son taux de marge commerciale, notamment en réduisant les démarques,
- l'augmentation des coûts de distribution de 3,7 M€ compte tenu de la poursuite du plan d'ouvertures initié en 2015, des coûts de réorganisation des équipes achats et commercial, et de la hausse des budgets marketing et digital. Les frais magasins sont en légère baisse à surface comparable et taux de change constant,
- une baisse des frais administratifs de 0,6 M€.

2.2.2. PAR PAYS

CA en M€	2016	Var. réelle	Var. I-f-I ¹
France	818,6	5,3%	1,5%
Espagne	29,5	-1,9%	2,9%
Belgique/Luxembourg	39,7	7,1%	1,9%
Allemagne	22,0	-0,2%	2,1%
Pologne	8,1	35,4%	13,5%
Suisse	7,7	11,0%	0,1%
Italie	0,6	-	-
Total autres pays d'Europe	107,6	5,4%	2,8%
Total Europe	926,2	5,3%	1,7%

¹ à surface comparable et taux de change constant

En France

Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est en hausse de 1,5% par rapport au 31 décembre 2015 (dont +9,2% au 4^e trimestre). Selon les chiffres communiqués par l'Institut Français de la Mode au 31 décembre 2016, le marché français de l'habillement féminin en chaînes spécialisées a connu un repli de 3,2% (dont -3,9% sur le prêt-à-porter et +1,5% sur la lingerie). L'évolution des ventes du Groupe a donc été sensiblement supérieure à celles des chaînes spécialisées et ses marques de lingerie continuent de gagner des parts de marché.

A l'Export (compris dans le CA France), le chiffre d'affaires d'Etam (y compris Undiz) au 31 décembre 2016 est en hausse de 7,7% par rapport au 31 décembre 2015. En Russie la marque Etam, qui compte 38 points de ventes, a repris le chemin de la croissance et réalisé une forte progression qui a joué sur la hausse globale. D'autres pays comme le Mexique (40 magasins) ou l'Ukraine (11 magasins) ont également connu des croissances significatives. Pour sa part, la marque Undiz qui compte 23 points de vente à l'export, soit 10 de plus qu'au 31 décembre 2015, a également enregistré de bonnes performances à l'export. La marque 1.2.3 termine l'année avec 25 magasins à l'export et un chiffre d'affaires en léger retrait de 0,8%. La performance réalisée au Liban, où 1.2.3 a ouvert 2 magasins cette année, a toutefois permis de compenser les difficultés rencontrées en Amérique du Sud.

Dans les autres pays

Les pays hors France sont : Belgique/Luxembourg (activité lingerie d'ETAM, 1.2.3 et UNDIZ), l'Espagne (activités lingerie d'ETAM et d'UNDIZ), l'Allemagne (1.2.3 et UNDIZ), La Pologne (activités lingerie d'ETAM et UNDIZ), la Suisse (1.2.3 et activité lingerie d'ETAM) et l'Italie où la marque Etam a ouvert 5 points de vente en lingerie en 2016. Le chiffre d'affaires de cet ensemble qui s'est élevé à 107,6 M€ au 31 décembre 2016 est en croissance de 2,8% à surface comparable et taux de change constant. Dans le détail, les évolutions ont été :

- en Espagne, avec 69 points de vente dont 64 en Lingerie d'Etam et 5 chez Undiz, l'activité à surface comparable et taux de change constant est en progression de 2,9% sur l'année, une performance tirée par les très bons résultats de la marque Undiz qui y a révisé son *business model* (recrutement de nouvelles équipes magasins, campagnes media, merchandising, collections et pilotage du nouveau site internet...).
- en Belgique/Luxembourg où sont implantées les marques de lingerie Etam et Undiz et la marque 1.2.3, l'activité à surface comparable et taux de change constant est en hausse de 1,9%. Les trois marques ont connu une reprise d'activité commerciale au 4^e trimestre avec une hausse du panier moyen.
- en Allemagne, le chiffre d'affaires 2016 est en hausse de 2,1% avec un bon 4^e trimestre à +7,3% grâce à des collections Hiver de la marque 1.2.3 bien adaptées au marché.
- en Pologne : l'activité à surface comparable et taux de change constant est en hausse de 13,5%, portée par la croissance de la fréquentation et du panier moyen.
- en Suisse : le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est stable sur

l'année 2016.

2.3. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL EN CHINE

(M€)	2016	2015	variation en %/point
Chiffre d'affaires	365,9	417,3	-12,3%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<i>-9,0%</i>
Marge Brute	205,6	240,2	-14,4%
Taux de marge	56,2%	57,6%	-1,4pt
Coûts de distribution	(211,5)	(234,4)	-9,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-57,8%</i>	<i>-56,2%</i>	<i>-1,6pt</i>
Frais administratifs	(13,8)	(13,2)	4,9%
<i>en % du CA</i>	<i>-3,8%</i>	<i>-3,2%</i>	<i>-0,6pt</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	0,3	0,0	NA
<i>en % du CA</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,0%</i>	<i>+0,1pt</i>
Résultat Opérationnel Courant	(19,4)	(7,4)	162,3%
<i>en % du CA</i>	<i>-5,3%</i>	<i>-1,8%</i>	<i>-3,5pt</i>
Autres produits (charges) opérationnels	-	(3,0)	NA
Résultat Opérationnel	(19,4)	(10,3)	87,1%
<i>en % du CA</i>	<i>-5,3%</i>	<i>-2,5%</i>	<i>-2,8pt</i>
EBITDA	(5,6)	9,9	-156,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-1,5%</i>	<i>2,4%</i>	<i>-3,9pt</i>

En Chine, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 365,9 M€ en baisse de 12,3%. Cette évolution comprend un impact négatif de change de 19,2 M€ lié à la dépréciation du yuan face à l'euro. A surface comparable et taux de change constant, il est en recul de 9,0%. La situation en Chine reste affectée par la baisse de fréquentation et le ralentissement de la consommation en grands magasins, contexte dans lequel le Groupe peine à redonner de l'élan à ses marques. Les priorités d'action sont le repositionnement des marques, l'évolution du parc magasins, le développement de la marque E&Joy et de l'activité lingerie en centres commerciaux.

Le résultat opérationnel courant est une perte de 19,4 M€, contre une perte de 7,4 M€ en 2015. Les principales évolutions sont les suivantes :

- un taux de marge brute en recul de 1,4 point, principalement impacté par l'augmentation du coût des résiduels et dans une moindre mesure, par la proportion croissante de chiffre d'affaires réalisé sur internet, dont la marge commerciale est sensiblement inférieure à celle dégagée en magasins,
- une diminution des coûts de distribution de 22,9 M€ compte tenu des fermetures de magasins, de l'effet mécanique de la baisse du chiffre d'affaires réalisé en Grands Magasins sur les commissions et de la non atteinte des objectifs commerciaux sur les rémunérations variables,
- une augmentation des frais administratifs de 0,6 M€ car ils comportaient un revenu exceptionnel en 2015,
- d'autres produits d'exploitation de 0,3 M€ comportant des subventions fiscales encaissées au cours de la période nettes des mises au rebut d'actifs. Ces subventions ont augmenté en 2016.

Il n'y a pas d'éléments non courants en 2016. Les charges non courantes de 2015 se composaient de 0,7 M€ de dépréciation d'actifs dans le cadre d'un plan spécifique de fermeture de magasins de centres commerciaux et de 2,2 M€ de pertes de valeurs sur créances irrécouvrables suite à la rupture des relations commerciales avec certains franchisés.

3. AUTRES COMPOSANTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier a représenté une charge de 8,5 M€ contre une charge de 6,6 M€ en 2015. Le coût de la dette de 6,8 M€ a diminué de 0,2 M€ par rapport à 2015 du fait de la baisse des taux d'intérêt.

Les autres éléments composant le résultat financier en 2016 sont une charge nette de 1,2 M€ au titre des effets de change et une charge de 0,5 M€ d'intérêts liés aux engagements de retraite. La variation de ces autres éléments s'explique essentiellement par les impacts de change.

3.2. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt de 2016 s'est élevée à 13,9 M€, dont 13,6 M€ en Europe et 0,3 M€ en Chine, soit une baisse de 1,5 M€ au regard de la charge d'impôt 2015 de 15,4 M€. Cette évolution s'explique par la hausse de 3,4 M€ de l'impôt liée à l'amélioration des résultats en Europe, compensée par la reconnaissance d'un produit d'impôt différé de 4,9 M€ sur pertes fiscales reportables.

3.3. RÉSULTAT NET

Le résultat net consolidé s'est établi à 18,2 M€ contre 23,9 M€ en 2015. Après déduction de la perte sur intérêts non contrôlés de 4,6 M€, le résultat net quote-part du Groupe est de 22,8 M€ contre 25,8 M€ en 2015.

4. ANALYSE DES FLUX FINANCIERS

En 2016, le Groupe a généré un EBITDA de 100,7 M€ contre 95,4 M€ en 2015. Après variation du Besoin en Fonds de Roulement, le Cash Flow Opérationnel a dégagé un excédent de trésorerie de 86,9 M€ contre un excédent de trésorerie de 80,3 M€ en 2015. Ce Cash Flow Opérationnel a été utilisé comme suit :

- des investissements nets de 46,5 M€ contre 74,7 M€ en 2015. Les investissements en ouvertures et rénovations du réseau de magasins se sont poursuivis en Europe, mais sur des projets de plus faible ampleur et ont été réduits d'environ un tiers en Chine,
- le paiement des intérêts de la dette pour 6,8 M€ contre 7,0 M€,
- le paiement de l'impôt à hauteur de 27,2 M€ contre 13,9 M€.

Le Cash Flow Libre du Groupe, après investissements, intérêts et impôts, a été positif de 6,4 M€ contre un montant négatif de 15,3 M€ à fin 2015.

Après paiement des dividendes pour 8,8 M€ et la prise en compte d'autres variations de trésorerie négatives de 1,8 M€, le flux de trésorerie net a été une consommation de 4,2 M€ contre une consommation de 16,9 M€ en 2015. Cette consommation de trésorerie a augmenté la dette financière nette du Groupe, qui s'établit au 31 décembre 2016 à 137,5 M€ contre 133,5 M€ au 31 décembre 2015.

5. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES : CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2017

5.1. ACTIVITÉ

en M€	T1-2017	var. réelle	var. lfl ¹
Chiffre d'affaires Groupe	324,6	-7,0%	-8,1%
Europe	231,6	2,1%	-2,8%
Chine	93,0	-23,9%	-21,5%
<u>Europe par pays</u>			
France ²	206,1	1,5%	-3,2%
Autres pays	25,5	7,2%	1,0%
<u>Europe par marque</u>			
ETAM ³	192,3	3,1%	-2,3%
1.2.3	39,3	-2,6%	-4,9%

¹ À surface comparable et taux de change constant incluant l'activité internet

² Y compris l'activité du Groupe à l'export

³ Y compris l'activité Undiz

Au premier trimestre 2017, le Groupe Etam a réalisé un chiffre d'affaires de 324,6 M€ qui intègre un impact de change négatif de 1,6 M€ principalement dû à la dépréciation du Yuan face à l'Euro. L'activité est en baisse de 7% par rapport au 31 mars 2016. A surface comparable et taux de change constant, elle est en recul de 8,1%.

En Europe, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 231,6 M€, en hausse de 2,1% en réel et en retrait de 2,8% à surface comparable et taux de change constant. Après des soldes d'hiver décevantes, le chiffre d'affaires du Groupe sur les nouvelles collections est en hausse à surface comparable et taux de change constant. En outre, le taux de marge brute est en progression sur le trimestre par rapport à la même période de 2016.

En Chine, le chiffre d'affaires de 93,0 M€ est en recul de 23,9 % comprenant un impact négatif de change de 1,6 M€. A surface comparable et taux de change constant, l'activité est en baisse de 21,5%, résultat de la mauvaise performance de l'offre des marques principales.

Face à l'accentuation de la baisse d'activité et des pertes opérationnelles d'Etam Chine, un changement de Management a été effectué avec le départ du *Chief Executive Officer*, remplacé par un binôme constitué d'un *Retail President* depuis le 8 février 2017 et d'une *Brands Director* à compter du mois de mai, dont la mission est de redonner la priorité au produit.

La situation en Chine impacte significativement les résultats du Groupe au 31 mars 2017.

5.2. ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Au 31 mars 2017, le Groupe ETAM comptait 3 854 points de vente dont 986 en Europe, 331 en franchises internationales et 2 537 en Chine.

6. AUTRE INFORMATION

Le 13 février 2017, le Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer a donné son accord à un consortium dans lequel le Groupe ETAM participe à hauteur de 20%, pour la reprise des salariés et des actifs de la société Lucien Noyon, une des plus anciennes entreprises françaises fabricantes de dentelles à Calais, sous le nom de Noyon Dentelle.

7. ACTIVITÉ DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Afin d'assurer le renouvellement de leur offre de vêtements, sous-vêtements et accessoires, les marques du Groupe engagent des activités en matière de recherche et développement dans l'élaboration des collections.

II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE (article 225 de la loi Grenelle II)

1. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE ET DES MARQUES



Le Groupe ETAM conçoit et distribue à travers trois marques, ETAM, 1.2.3 et UNDIZ, des articles de lingerie, de prêt-à-porter, des accessoires et des produits de beauté, principalement à destination des femmes.

Au 31 décembre 2016, le Groupe employait 12 544 salariés (en équivalent temps plein) à travers ses différents magasins, entrepôts et bureaux. Les produits sont distribués via un réseau de 3 906 points de vente dans 54 pays (dont 988 en Europe, 2 596 en Chine et 322 en franchises à l'international). L'implantation en Chine se distingue du modèle européen dans la mesure où le Groupe y possède peu de magasins relativement au nombre de corners. Le Groupe continue de renforcer sa présence internationale avec des ouvertures et partenariats dans de nouveaux pays. Le Groupe utilise sept entrepôts en Chine et cinq en France.

La fabrication des articles distribués par le Groupe est entièrement assurée par des fournisseurs, pour la plupart en relation avec les agents du Groupe. Les marques ont un rôle de conception et de distribution des produits. Par ailleurs, le Groupe dispose d'un centre technique basé à Marcq-en-Baroeul et dédié à la mise au point des collections Etam Lingerie avant leur production industrielle.

Engagé dans une dynamique de digitalisation pour offrir à sa clientèle une expérience d'achat unique, le Groupe, déjà pionnier dans l'e-commerce (ouverture du premier site web en 2000), a déployé pour ses trois marques une véritable stratégie multicanale. Cette stratégie s'articule autour de trois axes majeurs : l'e-réservation, le Click&Collect et les commandes sur tablettes tactiles en magasin.

2. CHAÎNE DE VALEUR DU GROUPE ET CARTOGRAPHIE DES ENJEUX RSE

Le Groupe ETAM achète deux grandes catégories de produits à ses fournisseurs :

- des produits finis intégralement conçus par les fournisseurs ou dessinés par les stylistes du Groupe et dont la conception est déléguée aux fournisseurs,
- des produits à façon réalisés par les fournisseurs sur la base des modèles et cahiers des charges des modélistes du Groupe (le façonnier ne réalise que la coupe et le montage, le Groupe fournit

parfois la matière première). Cette dernière catégorie ne représente que 2,7% du volume des achats du Groupe.

Pour identifier et sélectionner les fournisseurs, le Groupe a recours pour 77 % de ses achats à des agents (contre 75 % en 2015 et 70% en 2014). Cohérent avec sa volonté de rationaliser ses achats, il concentre ces volumes auprès d'un nombre limité d'agents : l'agent interne EIS et GSCM représentent à eux seuls 85% des achats effectués auprès d'intermédiaires. Les fournisseurs varient selon les marques qui disposent de leur propre réseau.

Les marques de Lingerie se fournissent très majoritairement en Chine alors que l'origine géographique des fournisseurs des activités de prêt-à-porter est plus diversifiée. À noter que les chaînes d'approvisionnement d'ETAM en Europe et en Chine diffèrent dans la mesure où ETAM Chine travaille principalement en relation directe avec des fournisseurs locaux et des contrats spécifiquement définis sur la base de cahiers des charges répondant aux réglementations locales.

A partir de l'étude de sa chaîne de valeur, le Groupe ETAM a cartographié l'impact environnemental, social et sociétal de son activité. Ces impacts s'organisent autour de quatre grandes étapes de la chaîne de valeur :

- la conception du produit,
- la chaîne d'approvisionnement (production des matières premières et transformation en produits finis),
- les opérations gérées en interne par le Groupe ETAM (transport et vente des produits),
- l'utilisation et la fin de vie (ou recyclage) des articles achetés par la clientèle.

D'autres enjeux de responsabilité sociétale, transversaux, concernent spécifiquement les aspects de gouvernance et la gestion des ressources humaines.

Cartographie des enjeux matériels par étape de la chaîne de valeur du Groupe ETAM :

Conception	Production des matières premières	Transformation et fabrication	Transport	Ventes	Usage et fin de vie
Qualité sanitaire des produits (REACH)			Impact environnemental des transports	Impact environnemental du siège	Impact environnemental de la phase d'usage du produit
Qualité des produits			Impact environnemental des packagings	Impact environnemental des points de ventes	Dispositifs de collecte des produits usagés
Impact environnemental des produits	Impact environnemental des fournisseurs			Impact environnemental de la publicité sur le lieu de vente	
Bien-être animal				Relation clientèle (réclamations et litiges)	
Maintien de l'innovation textile et savoir-faire	Respect des droits de l'Homme			Consommation et communication responsable	
Intégration de la diversité des morphologies	Soutien économique aux filières			Accessibilité des magasins	
Respect de la propriété intellectuelle	Relations avec les fournisseurs et sécurisation des				

Il ressort qu'une part importante de l'impact du Groupe ne dépend pas de son activité directe, mais plutôt de celle de ses fournisseurs et sous-traitants, ce qui complexifie le déploiement d'une approche intégrée de l'impact socio-environnemental du produit. Dans ce contexte, les agents du Groupe ont un rôle déterminant à jouer pour réduire l'impact de la chaîne de valeur et intégrer les principes de responsabilité sociétale aux achats.



3. DÉMARCHE RSE DU GROUPE

3.1. LES 5 PILIERS DE LA DÉMARCHE RSE

Le Groupe travaille depuis plusieurs années à la mise en place d'une démarche RSE sur l'ensemble de son périmètre de responsabilité (de l'amont dans sa chaîne de fournisseurs à l'aval en prenant en compte les enjeux spécifiques à la clientèle et à l'usage des produits).

Elle a été reformulée en 2016 afin de la rendre plus explicite en interne et en externe et de renforcer son intégration aux différents métiers. Les cinq axes d'engagement qui la composent visent à renforcer la création de valeur globale pour la clientèle :

- l'axe **Filières Responsables** prend en compte les enjeux de respect des droits de l'Homme, d'impact environnemental des fournisseurs et de la relation avec ces derniers ;
- l'axe **Shopping Expérience** se focalise sur les enjeux liés à la sécurité des produits et à la relation avec la clientèle ;
- l'axe **Empreinte Environnementale** traite des enjeux environnementaux au sens large c'est-à-dire ceux liés aux produits, aux fournisseurs et aux impacts directs des activités (sièges, magasins, entrepôts) ;
- l'axe **Collaborateurs Talentueux** rassemble l'ensemble des sujets liés à la responsabilité sociale du Groupe ;
- l'axe **Contribution Sociétale** tend à renforcer la création de valeur du Groupe pour son environnement.

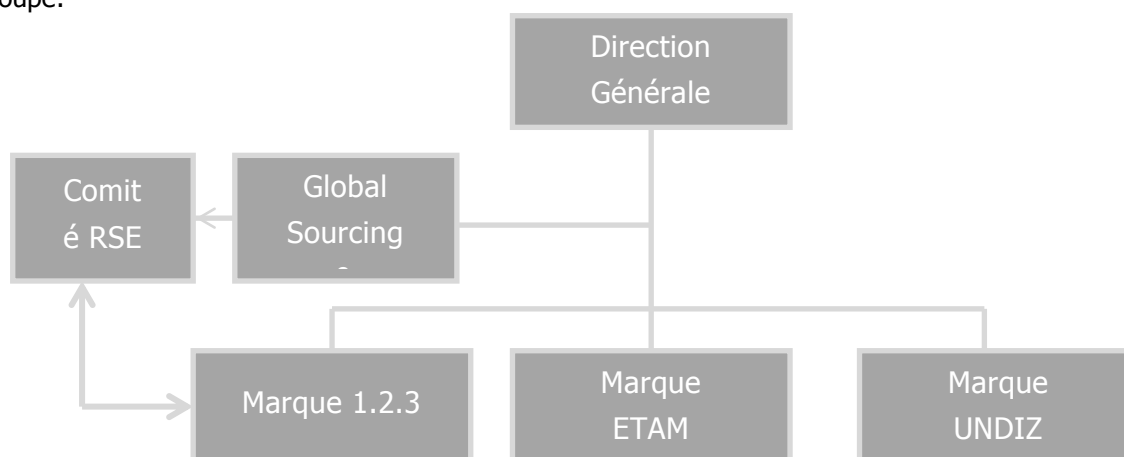
Ces cinq axes d'engagement, qui structurent ce Rapport RSE, permettent par ailleurs de couvrir les 17 enjeux définis comme prioritaires par le Groupe. A cette fin, un nouveau plan d'action a été élaboré pour 2016 et 2017. Par ailleurs, ces 17 enjeux permettent également d'adresser les 43 thématiques d'information environnementale, sociale et sociétale prévues par la loi Grenelle 2.

3.2. GOUVERNANCE DE LA DÉMARCHE RSE

Une Direction du Développement durable et des Achats Responsables assure la coordination de la démarche RSE depuis 2013. Afin de renforcer son rôle, celle-ci a été associée en 2016 à la Direction Achats. La nouvelle entité *Global Sourcing & Sustainability* s'est par ailleurs renforcée pour assurer le pilotage des différentes actions. Elle coordonne un Comité RSE composé des principales directions du Groupe et qui porte trois grandes responsabilités :

- l'identification des enjeux matériels à prendre en compte dans la démarche RSE,
- la coordination et le suivi du déploiement du plan d'actions associé,
- le dialogue avec les parties prenantes.

En complément du Comité RSE, des relais métiers sont en charge du pilotage opérationnel des différentes actions et garantissent l'intégration des principes RSE dans les différents métiers du Groupe.



En 2016 le Groupe a poursuivi ses efforts de sensibilisation des collaborateurs en alimentant en contenus l'espace dédié à la RSE sur son intranet.

3.3. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Entreprise familiale qui a fêté ses 100 ans en 2016, le Groupe ETAM est convaincu que son succès d'aujourd'hui et de demain repose sur un dialogue nourri avec ses parties prenantes afin de recueillir leurs attentes et d'identifier ses axes de progrès en matières environnementale, sociale et sociétale.

Le Groupe a fait le choix de décentraliser la mise en œuvre de ses différents modes de dialogue. Il appartient ainsi aux différents métiers de mettre en œuvre les outils d'échange les plus pertinents au regard des spécificités de chaque partie prenante.

Cartographie des typologies de parties prenantes et dispositifs de dialogue du Groupe ETAM :

Fournisseurs	<p>Portail fournisseurs Pour assurer la traçabilité des produits et renforcer la qualité de la relation fournisseurs, un portail en ligne a été conçu comme un espace d'échange entre le Groupe ETAM, les agents et les fournisseurs. Il vise à piloter leurs relations contractuelles, commerciales et éthiques.</p> <p>Formations et audits fournisseurs Le Groupe mène de nombreuses formations et audits pour vérifier les conditions et l'environnement de travail chez les fournisseurs ainsi que les risques sur la santé liés aux produits réglementés par REACH (règlement européen concernant les produits chimiques, voir partie dédiée). Ces actions sont l'occasion d'échanger et de travailler sur ces sujets avec les fournisseurs.</p>
Agents	<p>Coopération avec les agents Depuis plusieurs années le Groupe renforce la coopération avec les agents, à la fois sur des questions de conformité sociale et environnementale, mais également sur des actions philanthropiques.</p>
Clientèle	<p>Enquête satisfaction en magasin Le Groupe a généralisé en 2016 ses dispositifs de suivi de la satisfaction clientèle sur ses points de vente européens (marques 1.2.3 et Etam). L'enquête porte sur la perception du point de vente (vitrines, surface de vente, cabines, caisse), la mise en avant des produits, l'accueil, le niveau de conseil et les services apportés en magasin (carte cadeau, service de e-réservation en ligne...).</p> <p>Les magasins français ont également été dotés de tablettes visant à mieux répondre aux besoins de la clientèle (information sur les produits, disponibilité, etc.).</p>
Collaborateurs	<p>Enquête Great Place to Work Le Groupe a réalisé en 2014 une enquête Great Place to Work. Cette enquête a été l'occasion de donner la parole aux 2 500 collaborateurs français du siège, des entrepôts et des magasins et ainsi, leur permettre de s'exprimer en toute confidentialité. Les résultats font ressortir une fierté d'appartenance au Groupe de la part des collaborateurs. Un plan d'actions a été mis en œuvre durant l'année 2015. L'enquête sera réitérée en 2017.</p>
Associations professionnelles et ONG	<p>Participation aux associations Le Groupe est membre actif des associations professionnelles Business for Social Responsibility (BSR), Entreprises pour l'Environnement (EpE) et Foreign Trade Association (FTA). Il participe tous les mois aux réunions de travail visant à intégrer de manière plus efficace les enjeux de la RSE dans sa stratégie d'entreprise.</p> <p>Le Groupe est également actif au sein de la Fédération des Enseignes de l'Habillement.</p>

4. PLAN D' ACTIONS RSE 2016-2017

Le Groupe ETAM a défini son plan d'actions RSE pour la période 2016-2017. Il vise à faire progresser sa performance sur les différents enjeux prioritaires. Les tableaux ci-dessous présentent un suivi du niveau d'avancement de chaque initiative suivant la structuration en cinq axes d'engagement de la démarche RSE.

Axe	Thème	Action	2016	2017
FILIERES RESPONSABLES	Conditions de travail	Signature de la charte éthique regroupant les Conditions Générales d'Achats, les standards de réglementation REACH, le Code de Conduite, le Code Ethique	X	X
		Amélioration des mécanismes de dialogue avec les fournisseurs		X
		Formations sur la chaîne d'approvisionnement responsable	X	X
		Audits BSCI et suivi de la performance (branche Europe)	X	X
		Audits WCA et suivi de la performance (fournisseurs EIS et Etam Chine)	X	X
		Audits Minimum Demands et santé des ouvriers (fournisseurs EIS)	X	X
	Sécurité des bâtiments et des installations électriques	Formation Sécurité incendie et installations électriques de fournisseurs	X	X
		Audits Sécurité incendie et installations électriques	X	X
	Impact environnemental des fournisseurs	Mise en place d'audits BEPI		X
		Suivi de la performance à travers une grille d'évaluation interne basée sur le volet environnemental des audits BSCI		X
	Bien-être animal	Interdiction d'utilisation des espèces menacées pour la branche européenne	X	X
		Traçabilité, certification, et étiquetage des filières responsables		X
	Sensibilisation	Mise en place d'actions de sensibilisation des fournisseurs sur les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux	X	X
	Soutien aux communautés	Implication des employés dans les actions philanthropiques du Groupe		X
		Développement du mécénat de compétence		X
Encouragement au volontariat			X	

Axe	Thème	Action	2016	2017
SHOPPING EXPERIENCE	Expérience en magasin	Procurer un environnement intérieur sain, sécuritaire et adapté à notre clientèle :		
		Harmonisation globale des conditions de qualité d'air en magasin et mise en place d'audit de conformité (température, humidité relative, lumière – Lux et Kelvin)		X
		Finalisation des travaux d'accessibilité aux personnes handicapées	X	X
		Sécurisation totale des données personnelles		X
	Sécurité des produits	Contrôle continu de conformité des produits avec REACH	X	X

Axe	Thème	Action	2016	2017	
EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	Impact des produits	Développement d'une analyse de l'empreinte environnementale des produits par catégorie		X	
		Mise en place de conseils sur l'utilisation responsable des produits (énergie, qualité, fin de vie)		X	
		Augmentation de la part des produits non marchands issus de sources écoresponsables		X	
	GES, consommation d'énergie et d'eau	Mise en place d'un outil de suivi des consommations d'énergie et d'eau des infrastructures			X
		Mise en place du commissioning continu en magasin			X
		Modernisation des équipements en vue de réduire l'intensité de la consommation énergétique globale	X	X	
		Réduction de l'intensité de la consommation d'eau chez nos fournisseurs de rang 1			X
		Recherche de nouveaux procédés visant à réduire l'intensité des émissions des GES globales	X	X	
		Augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables			X
	Déchets et produits chimiques	Diminution de l'intensité des déchets générés en magasins, en entrepôts, et au siège			X
		Augmentation du taux de diversion des déchets en magasins, en entrepôts, et au siège	X	X	
		Formation au recyclage en magasins, en entrepôts, et au siège			X
		Optimisation des emballages			X
		Augmentation de l'utilisation des matières naturelles et inoffensives			X
	Transports	Analyse des alternatives aux modes de transports fortement émetteurs de GES			X

Axe	Thème	Action	2016	2017
CONTRIBUTION SOCIETALE	Ethique des affaires	Formation aux différents types de corruption du personnel pertinent	X	X
	Soutien aux communautés	Implication des employés dans les actions philanthropiques du Groupe		X
		Développement du mécénat de compétence		X
		Encouragement au volontariat		X
	Dons	Dons de produits à diverses associations	X	X
	Femme, santé et éducation	Renforcement de l'implication du Groupe dans HERproject	X	X
		Donations à des fondations et ONG à travers le monde	X	X

Axe	Thème	Action	2016	2017	
COLLABORATEURS TALENTUEUX	Relations sociales et organisation du travail	Actions visant à améliorer l'organisation du temps partiel	X	X	
		Mise en place d'une communauté "les éclaireurs" visant à accompagner l'organisation de l'entreprise de demain		X	
		Actions d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail : télétravail, déconnexion, convivialité, engagement pour l'équilibre des temps de vie	X	X	
	Santé et sécurité	Aide pour les salariés en inaptitude suite à un accident du travail	X	X	
		Plan d'action sur les thèmes du port de charges, des Troubles Musculo-Squelettiques, de la prévention des agressions et du matériel magasin dédiés aux équipes de vente	X	X	
	Rémunération et formation	Ratio permettant de s'assurer de l'égalité d'accès à la formation	X	X	
		Mise en place d'un dispositif de programme de certification permettant aux salariés expérimentés mais sans diplôme de faire reconnaître leur expérience ; ce programme est proposé aux hôtesses de vente et adjointes évolutives. A ce jour : 2 classes de préparation au titre de Management des Unités Marchandes	X	X	
		Mise en place d'un programme diplômant pour les Directeurs Régionaux, équivalent Master : Parcours entreprendre		X	
		Amélioration de la gestion des compétences par la mise en place de nouveaux entretiens d'évaluation (entretien audacieux) et la mise en place d'un SIRH permettant d'optimiser la gestion des compétences et des parcours professionnels	X	X	
		Lancement d'une plateforme de e-learning permettant une plus grande accessibilité à la formation	X	X	
		Refonte du parcours d'intégration s'appuyant sur des magasins d'excellence	X	X	
		Refonte et accompagnement de la mise en place d'un nouveau système de rémunération variable pour les équipes magasins afin d'améliorer la bonne répartition des résultats de la performance	X	X	
		Veille afin de corriger les éventuels écarts de rémunération entre hommes et femmes	X	X	
		Egalité des chances et handicap	Signature du "pacte pour l'égalité de traitement des candidat-e-s dans l'accès à l'emploi quelles que soient leurs origines – « Les entreprises s'engagent »		X
			Mise en place d'indicateurs de suivi de la mixité des candidatures et de leur traitement en recrutement	X	X
	Alignement de l'indemnisation du congé paternité (légal France) sur l'indemnisation du congé maternité		X	X	
	Action accompagnant l'évolution professionnelle des femmes en congé maternité ou congé parental		X	X	
	Nomination d'un référent handicap		X	X	
	Travail sur le maintien dans l'emploi des salariés handicapés déjà en poste		X	X	
	Développement de la politique de partenariat déjà existante avec le secteur adapté		X	X	
	Campagne de sensibilisation auprès des salariés sur le handicap au travail		X	X	
	Formation des hiérarchies sur le handicap et l'intégration de salariés handicapés	X	X		

5. FILIÈRES RESPONSABLES

5.1. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA SUPPLY CHAIN DU GROUPE ETAM

Le Groupe ETAM, qui distribue des articles de lingerie, de prêt-à-porter, des produits de beauté et des accessoires, dispose d'une chaîne d'approvisionnement constituée au minimum de 4 rangs de sous-traitance :

- Fournisseurs de rang 1, responsables de la confection des articles (avec lesquels le Groupe ou ses agents interagissent). Le Groupe a fait appel à des agents pour 77% du montant total d'achat en 2016 (contre respectivement 75 et 70% en 2015 et 2014).
- Fournisseurs de rang 2 et 3, transformant la matière première pour la conception des produits à façon (avec lesquels le Groupe ou ses agents interagissent lorsqu'ils fournissent la matière première aux façonniers),
- Fournisseurs de rang 4 et au-delà, produisant la matière première.

La majorité des fournisseurs du Groupe, qu'ils soient introduits par des agents ou qu'ils soient en négociation directe avec lui, sont localisés en Chine. Les autres principaux pays d'approvisionnement sont, par ordre d'importance, Bangladesh, Roumanie, Tunisie, Turquie, Cambodge, France.

Le pays d'approvisionnement varie selon les trois grandes familles de produits distribués par le Groupe et ses marques. Ainsi, les activités Lingerie se fournissent très majoritairement en Chine alors que l'origine géographique des fournisseurs des activités de prêt-à-porter est plus diversifiée. Pour l'activité Beauté, 100% des formules de produits, à l'exception des vernis à ongles adhésifs, sont fabriquées en Europe (France, Italie, Suisse, Allemagne et Espagne).

5.2. RELATION FOURNISSEURS ET SOUTIEN AUX FILIÈRES

5.2.1. Relations fournisseurs

Le Groupe travaille à développer des relations de confiance et de loyauté avec l'ensemble de ses fournisseurs. Ces relations, basées sur le respect de la légalité et une éthique des affaires stricte, sont le gage d'une réussite partagée.

En vue d'offrir une réponse unique aux enjeux d'une chaîne d'approvisionnement complexe, la Direction Global Sourcing & Sustainability a été chargée de développer les outils permettant au Groupe de contrôler sa chaîne de fournisseurs (portail fournisseurs, politique d'audit, etc). Comme le montre le tableau suivant, l'activité du Groupe implique un renouvellement significatif du portefeuille de fournisseurs. Ces outils jouent donc un rôle central pour pérenniser et garantir l'exigence de responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe en assurant l'homogénéité des pratiques.

Nombre et le taux de renouvellement des fournisseurs de la branche européenne pour l'année 2016 :

		Activités de lingerie	Activités de prêt-à-porter
Ensemble des fournisseurs	Nombre	174	310
	taux de renouvellement annuel	28%	37%
Fournisseurs représentant 80% des volumes d'achat	Nombre	37	81
	taux de renouvellement annuel	14%	35%

Le Code de conduite et le Code éthique fournisseurs (déclinaison juridique du premier) structurent la relation du Groupe avec ses fournisseurs (prestataires de services, sous-traitants et autres partenaires) et précisent ses attentes en matière d'éthique et de responsabilité socio-environnementale en définissant les cinq principes suivants :

- Respect de la légalité ;
- Refus de tout acte de corruption ;
- Interdiction des situations de conflits d'intérêts ;
- Assurance du respect du droit de la concurrence ;
- Garantie de la confidentialité.

En 2016, le Groupe a pris l'engagement de ne passer commande qu'à des fournisseurs ayant signé ses Code de conduite et Code éthique. Il se donne ainsi la possibilité de cesser ses relations commerciales avec les organisations refusant de signer ces documents. Toutefois, 100% des fournisseurs enregistrés sur le portail les ont validés en 2016.

En parallèle à la mise en place de ces deux documents et dans le but de fluidifier la relation avec ses fournisseurs, la Direction Global Sourcing & Sustainability a refondu en 2015 son portail extranet qui leur est dédié. Cette interface, auxquels agents et fournisseurs doivent obligatoirement souscrire, offre au Groupe une meilleure visibilité sur sa chaîne d'approvisionnement et permet un meilleur référencement et suivi des fournisseurs. Des fiches fournisseurs sont ainsi créées et la validation des documents-cadres vérifiée (Conditions générales d'Achat, Code de conduite, Code éthique, Standards de réglementation REACH et Attestation de Vigilance).



En 2016, le portail a été enrichi d'un onglet exigeant des fournisseurs qu'ils renseignent leurs différents sites de production, de façon à optimiser leur référencement et ceux de leurs unités de production. Il permet au Groupe, en interaction directe avec l'ensemble de ses fournisseurs de rang 1, de mieux piloter sa démarche RSE. Si aujourd'hui la traçabilité n'est possible qu'au niveau des fournisseurs de premier rang, la démarche Internal Supply Chain Management (ISCM), opérationnelle d'ici 2017, permettra au Groupe de relier tout produit à son usine de production.

5.2.2. Soutien économique aux filières

Au-delà des aspects contractuels, le Groupe ETAM veille à accompagner les filières qui contribuent à son succès en soutenant leurs activités économiques. Les marques du Groupe ont développé des relations partenariales avec les 100 plus importants fournisseurs (en volume d'achats).

La marque Undiz accompagne ainsi ses fournisseurs historiques dans des projets de développement technologiques en les faisant collaborer au lancement de nouveaux produits et en leur garantissant un carnet de commande suffisamment pérenne pour leur permettre de financer les investissements nécessaires. Par ailleurs, la marque établit avec les plus stratégiques d'entre eux des plans de progrès et, dans une optique de réduction mutuelle des risques, encourage les plus dépendants à la diversification.

Une collaboration a par exemple été développée afin que l'un de ses fournisseurs historiques s'équipe de machine de « bonding » permettant de produire des articles particuliers, en contrepartie de quoi la marque s'est engagée sur un volume de commande permettant un retour sur l'investissement réalisé.

5.3. RESPECT DES DROITS DE L'HOMME DANS LA SUPPLY CHAIN

5.3.1. Documents intégrés à la politique éthique du Groupe

Dans un contexte tendu où les fournisseurs des pays en développement doivent maintenir des prix attractifs tout en répondant aux hausses salariales et revendications sociales croissantes, la responsabilité du distributeur est de s'assurer que les marges ne se réalisent ni au détriment de la qualité, ni au détriment des conditions sociales.

Conformément aux enjeux majeurs identifiés dans la cartographie des enjeux RSE, la vigilance du Groupe ETAM porte principalement sur le respect des droits de l'Homme et des réglementations internationales en matière de conditions de travail.

Le Code de Conduite du Groupe est fondé sur les directives du GSCP (Global Social Compliance Programme), un référentiel mondial développé par et pour les marques et les distributeurs, et aligné au nouveau code de conduite de la BSCI (Business Social Compliance Initiative). Il couvre 4 thèmes centraux :

- Droits de l'Homme : refus du travail forcé, refus du travail des enfants, protection spéciale pour les jeunes travailleurs, refus de la discrimination,
- Santé et sécurité au travail, sécurité des bâtiments, sécurité incendie, sécurité électrique, sécurité chimique,
- Conditions de travail : horaires de travail décents, salaires, avantages et conditions d'emploi, droit à la liberté d'association et la négociation collective,
- Protection de l'environnement.

En complément des textes, le Groupe a mis en place un dispositif d'audit permettant de s'assurer de la conformité des déclarations. Cinq types d'audit complémentaires, répondant aux différents cas de figure, permettent de garantir des conditions de travail et production décentes sur sa chaîne de production :

- Audits BSCI (périmètre Europe) ou WCA (périmètre Groupe) : réalisés par des tiers indépendants et destinés aux fournisseurs déjà référencés,
- ETAM standard audit (périmètre Europe) : réalisés par le Compliance manager du Groupe et destinés aux fournisseurs référencés mais n'ayant pas encore été soumis aux audits BSCI,
- ETAM Minimum demands (périmètre Europe) : réalisés par le Compliance manager du Groupe, destinés aux fournisseurs non encore référencés, visant tant à garantir des conditions décentes qu'à les préparer au prochain audit réalisé par un tiers indépendant, certains fournisseurs n'ayant encore jamais été audités,
- Audits de contrôle de la sécurité incendie et installations électriques : réalisés depuis 2013 pour les fournisseurs situés au Bangladesh.

Le Groupe ETAM, fidèle à sa volonté d'accompagner ses fournisseurs, finance le premier audit afin de minimiser la charge qu'il peut représenter. Cela permet à la fois au Groupe d'engager les fournisseurs tout en soutenant ces derniers dans leurs activités d'export, les rapports des audits BSCI étant partagés avec les autres membres de l'initiative. Dans le cas de non-conformité qui nécessite un audit de vérification ou de suivi, celui-ci est à la charge du fournisseur. Le Groupe s'engage toutefois à accompagner ses partenaires vers la conformité.

Dans ce contexte, les agents, intermédiaires entre les fournisseurs et la Direction Global Sourcing & Sustainability, jouent un rôle stratégique dans le respect des normes internationales en matière de conditions de travail. Ainsi GSCM, en plus des audits qu'il mène au nom d'Etam, conduit ses propres audits basés sur les standards de l'Organisation Internationale du Travail.

Les calculs des nombres d'audits sur 2016 intègrent les audits dont la date de validité arrive à terme en 2016 ou ultérieurement.

5.3.2. Audit BSCI (Business Social Compliance Initiative)

Dans le but d'améliorer les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement, BSCI exige de ses membres qu'ils auditent *a minima* les deux tiers de leurs volumes d'achats dans les pays à risque

(notion définie par la Banque Mondiale). La branche européenne du Groupe ETAM a décidé d'aller plus loin et de tracer les deux tiers des volumes d'achats de sa branche européenne, qu'ils soient dans un pays à risque ou non.

Entre 2015 et 2016, 169 audits ont été réalisés dans les sites des fournisseurs des activités européennes, dont 161 audits non expirés au 31/12/2016 et 8 audits expirés au 31/12/2016 mais pour lesquels un nouvel audit est planifié pour début 2017.

71% des achats des activités européennes sont couverts par un audit BSCI (au moins une usine de chaque fournisseur a été auditée).

Lorsque les résultats des audits réalisés auprès des fournisseurs ne sont pas satisfaisants, un audit de suivi est réalisé. Celui-ci a pour objectif de valider que des actions correctives ont bien été mises en œuvre. Parmi les 169 audits non expirés ou pour lesquels un audit est re-planifié, seulement 1% des audits s'est révélé non-conforme contre 3% en 2015 et 23% en 2014. Parmi les 29 usines dont les audits ont expiré et aucun audit n'est re-planifié (suite aux fermetures d'usines ou autres raisons), 6 étaient non conformes.

Les fournisseurs évalués pour lesquels des améliorations sont nécessaires (81% des 169 audits en 2016) ont entre 3 mois et 1 an pour mener un audit de suivi. Les fournisseurs non conformes (1% des 169 audits en 2016) ont entre 3 et 6 mois pour passer un nouvel audit et réussir à atteindre le niveau supérieur.

L'amélioration continue des résultats depuis 4 ans, démontrée par une diminution des audits non conformes, témoigne de la mobilisation encourageante des fournisseurs.

5.3.3. WCA (Workplace Conditions Assessment)

En Chine, où la réglementation diffère, les dispositifs d'audit ont été adaptés au contexte local ; ainsi, le Groupe travaille depuis 2014 à la définition et l'amélioration de son propre référentiel d'audit en partenariat avec Etam International Sourcing. Les audits sont imposés pour les fournisseurs représentant deux tiers des volumes d'achats du Groupe ETAM en Chine. Ils ont pour but l'évaluation et la comparaison de la performance des fournisseurs aux meilleures pratiques de l'industrie textile en Chine, en vue d'améliorer les conditions de travail et leur performance environnementale. Par ailleurs, les audits WCA peuvent être mandatés sur les activités européennes afin de compléter l'approche BSCI.

En 2016 46 audits WCA ont couvert les activités chinoises et européennes dont 7 ayant expirés. Des audits de suivi ont été re-planifiés pour l'usine restant non conforme et celles présentant des points d'amélioration (11 usines).

5.3.4. Etam Standard audits

En 2014, le Groupe a mis en place les audits Etam Standard pour sa branche européenne, afin de vérifier la conformité des fournisseurs référencés par EIS n'ayant pas encore été audités dans le cadre de l'initiative BSCI. Ces audits se concentrent sur les demandes clés du Groupe. La grille d'analyse comptant 64 questions reprend les thématiques abordées dans le Code de conduite fournisseur et permet de s'assurer de l'adhésion du fournisseur aux grands principes internationaux de responsabilité sociétale.

En 2016, 15 audits « Etam standard » ont été réalisés (1 audit satisfaisant/good, 12 nécessitant des améliorations et 2 non satisfaisants/non conformes). La progression du résultat de ces audits montre une amélioration globale par rapport à 2015.

5.3.5. Minimum demand audits

L'audit «Minimum demand» s'applique aussi à tous les nouveaux fournisseurs référencés par l'agent EIS. Réalisé par l'équipe d'audit interne de l'agent EIS basée à Shanghai, ils sont obligatoires avant tout nouveau référencement par l'agent de la branche européenne. Ce premier niveau d'audit a vocation à préparer les fournisseurs à la démarche BSCI et leur assure une meilleure performance.

En 2016, 21 audits « Minimum demand » ont été réalisés. Le taux de non-conformité, 14% en 2016, est à relativiser, car il concerne des nouveaux fournisseurs que le Groupe n'a pas encore sensibilisés aux problématiques de développement durable. Ils reflètent surtout l'état de l'art du secteur, alors que les résultats des autres audits avec les fournisseurs existants traduisent la capacité du Groupe à faire progresser ses partenaires en matière de RSE.

Enfin, suite au drame du Rana Plaza de 2013, les entités européennes du Groupe ETAM font réaliser des audits de sensibilisation dans chacune des usines partenaires, portant spécifiquement sur la sécurité des bâtiments et des installations électriques, la sécurité incendie, et notamment les mesures de prévention et de gestion dans les usines au Bangladesh. Par ailleurs, le Groupe reconnaît les résultats des audits menés par les autres acteurs du secteur. Le Groupe ETAM ne possède pas de protocole défini en cas de non-conformité des audits BSCI. Les décisions sont prises au cas par cas, pouvant aller jusqu'à la rupture de contrat, dépendant de la gravité du manquement. En cas de non-conformité, la Direction Global Sourcing & Sustainability, en charge de la conduite des audits, informe la Direction des Achats des Marques des manquements, et celle-ci prend ensuite les mesures disciplinaires adéquates. En revanche en cas de non-conformité aux audits WCA, Etam standard et Minimum Demand, la procédure en place prévoit la suspension des relations commerciales jusqu'à la réalisation des améliorations correctives.

Tableau des résultats des audits réalisés par le Groupe ETAM :

	2016	2015	2014	2013	
BSCI- Les audits BSCI couvrent au minimum les deux tiers des achats de la branche européenne du Groupe					
Bons	14%	25%	31%	34%	Les résultats des audits démontrent une amélioration significative comparativement au nombre d'usines. Au total, 216 usines sont enregistrées dans la base BSCI : - 169 usines avec un audit valable ou un re-audit planifié début 2017 : ces usines correspondent aux résultats "bons", "améliorations nécessaires" et "non conformes". Parmi elles, 8 usines possèdent un résultat d'audit ayant expiré courant 2016, mais ces usines ont déjà planifié un nouvel audit pour début 2017 (1 bon, 6 améliorations nécessaires et 1 non conforme). - 47 usines considérés comme non audités, dont 14 usines en cours de réalisation de leur premier audit et 33 usines dont les audits sont expirés et non replanifiés. Les résultats des 33 résultats usines sont les suivants : 6 "bons", 17 "améliorations nécessaires" et 6 "non conformes". ETAM détient la responsabilité pour 14 de ces usines mais la collaboration d'ETAM reste faible avec ces fournisseurs ou s'est arrêtée courant 2016.
Améliorations nécessaires	63%	64%	35%	22%	
Non conformes	0,5%	3%	23%	22%	
Non audités	22%	8%	11%	23%	
TOTAL	216 usines	166 usines	185 usines	148 usines	
WCA- Les audits WCA couvrent à minimum les deux tiers des achats de la branche chinoise du Groupe et complète les audits BSCI de la branche européenne.					
Bons	59%	43%	-	-	46 audits WCA ont couvert les activités chinoises et européennes (dont 15% non valables voir détail par branche ci-dessous), des audits de suivi ont été planifiés pour les usines restant non conformes et celle présentant des point d'amélioration.
Améliorations nécessaires	24%	41%	-	-	
Non conformes	2%	16%	-	-	
Non valables	15%	-	-	-	
TOTAL	46 usines	49 usines	-	-	
WCA 2016 ETAM Europe					
Bons	50%	-	-	-	* Parmi les 33% d'usines dont les audits ne sont plus valables, soit 4 usines, deux usines ne travaillent plus avec ETAM, une usine a re-planifié un audit, et une usine réalise à présent des audits BSCI. Ces usines doivent améliorer leurs pratiques.
Améliorations nécessaires	17%	-	-	-	
Non conformes	0%	-	-	-	
Non valables*	33%	-	-	-	
TOTAL	12 usines	-	-	-	

	2016	2015	2014	2013	
WCA 2016 ETAM Chine					
Bons	62%	-	-	-	*Parmi ces 9% d'usines dont les audits ne sont plus valables, soit 3 usines, les résultats des audits sont : - « bon » pour une usine - « amélioration nécessaire » pour une usine et - « non conforme » pour une usine. Par ailleurs, deux de ces 3 usines ne travaillent plus avec ETAM (usines pour lesquelles le résultat était « bon » ou « non conforme ») et un ré-audit a été repoussé du fait de changement de location de l'usine.
Améliorations nécessaires	26%	-	-	-	
Non conformes	3%	-	-	-	
Non valables*	9%	-	-	-	
TOTAL	34 usines	-	-	-	
Etam standard audit - Les audits ESA visent à préparer les futurs audits BSCI de la branche européenne					
Bons	7%	0%	-	-	Malgré la baisse des résultats non-conforme la sensibilisation via les audits Etam standard devra se poursuivre pour une progression continue de ces résultats.
Améliorations nécessaires	80%	79%	-	-	
Non conformes	13%	21%	-	-	
TOTAL	15 usines	14 usines	-	-	
Minimum demands - Les audits MD visent à évaluer les nouveaux fournisseurs de la branche européenne					
Bons	19%	17%	11%	-	21 usines ont été audités en 2016. La baisse du taux des audits non-conforme continue, Les non-conformités sont suivies par la directrice de la conformité du Groupe ETAM.
Améliorations nécessaires	67%	66%	64%	-	
Non conformes	14%	17%	25%	-	
TOTAL	21 usines	24 usines	28 usines	-	

NB : Certains audits réalisés lors des mois de janvier et février 2016 ont été intégrés dans ces indicateurs car ils portaient sur des fournisseurs significatifs sur l'année 2016.

5.3.6. Accompagnement et sensibilisation dans la chaîne d'approvisionnement

L'Academy FTA est un programme récemment mis en œuvre par la Foreign Trade Association, organisme gérant les référentiels BSCI et BEPI, visant à renforcer les effets positifs de ces outils de conformité sociale et environnementale au sein des usines de production.

Cette plateforme vise à fournir aux membres de la FTA et à leurs fournisseurs des modules de formation pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires et ainsi d'aller plus loin dans la compréhension des normes, pour pouvoir les appliquer de manière efficace.

Cet outil permet au Groupe Etam d'avoir une vision précise sur le degré d'apprentissage de ses fournisseurs en fonction des thématiques des audits. En évaluant leur niveau de connaissances, en suivant leurs progrès et en les orientant vers les programmes les plus adaptés tout en leurs permettant de choisir librement des formations selon leurs besoins, le Groupe ETAM va plus loin dans le processus d'accompagnement de ses fournisseurs.

C'est ainsi que 69 usines ont pu bénéficier de formations en 2016.

5.4. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA SUPPLY CHAIN

5.4.1. Impact environnemental des fournisseurs

La bonne gestion des impacts environnementaux par les fournisseurs est un sujet de vigilance pour le Groupe ETAM qui a décidé d'en faire un des principes clés de son Code de conduite fournisseurs et qui audite sa bonne application lors des audits BSCI. Ces derniers sont réalisés auprès des sites des fournisseurs de rang 1, correspondant à la dernière étape de fabrication des vêtements, accessoires et chaussures. En conséquence, l'ensemble de l'empreinte environnementale n'est pas couvert, notamment pour les étapes de sa chaîne de valeur dont les impacts sont parmi les plus significatifs, c'est-à-dire chez ses fournisseurs de rang 2, 3 et 4. Par ailleurs le Groupe travaille sur le sujet de l'évaluation des impacts environnementaux liés à son activité indirecte (incluant notamment les émissions de GES de scope 3) en développant des outils dédiés. Il en est de même pour l'aval de la chaîne de valeur et l'impact environnemental lié à l'usage des produits.

Conscient de l'importance de ses impacts tout au long de sa chaîne de valeur et soucieux de réduire ces derniers, le Groupe ETAM a initié des travaux sur le choix des matières premières et de ses fournisseurs. Par exemple, le Groupe a amorcé en 2016 une réflexion autour de l'utilisation de matières premières provenant d'origines responsables, à la fois biologiques et équitables.

5.4.2. Bien-être animal

La marque ETAM est engagée depuis plusieurs années dans le refus de toute utilisation de fourrure animale dans ses collections. Elle souhaite aller plus loin dans sa démarche responsable et peut annoncer désormais l'arrêt du fil angora dans ses prochaines collections. De son côté la marque 123 travaille sur la traçabilité de la fourrure utilisée dans ses produits. Par ailleurs, le Groupe poursuit ses efforts en assurant qu'aucun test n'est pratiqué sur des animaux pour toutes ses gammes de produits de beauté, conformément à la réglementation européenne en vigueur.

6. SHOPPING EXPERIENCE

6.1. QUALITÉ DES PRODUITS

Le Groupe ETAM se préoccupe en permanence de la qualité de ses produits et notamment de leur tenue dans le temps.

Afin d'assurer le pilotage de la démarche qualité du Groupe tout en respectant les spécificités des marques, chacune possède son propre département Qualité. Ces équipes sont en charge de définir les politiques de leur marque, d'identifier et accréditer les laboratoires de test et pour certaines de mener leurs propres tests qualité (tenue des teintures, résistance au boulochage, etc).

L'objectif des équipes Qualité est de détecter les défauts produits le plus tôt possible, c'est-à-dire principalement avant le départ des lieux de production. C'est dans cette optique que la majorité des tests est réalisée avant l'export. Le premier test est à la charge du Groupe ETAM et les suivants à la charge du fournisseur.

6.2. QUALITÉ SANITAIRE DES PRODUITS

6.2.1. Démarche de garantie de la qualité sanitaire des produits (REACH)

L'industrie textile utilise des substances chimiques pour assurer la production des matières premières et des produits finis. Certaines de ces substances (par exemple le Bisphénol A ou d'autres pouvant être identifiées comme perturbatrices endocriniennes) doivent être suivies dans le cadre du Règlement européen du 18 décembre 2006 (CE n°1907/2006) aussi appelé « REACH ».

En tant que distributeur, le Groupe ETAM est responsable de tous les produits qu'il met sur le marché. Il exige pour cette raison de l'ensemble de ces fournisseurs (fabricants, agents), qu'ils se conforment strictement à cette réglementation. En parallèle le Groupe a engagé depuis 2014 un travail de fond visant à harmoniser la démarche REACH sur tout son périmètre. En particulier en fiabilisant son processus d'identification des produits à risque, en renforçant le nombre de tests sur les produits ou encore en sensibilisant les équipes internes concernées par la démarche.

Les produits de l'activité Beauté du Groupe ETAM disposent d'un traitement renforcé qui répond au cadre défini par le règlement européen 1223/2009 CE qui prévoit des obligations spécifiques pour chaque personne responsable ou distributeur. Il intègre également une liste de substances interdites dans toute l'Union Européenne, et définit la concentration maximale de certaines substances et les obligations d'étiquetage des produits. Pour répondre à ces exigences particulières, le Groupe recense au sein d'un cahier des charges détaillé les substances totalement interdites ainsi que celles tolérées. Celui-ci est régulièrement mis à jour pour intégrer les derniers enregistrements et évaluations réalisés en amont par l'ECHA (European Chemical Agency).

6.2.2. Implication des fournisseurs et agents

Dans la mesure où ils interagissent directement avec les fournisseurs, les agents représentent une partie prenante clé pour garantir le respect du règlement REACH et le Groupe ETAM en fait des relais importants de son dispositif.

Au-delà, le portail fournisseur représente également un élément clé de la démarche du Groupe. Il rend notamment obligatoire depuis 2016 la signature d'une « Attestation REACH » par les fournisseurs en amont de toute signature contractuelle avec le Groupe. Elle les engage à respecter strictement la réglementation REACH.

Dans le cadre de son activité Beauté, le Groupe ETAM travaille avec la société CLEAR qui agit comme Personne Responsable de la mise sur le marché des produits. Ces derniers sont mis au point en partenariat avec le Groupe ETAM et conformes aux impératifs réglementaires. Toutes les formules sont par ailleurs contrôlées par des toxicologues.

En complément, le Groupe ETAM s'assure de la qualité des produits de beauté en les faisant fabriquer en totalité en Europe (France, Italie, Suisse, Allemagne et Espagne) par des fournisseurs reconnus et travaillant pour de grandes marques de cosmétiques françaises et internationales. Les accessoires et vernis à ongles font toutefois figure d'exception en étant produits en Asie auprès de fournisseurs sélectionnés pour leur expertise et la qualité de leurs produits.

6.2.3. Identification et test des produits à risque

Afin de garantir l'homogénéité des approches, le Groupe ETAM a rendu son processus d'identification des produits à risque au regard de la réglementation sur les substances chimiques, commun aux activités Prêt à porter (ETAM Prêt-à-porter et 1.2.3.) et Lingerie (ETAM Lingerie et UNDIZ).

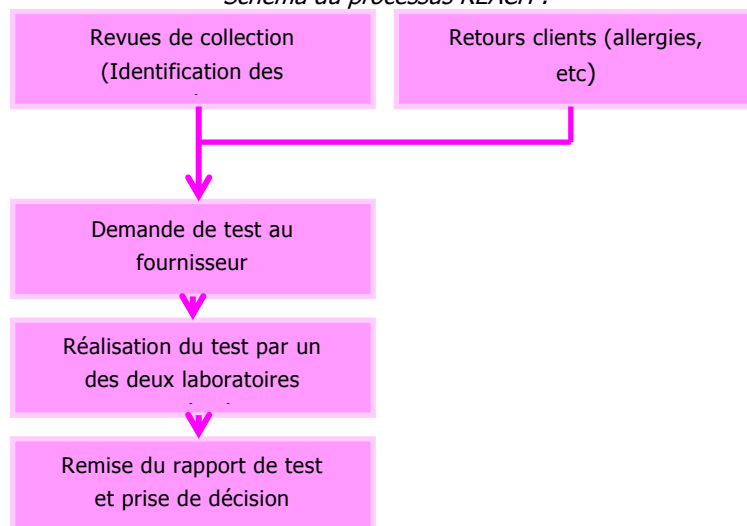
Les départements Qualité des différentes entités travaillent conjointement avec les équipes Style et Achats des marques pour identifier les produits à surveiller lors de « revues de collection » dont l'objectif est de mettre en évidence les produits ou les gammes de produits à risque au regard de critères tels que :

- Le sourcing du produit : nouveau fournisseur, pays dont la gouvernance de la mise en œuvre de la réglementation REACH est faible,
- La gamme de produits : alerte suite à des remontées clientèle ou à des contrôles en douanes, nouvelle matière.

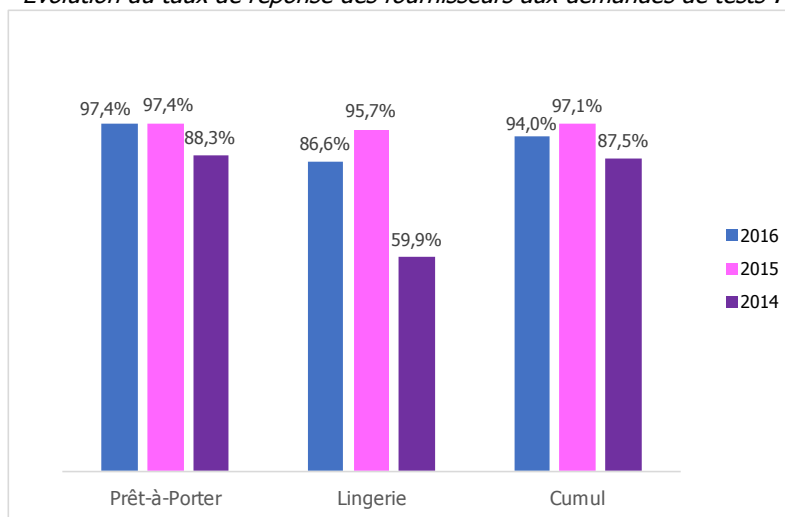
Les produits dont la mise sous surveillance est décidée lors des revues de collection sont soumis à des tests. A cet effet deux laboratoires, implantés dans des zones géographiques différentes, sont spécialement accrédités afin de couvrir la totalité des zones de sourcing du Groupe (Asie, Europe, bassin méditerranéen, etc). Un référentiel unique leur indique pour chaque typologie de produit la nature des tests à réaliser ainsi que les tolérances acceptées par le Groupe.

Ainsi, les produits à tester sont transmis aux laboratoires par les fournisseurs afin qu'ils en identifient les substances chimiques et leurs taux de concentration. Cette démarche apporte au Groupe une assurance raisonnable quant à la fiabilité et l'homogénéité des tests demandés aux fournisseurs, quel que soit le pays de provenance des produits.

Schéma du processus REACH :



Evolution du taux de réponse des fournisseurs aux demandes de tests :



Le suivi des demandes faites aux fournisseurs et de l'obtention des rapports est assuré par les équipes Achats et les agents du Groupe ETAM, qui participent par ailleurs régulièrement à des sessions de sensibilisation sur le sujet.

Suite aux actions initiées depuis 2014 pour améliorer le taux de réponse des fournisseurs aux demandes de tests du Groupe, celui-ci est aujourd'hui satisfaisant

En 2016, les résultats des tests ont révélé que 0,7% des références (Modèles Coloris) testées, et dont les rapports de test ont été reçus, présentaient une non-conformité (présence de substances interdites ou non-respect des seuils tolérés). Tous ces produits ont fait l'objet de traitements spécifiques (adaptation de la conception ou retrait de la référence produit). Ce taux est à 0% pour les produits lingerie.

Tableau des résultats des audits réalisés par le Groupe ETAM :

	Prêt-à-Porter	Lingerie
Taux de couverture des tests des Modèles Coloris	23,9%	8,7%
Taux de Modèles Coloris testés et conformes	95,8%	86,2%
Taux de Modèles Coloris pour lesquels les tests sont incomplets	2,6%	0,2%
Taux de Modèles Coloris testés et non conformes	0,7%	0,0%

6.2.4. Sensibilisation des équipes à la réglementation REACH

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace du dispositif REACH, le Groupe ETAM sensibilise ses collaborateurs à la fois sur la philosophie globale de sa démarche ainsi que sur les outils mis en place.

En parallèle à ces sessions de formation, un e-learning dédié à REACH a été mis à disposition des collaborateurs du siège sur leur plateforme de formation. 2016 a été l'occasion de l'animer auprès des collaborateurs mais également de diffuser les messages plus largement auprès des partenaires du Groupe (bureaux achats, agents).

6.3. RELATION AVEC LA CLIENTÈLE

6.3.1. Satisfaction de la clientèle

Le Groupe ETAM place depuis ses débuts la satisfaction de sa clientèle au premier plan. Dans ce cadre, la mesure de la satisfaction des clientes et clients est essentielle pour améliorer en continu les produits et les pratiques.

C'est à ce titre que le Groupe travaille à la généralisation des dispositifs de suivi de la satisfaction de sa clientèle. 2016 a ainsi prolongé les initiatives mises en place en 2015 en élargissant à la marque Etam les enquêtes de satisfaction suite à des achats réalisés en boutique et sur le site e-commerce par 1.2.3, avec toujours le double objectif de :

- disposer d'avis susceptibles d'influencer de manière positive de futurs clients et clientes,
- prendre en charge rapidement et efficacement les éventuelles insatisfactions remontées par la clientèle.

Les premiers résultats concernant Etam montrent que la clientèle est très satisfaite du service proposé par la marque. Ainsi, sur les quatre derniers mois de l'année 2016, l'appréciation atteint 8,4/10. Ce dispositif d'évaluation propose aux magasins et aux équipes commerciales des résultats détaillés (évaluation de la disponibilité, de la qualité de l'accueil ou de l'encaissement, etc.) qui leur permettent d'adapter leurs pratiques pour satisfaire au mieux les attentes de la clientèle

En parallèle, le Groupe ETAM a mis en place depuis 2015 des tablettes en magasins. L'objectif est de fluidifier l'expérience client en fournissant des informations sur les produits, la disponibilité des stocks, etc.).

6.3.2. Réclamations, litiges et gestion des plaintes

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre d'un argumentaire permettant aux équipes commerciales de répondre à tous les types de plaintes provenant de la clientèle (qualité des produits, risque pour la santé, etc).

Lorsque des plaintes sont considérées comme révélant une atteinte potentielle à la santé des clientes ou clients, elles sont directement transmises à l'équipe Qualité de la marque qui, en fonction de l'analyse de leur gravité, se rapproche du service Juridique du Groupe. Ainsi, par mesure de précaution, les produits ayant fait l'objet d'une plainte sérieuse sont immédiatement retirés des magasins. Puis des tests sont effectués sur les références concernées par le service Qualité et les fournisseurs. Si nécessaire, les plaignants font l'objet de tests médicaux. Enfin, si ces articles constituent un risque avéré pour la santé des consommateurs, ils sont détruits.

15 plaintes ont été remontées par les Responsables Qualité en 2016 dont aucune n'a été jugée sérieuse. Ces dernières ont fait l'objet d'un test et d'une prise en charge par le service juridique du Groupe lorsque nécessaire.

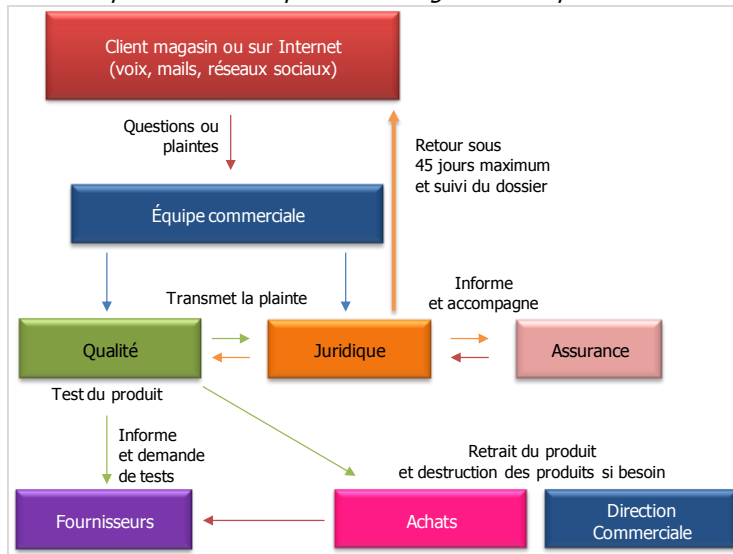
Les produits de beauté, en contact avec la peau, font l'objet d'un étiquetage et d'une information clientèle différents : la composition est consultable sur le produit, sur son étui ou sur le site internet Etam.com. Lorsque cette composition produit n'est pas présente, elle est consultable dans le book de formules sur simple demande auprès de la Coach Beauté ETAM en magasin.

Une fiche de réclamation « cosmétovigilance » est par ailleurs disponible sur le site internet Etam.com pour remonter toute réaction cutanée ou allergique lors de l'utilisation des produits cosmétiques Etam.

Tableau récapitulatif du nombre de plaintes par type :

	Prêt-à-Porter	Lingerie
Nombre de plaintes client	6	9
Nombre de plaintes considérées comme sérieuses (récurrentes ou validées par un test à la suite de la demande)	0	0
Nombre de produits retirés suite à plainte des clients	0	0

Schéma de présentation du processus de gestion des plaintes sérieuses :



6.3.3. Accessibilité des magasins pour les personnes en situation de handicap

L'année 2016 a été marquée par la poursuite de la mise en conformité des magasins Etam en matière d'accessibilité. La fin des travaux est prévue pour 2018.

Concernant la marque UNDIZ, un Agenda d'Accessibilité Programmé est actuellement en cours pour une durée de trois ans (2016-2018) suite au constat en 2015 de non-conformité de près de deux tiers des magasins. 2016 a été consacré aux travaux légers et facilement réalisables sur tout le parc. 2017 et 2018 seront consacrées aux travaux lourds sur les quelques magasins demandant des rénovations importantes.

En parallèle la marque 1.2.3 déploie également un Agenda d'Accessibilité Programmé qui se focalise plus particulièrement sur les cabines d'essayage et la signalétique en magasin.

6.4. CONSOMMATION ET COMMUNICATION RESPONSABLE

Le Groupe ETAM est conscient de son impact sur sa clientèle par les produits qu'il distribue et ses campagnes de communication. C'est à ce titre qu'il promeut une image positive de la femme en s'appuyant notamment sur ses valeurs et en particulier celle de bienveillance, d'élégance et d'exigence.

En parallèle le Groupe s'engage également en faveur de l'intégration de la diversité des morphologies en proposant par exemple des grandes tailles pour les gammes de prêt à porter Etam ou des bonnets E depuis trois saisons et des tailles XL depuis quatre ans chez UNDIZ.

Le Groupe considère également qu'il a un rôle à jouer à l'international dans la promotion de la culture française. Il s'emploie ainsi à valoriser le « chic à la française » à travers ses produits ainsi que dans l'aménagement de ses magasins.

7. EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe se doit de proposer des produits à une clientèle désireuse de bénéficier du meilleur service possible au meilleur prix en magasin ou sur internet, tout en limitant l'impact de ses activités sur l'environnement.

La maîtrise de l'empreinte associée aux produits commercialisés ne dépend que partiellement du Groupe ETAM, toutefois celui-ci témoigne son engagement en s'attachant à réduire les impacts sur lesquels il dispose de leviers directs, principalement sur les impacts des sites (eau, énergie et

déchets), du transport et de la logistique. Si ces impacts représentent une part minoritaire, ils sont néanmoins suffisamment significatifs pour qu'un suivi et une stratégie de réduction soient mis en place.

7.1. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES ET DU TRANSPORT

7.1.1. Consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre des sites

Les impacts environnementaux associés aux implantations du Groupe ETAM sont principalement dus aux consommations énergétiques et aux émissions de gaz à effet de serre liées ainsi qu'à la production de déchets.

Les principales sources de consommation d'énergie du Groupe sont l'éclairage des magasins, le fonctionnement des installations de chauffage et de climatisation et l'alimentation des systèmes informatiques. Sur le périmètre de reporting 2016, 96% des consommations sont électriques et 4% de gaz naturel.

En Europe, comprenant la France, l'Espagne et la Pologne, les volumes de consommation ont progressé de 9,7% par rapport à 2015, pour une augmentation du périmètre de reporting de 5,6% en surface, ce qui représente une augmentation de la consommation au m² de 3,9%. A périmètre comparable, i.e. sur la France, l'intensité de consommation est stable.

En 2016, le Groupe ETAM mesure pour la seconde fois ses consommations énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre pour son activité en Chine. Ces consommations sont 100% électriques. L'évolution de l'intensité est à la baisse grâce aux travaux de modernisation réalisés sur les concepts magasins.

Par ailleurs, le Groupe n'est pas en mesure pour le moment de reporter l'ensemble de ses émissions de gaz à effet de serre de scope 3. Cependant, parmi les émissions de scope 3, le Groupe suit ses émissions de transport amont sur le périmètre Europe et de transport aval sur le périmètre Europe et Chine hors retours.

Consommations d'énergie et de Gaz à Effet de Serre sur 2015 et 2016 :

	Valeur absolue (en MWh)			Intensité (en kWh/m ²)		
	2016	2015	Evolution	2016	2015	Evolution
<u>Europe</u>	44 614	40 654	9,7%	217	209	3,9%
Magasins	35 411	31 330	13,0%	316	308	2,4%
Entrepôts	7 181	6 739	6,6%	92	86	6,6%
Siège	2 022	2 585	-21,8%	133	175	-23,8%
<u>Chine</u>	46 050	51 265	-10,2%	183	186	-1,6%
Magasins	44 686	49 907	-10,5%	219	219	0,0%
Entrepôts	370	346	6,7%	10	9	6,7%
Siège	994	1 012	-1,8%	107	107	0,1%

	Valeur absolue (en TéquCO ₂)			Intensité (en kgéquCO ₂ /m ²)		
	2016	2015	Evolution	2016	2015	Evolution
Europe	4 276	2 972	43,9%	21	15	36,2%
Magasins	3 218	1 887	70,6%	29	19	54,6%
Entrepôts	929	930	-0,2%	12	12	-0,2%
Siège	129	155	-17,1%	8	10	-19,3%
Chine	35 274	39 269	-10,2%	141	143	-1,6%
Magasins	34 230	38 228	-10,5%	168	168	0,0%
Entrepôts	283	265	6,7%	8	7	6,7%
Siège	762	775	-1,8%	82	82	0,1%

Le Groupe ETAM a également effectué un inventaire carbone en 2011 et en 2015. La méthodologie de calcul a évolué entre les deux inventaires, ce qui rend les résultats difficilement comparables. Cependant, des plans d'actions ont été créés à la suite de ces bilans :

- Mettre en place un outil de suivi Groupe pour les consommations énergétiques et les émissions de GES,
- Capitaliser sur les audits énergétiques pour diriger des plans d'actions sur les sites du Groupe et déployer des équipements énergétiques efficaces (pompe à chaleur, climatiseur réversible thermodynamique...).

7.1.2. Focus sur l'impact environnemental du siège

Le Groupe s'est fixé pour objectif la réduction de 40% de sa consommation d'énergie au siège à l'horizon 2020 (par rapport à 2012) comme le recommande le Grenelle de l'environnement 2007. A cet effet, le Groupe mène un certain nombre d'initiatives : après l'installation d'une pompe à chaleur plus efficace et le passage au LED des espaces de bureau en 2015, 2016 a été marquée par l'installation de détecteurs de mouvement dans le parking et son passage progressif aux 100% LED (un quart de la surface de 3000 m² a aujourd'hui été rénové).

Suivi environnemental du siège de Clichy sur 2014, 2015 et 2016 :

	2016	2015	2014
Energie (kWh/ETP)	3 286	4 567	5 063
Déchets (kg/ETP)	248	258	248
Eau (m ³ /ETP)	12	15	12
Déplacements (km/ETP)*	10 703	16 014	8 636**
Effectif au siège (ETP)	607	566	563

* hors véhicules de fonction

** hors transport ferroviaire

Une campagne d'installation de mousseurs sur les robinets participe à réduire les consommations d'eau. Elle fait suite à la mise en place en 2015 du tri pour les déchets de bureaux. Le restaurant d'entreprise a pour sa part mis en place le tri des déchets organiques en 2016.

7.1.3. Focus sur l'impact environnemental des points de ventes

Soucieux de réduire son empreinte, les ouvertures et rénovations de magasins Etam sont, depuis 2014, l'opportunité de basculer vers un éclairage 100% LED. Ainsi, en 2016, les trois quarts du parc de magasins Etam sont équipés de LED et le Groupe projette d'atteindre l'objectif de 100% d'ici 2018.

En complément des efforts réalisés en matière d'économie d'énergie, le Groupe ETAM privilégie, lorsque cela est possible, l'ouverture de magasins dans des bâtiments certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE), ce qui fut le cas récemment pour les ouvertures Etam de Metz, Chambrails-Tours et Cagnes-sur-Mer.

Concernant le périmètre Chine, le suivi des consommations énergétiques est compliqué par l'implantation principalement sous forme de corner en grand magasin rendant impossible de déterminer les consommations exactes. Le Groupe prend néanmoins les mesures pour les réduire : tous les points de vente ont ainsi été équipés de LED dès le milieu des années 2010.

Enfin, étant également soucieux de son voisinage, le Groupe travaille à rendre ses implantations les plus discrètes possible en cherchant à réduire lors des rénovations, et au-delà des seuils établis par la réglementation, les nuisances sonores de ses magasins en renforçant l'isolation acoustique.

7.1.4. Impact environnemental des transports

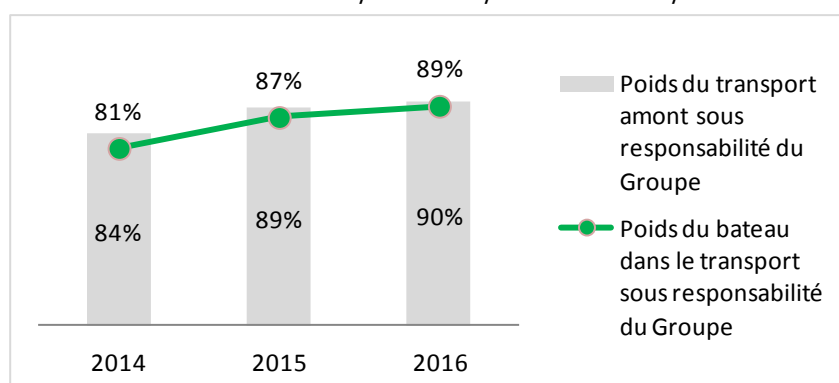
Les transports, qui constituent avec les consommations d'énergie la principale source d'émission de gaz à effet de serre, font l'objet d'un suivi particulier. Compte-tenu de leurs spécificités, les données relatives au transport sont étudiées en deux catégories, le transport amont et le transport aval.

Transport amont :

Le transport amont couvre les flux de transport de marchandises (routiers, maritimes ou aériens) entre les fournisseurs et les entrepôts du Groupe ETAM.

Le périmètre couvert par l'analyse ne comporte que les flux à destination des plateformes logistiques en France qui couvrent l'activité en Europe. La voie maritime, économique et à impact environnemental réduit (ratio T_{éq}CO₂/tonne.km le plus faible) est de loin le mode de transport privilégié pour les liaisons intercontinentales. Les collections devant suivre le rythme des saisons, ce choix du maritime implique davantage d'anticipation et une excellente fluidité dans les relations avec les fournisseurs. A titre d'illustration, les commandes des marques européennes pour lesquelles le Groupe assure la responsabilité du flux de transport sont acheminées par bateau pour près de 90% des quantités.

Indicateurs de transport amont pour la zone Europe :



Des directives ont été données aux marques du Groupe afin de favoriser le transport en bateau, ce qui s'est traduit par un poids croissant du transport maritime dans le transport amont ces dernières années. Cependant, certaines situations (réassortiment de pièces ou compensation de retards de production) imposent de recourir au transport par avion qui reste le moyen d'approvisionnement le plus rapide. Pour réduire l'impact environnemental de ces changements de modes de transport, le Groupe étudie des pistes d'actions permettant d'augmenter le poids des fournisseurs plus proches du pays de consommation et ainsi diminuer les délais de transport.

Enfin, et toujours dans l'optique de réduire le coût et l'impact des transports, les services achats du Groupe ETAM collaborent avec les directions des marques à élargir les options de transport.

Transport aval :

Le transport aval concerne les flux d'approvisionnement depuis les entrepôts vers les points de vente. Le périmètre couvre les entrepôts exploités en propre pour l'Europe et la Chine et les prestataires logistiques uniquement pour l'Europe. Ce transport est totalement effectué en camion. Le rythme des réapprovisionnements est piloté par le Groupe mais l'acheminement est assuré par des prestataires externes.

En 2016, les volumes expédiés depuis les plateformes logistiques ont représenté 4,6 millions de tonnes.km à destination des points de vente européens et 12,7 millions de tonnes.km à destination des points de vente chinois (à l'exclusion des retours de marchandises des magasins vers les entrepôts).

Volume de transport de marchandises aval en 2015 et 2016 :

	2016	2015*	Evolution
Europe			
Volume transporté (t.km)	4 556 510	4 709 829	-3,3%
Emissions (tonne de CO ₂)	811	838	-3,3%
Chine			
Volume transporté (t.km)	12 682 204		
Emissions (tonne de CO ₂)	2 257		

*Les données 2015 ont été retraitées afin de tenir compte de la mise à jour du facteur de conversion, cf note méthodologique (178 gCO₂/t.km vs 611 gCO₂/t.km auparavant)

Le volume en Europe a diminué de 3,3% par rapport à 2015 étant donné la baisse du poids des activités de prêt-à-porter dans le volume d'affaires, conduisant à une réduction du poids moyen par pièce transportée.

En Chine le volume est significativement supérieur à l'Europe compte tenu de la prépondérance des activités de prêt-à-porter (vs prépondérance des activités de lingerie en Europe) et de distances plus importantes à couvrir.

Il est à noter que le développement de l'offre de service de livraison des commandes internet en magasin est un facteur d'intensification des flux logistiques. Le Groupe envisage de modifier le mode d'individualisation des colis internet livrés en magasin afin de réduire leur impact sur l'intensité carbone du transport aval.

Enfin, pour limiter l'impact de sa chaîne logistique, le Groupe prend des mesures visant à optimiser les chargements et réduire la fréquence des approvisionnements, par exemple en mettant fin au réapprovisionnement quotidien des magasins à faible rotation de stocks en 2016. Par ailleurs, le Groupe étudie la possibilité de mettre en place des chargements en vrac en sortie d'entrepôts, qui permettraient, en s'affranchissant des contraintes d'occupation des planchers des camions liées à l'utilisation des palettes, d'améliorer le taux de remplissage et de réduire d'au moins 20% le nombre d'allers-retours entrepôts/magasins.

7.2. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS

7.2.1. Impact environnemental des emballages et des déchets produits

Le conditionnement des produits pour leur commercialisation en magasins ou leur vente par correspondance nécessite différents types d'emballages. Il s'agit principalement de sacs remis en caisse, de boîtes de livraison e-commerce, de cintres et d'étiquettes de prix. Ce thème est développé ci après sur le périmètre Europe du Groupe uniquement.

1 475 tonnes d'emballages ont été utilisées par le Groupe en Europe en 2016, soit une progression de 8% par rapport à 2015. Papier-cartons et plastiques représentent respectivement 64% et 33% des emballages consommés. A noter que l'activité e-commerce affecte significativement l'évolution des volumes de cartons de livraison individuelle.

Au travers de ses échanges menés avec Eco emballage depuis 2015, le Groupe ETAM travaille à optimiser les emballages de ses produits. Plusieurs mesures visant à améliorer la recyclabilité des déchets ont été mises en place en 2016 : les étiquettes plastiques ont été remplacées par des supports papier recyclables, et de nouveaux fournisseurs ayant une démarche d'économie circulaire ont été sélectionnés. L'entrepôt de Compans, dans le but d'augmenter le taux de recyclage, a mis en place un service de livraison sur cintre (prêt à vendre) permettant de trier pour recyclage les déchets auparavant non valorisés en magasin. L'entrepôt a également investi dans des dispositifs de tri et des

compresseurs lui permettant de compacter et revendre les déchets valorisables. Enfin, une révision de la conception des boîtes et sacs d'envoi e-commerce a également été menée pour réduire la quantité de matériaux utilisée ainsi que l'espace occupé dans les camions de livraison, ceci afin d'augmenter leur taux de remplissage.

Au-delà des emballages, la production de déchets au sein du Groupe ETAM vient essentiellement de sa chaîne logistique, c'est à dire des opérations de réception, stockage, reconditionnement et expédition de marchandises vers les points de vente. Ces déchets sont principalement constitués de cartons de transport, de films de protection, de ruban adhésif et sont très majoritairement non dangereux. Les déchets dangereux, qui représentent un volume marginal, correspondent en général à des mises hors service d'appareils électriques et électroniques des magasins ou du siège lorsqu'ils ne sont pas repris par leur fournisseur.

Utilisation d'emballages et production de déchets en tonnes en Europe pour 2015 et 2016 :

	2016	2015	Evolution
Volume d'articles traités à destination des magasins et du siège	10 905	11 279	-3,3%
Emballages	1 475	1 362	8,3%
Déchets sur chaîne amont (en entrepôts)	1 446	1 646	-12,2%
Déchets sur chaîne aval (en magasins)	1 515	1 541	-1,7%
Déchets au siège	150	146	3,0%
Emballages et déchets	4 586	4 695	-2,3%
Cartons et plastiques	4 160	4 239	-1,9%
Déchets industriels et banaux	426	456	-6,6%
Emballages et déchets	4 586	4 695	-2,3%

Les activités du Groupe en Europe ont généré 3 111 tonnes de déchets en 2016 qui comprennent :

- la réception et le stockage des marchandises aux entrepôts pour 1 446 tonnes. Ce chiffre exclut l'entrepôt géré par un prestataire externe au Groupe. La réduction de 12% s'explique par la réduction des fermetures de magasins, occasionnant moins de déchets mobiliers, et par la réalisation en 2015 d'une vague de nettoyage afin de libérer de nouveaux espaces,
- la distribution des produits des plateformes logistiques vers les points de vente en Europe pour 1 515 tonnes. Ce chiffre est une estimation fondée sur le poids de l'emballage utilisé en transport aval et dont le périmètre de reporting a été étendu de la France à l'Europe en 2015.
- les activités au siège pour 150 tonnes.

Le taux de valorisation des déchets n'est pas déterminable à ce jour.

À une échelle plus modeste, le Groupe a progressivement numérisé la communication entre le siège et ses magasins : les différentes notes d'information ou notes merchandising sont envoyées via l'intranet interne et peuvent être consultées depuis les tablettes numériques disponibles en magasins. Ces nouvelles applications permettent à la fois de fluidifier les échanges entre le siège et les magasins et d'en réduire l'empreinte environnementale.

7.2.2. Impact des matières premières et produits en fin de vie

Le Groupe ETAM étudie le développement d'un outil qui devrait lui permettre dès 2017 de détailler ses achats par type de matière textile achetée pour la confection de ses produits.

8. COLLABORATEURS TALENTUEUX

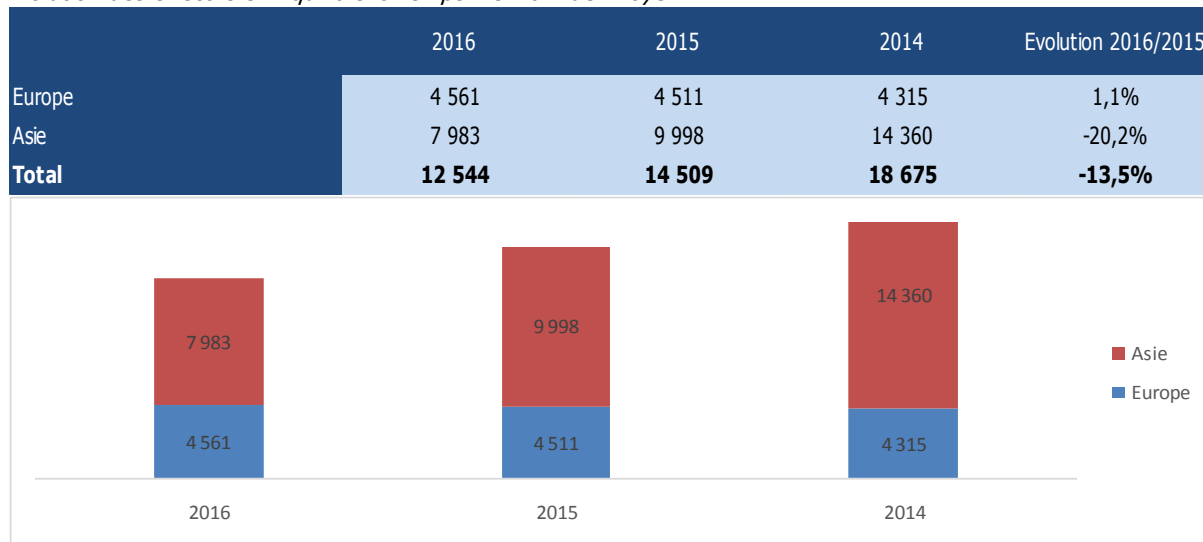
Le Groupe ETAM a toujours donné une place centrale aux femmes et aux hommes qui font sa réussite au quotidien. Ainsi, depuis sa création, le Groupe s'attache à renforcer sa capacité d'innovation sociale orientée principalement vers le développement des collaborateurs.

En 2016, l'effectif annuel moyen du Groupe ETAM était de 12 544 personnes en équivalent temps plein (ETP) soit une baisse de 13,5%. Dans le détail, la présence du Groupe a diminué en Asie avec des effectifs qui ont réduit de 20,2% mais a progressé en Europe où ils ont augmenté de 1,1%. Ces évolutions reflètent l'adaptation de l'organisation aux évolutions des différents marchés.

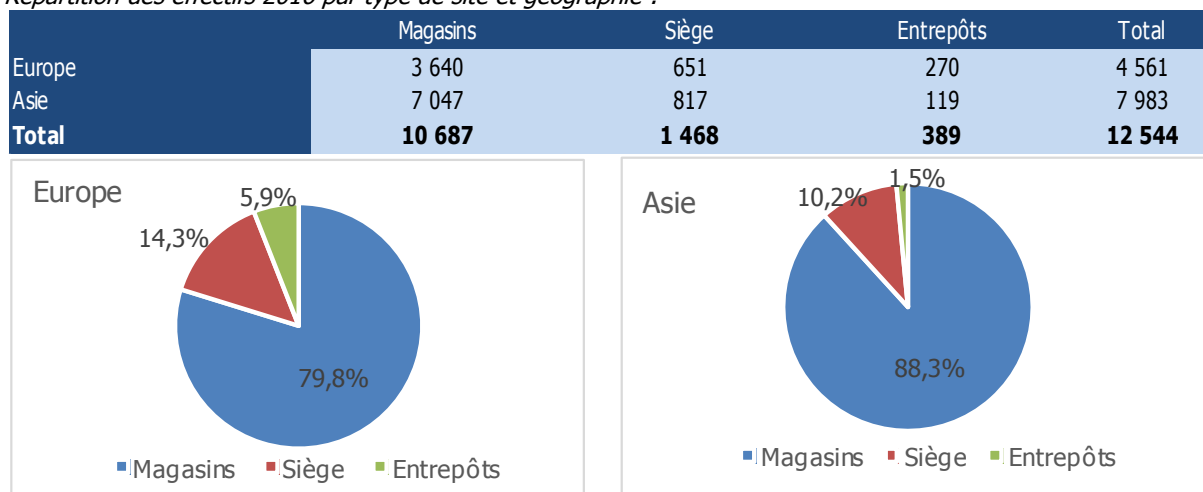
Un changement de méthodologie dans la comptabilisation des équivalents temps plein pour l'exercice 2016, à savoir l'exclusion des contrats d'intérim, impacte à hauteur de 4,7% la baisse de l'effectif annuel moyen du Groupe ETAM (la baisse est donc de 8,8% en reprenant la méthodologie utilisée en 2015) et de 6,5% pour le périmètre Asie.

La population de collaborateurs en magasin est la plus importante. Elle représente 85,2% de l'effectif annuel moyen (ETP).

Evolution des effectifs en Equivalent Temps Plein annuel moyen :



Répartition des effectifs 2016 par type de site et géographie :



Pour la France, les personnes en suspension de contrat sont comprises dans le comptage des effectifs moyens et ETP (126 ETP en 2016).

Pour la Chine, les intérimaires ne sont pas inclus dans les effectifs de 2016. Les contrats à temps partiel sont considérés comme des ETP car leur part est très faible.

8.1. ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES TALENTS

L'objectif du Groupe ETAM est de devenir un acteur global en répondant aux enjeux d'internationalisation, de renforcement de la culture managériale et de digitalisation. Cela passe par :

- Le développement et le renforcement d'une marque employeur connue en France comme à l'international et capable d'attirer et de fidéliser les talents ;
- La capacité à détecter les talents et à les faire grandir en les accompagnant, notamment dans leur développement international.

Ce chantier prioritaire a été confié au *Pôle Talent Development* et s'appuie sur la volonté du Groupe de maintenir ses acquis sociaux et d'innover pour adapter constamment ses pratiques aux enjeux émergents.

8.1.1. Renforcement de la marque employeur

L'année 2016 a été marquée par de multiples initiatives visant à mieux faire connaître l'identité du Groupe ETAM et de ses marques :

- Par le développement du site de recrutement du Groupe (<http://offres-emploi.etam.com/jobs/>) qui permet de valoriser les métiers de la distribution et les spécificités du Groupe et de faire connaître ses offres d'emplois ;
- Par le lancement d'une campagne de communication grand public visant à promouvoir les offres d'emplois des marques du Groupe.

Par le développement des relations avec les écoles : interventions dans les cycles supérieurs principalement pour mieux faire connaître les métiers de la distribution ainsi que la présence internationale du Groupe aux jeunes diplômés.

8.1.2. Développement d'une culture commune

Les collaborateurs du Groupe ETAM ont un sentiment d'appartenance très fort aux trois marques. Afin de contribuer au développement d'une culture commune, le Groupe a fait le choix de développer un large programme d'appropriation des valeurs de l'entreprise (Exigence, Audace, Élégance et Bienveillance) et de faire des managers les relais principaux de la culture d'entreprise :

- Mise en place de petits déjeuners des managers et création d'une communauté de managers (formation sur les valeurs et les pratiques managériales et mise à disposition d'une boîte à outils managériaux) ;
- Formations sur les valeurs de l'entreprise en magasin et au siège et développement d'un programme spécifique pour les entrepôts ;
- Mise en place en 2016 de trois « *Curious break* » ouverts à tous sur les thèmes de l'optimisme, des dessous du Liveshow et de l'innovation ;
- Au-delà, et afin de faciliter la présence et la transversalité entre les différentes entités du Groupe qui emploient près de 50 nationalités, une formation dédiée à la multiculturalité a également été développée en 2016 ;
- Création d'un Programme Talents en partenariat avec l'école HEC. Il prend la forme d'un parcours en quatre modules s'étalant sur quatre jours que les cadres peuvent suivre pour renforcer leur vision transversale et internationale du Groupe tout en développant des compétences plus spécifiques à leur métier.

8.1.3. Equité de rémunérations

Pour retenir les talents, le Groupe ETAM porte une attention particulière à la fixation d'une rémunération juste pour l'ensemble de ses collaborateurs et l'ensemble de ses géographies.

La masse salariale brute s'élève à 195 639 K€ ce qui représente une hausse de 1,2% par rapport à l'exercice précédent. Le total des rémunérations s'établit à 295 835 K€ et se décompose de la manière suivante :

Rémunération des salariés en 2016 :

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Masse salariale brute	1 423 589	128 305 099	19 074 250	38 169 377	3 060 813	5 605 915	195 639 043
Charges salariales payées sur les salaires bruts	345 418	39 462 884	6 079 988	14 015 277	1 246 029	2 332 927	63 482 523
Participation et intéressement	54 932	9 044 246	883 382	2 074 190	159 337	163 113	12 379 200
Charges salariales payées sur la participation et l'intéressement	4 526	385 790	37 013	104 731	12 762	25 915	570 737
Autres dépenses bénéficiant aux employés	172 515	21 919 481	319 600	921 037	164 184	267 090	23 763 907

Une part de rémunération variable est systématique et construite différemment en fonction du niveau de responsabilité et du métier de chacun. Ce variable permet de valoriser l'engagement et la réussite de chacun par rapport à la dynamique collective. Les entretiens annuels de développement sont l'occasion de fixer des objectifs individuels et de suivre leur atteinte.

Pourcentage de salariés dont la rémunération 2016 comprend une partie relative à la performance :

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Europe	95,2%	99,1%	87,3%	79,8%	96,0%	99,5%	96,9%
Asie	100,0%	100,0%	30,3%	42,9%	94,4%	87,7%	93,7%

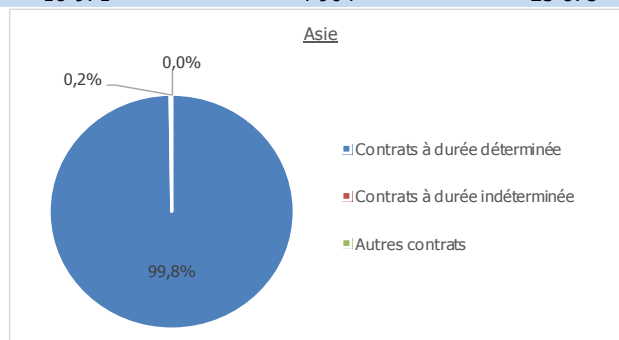
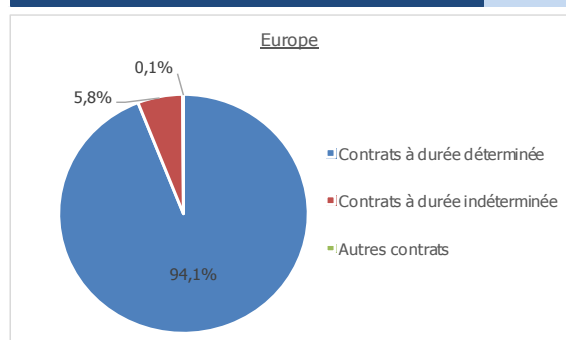
Enfin, le Groupe ETAM a signé un accord de participation ainsi qu'un accord d'intéressement commun à l'ensemble des sociétés du périmètre France du Groupe. Ce dernier n'a pas généré de versement en 2016 car le seuil de déclenchement (et plus précisément les indicateurs de performance) n'a pas été atteint.

8.1.4. Recrutements

Le Groupe ETAM continue sa politique de recrutement ambitieuse afin de satisfaire les besoins de ses différents métiers et ses différentes implantations géographiques. A ce titre, 1 118 contrats à durée indéterminée ont été signés en 2016 ainsi que 22 737 contrats à durée déterminée.

Répartition des recrutements Groupe en 2016 par type de contrat :

	Europe	Asie	Total
Contrats à durée déterminée	17 844	4 893	22 737
Contrats à durée indéterminée	1 107	11	1 118
Autres contrats	20	-	20
Total	18 971	4 904	23 875



Les employés permanents ont un contrat sans date de fin avec une société du Groupe, alors que les employés temporaires sont ceux ayant un contrat comportant une date de fin avec une société du Groupe. Les recrutements « Autres » correspondent aux contrats en alternance conclus en Espagne et en Belgique et aux contrats signés dans le cadre de la réalisation d'un projet spécifique dont la date de fin n'est pas précisée.

Pour la France, 3 058 contrats d'intérim ont été conclus en 2016 suite à un changement de politique visant à favoriser l'intérim par rapport aux contrats à durée déterminée pour les contrats d'une durée inférieure à une semaine.

Pour l'Europe, les contrats à durée déterminée correspondent aux CDD conclus pour remplacement de salariés absents (maladie, maternité, congé parental...), soit pour les renforts des équipes sur des périodes toujours de courte durée, notamment pour les soldes.

En Chine, du fait de la législation, les recrutements sont effectués sous la forme d'un contrat à durée déterminée de trois ans (renouvelable à nouveau trois ans, le passage en contrat à durée indéterminée étant effectué au terme des six ans). A noter que contrairement à l'Europe, pour la Chine, les modifications de contrat (changement de type de contrat, d'horaire) sont comptées dans les entrées et sorties des effectifs. Par ailleurs les contrats intérimaires ne sont pas intégrés.

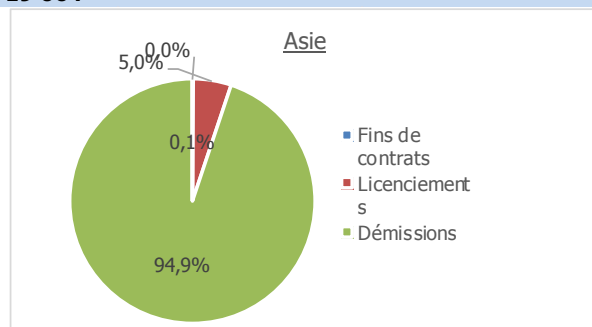
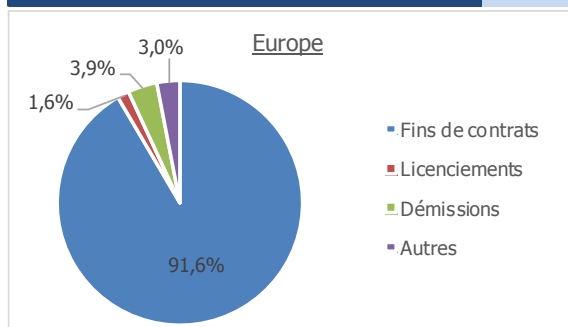
8.1.5. Départs

En 2016, le nombre total de départs s'est élevé à 25 279 dont 69,1% de fin de contrats et 26,2% de démissions.

Les fins de CDD correspondent aux contrats qui ne sont pas renouvelés par l'employeur à leur terme. Le nombre de démissions inclut les ruptures de CDD avant leur terme ou à leur terme, à l'initiative de l'employé. Le nombre de licenciements inclut les ruptures de CDD avant leur terme, à l'initiative de l'employeur. A noter que les ruptures de période d'essai sont comptabilisées dans la catégorie « Autres ».

Répartition des départs Groupe en 2016 par type :

	Europe	Asie	Total
Fins de contrats	17 455	7	17 462
Licenciements	297	311	608
Démissions	735	5 897	6 632
Autres	577	-	577
Total	19 064	6 215	25 279



Pour la France, le nombre de fins de contrats est en diminution du fait du changement de politique qui vise à favoriser les contrats d'intérim par rapport aux contrats à durée déterminée (pour les durées inférieures à une semaine).

A noter que pour la Chine, les contrats intérimaires ne sont pas inclus.

8.1.6. Taux de rotation de l'emploi (contrats à durée indéterminée)

Le taux de rotation de l'emploi des contrats à durée indéterminée pour la France est de 29,1% en 2016. C'est dans les magasins qu'il est le plus fort avec un taux de 32,8%.

8.2. GESTION DES COMPÉTENCES ET EMPLOYABILITÉ

Le Groupe ETAM considère la politique de développement des compétences comme un élément central de sa politique de gestion des ressources humaines. Elle doit permettre à chacun de s'épanouir

dans son métier et son environnement de travail et de contribuer pleinement à la réussite collective. Le Groupe est attentif à ce que chacun puisse être l'acteur de son parcours professionnel.

8.2.1. Formation en France

Le Groupe ETAM investit depuis de nombreuses années dans la formation de ses collaborateurs. Le budget formation de 2016 s'élève ainsi à 601 586€.

A ce titre, en 2016, 3 145 stagiaires ont bénéficié de 22 369 heures de formation. Ces formations ont principalement concerné les thématiques d'intégration, de management et de techniques de vente, afin d'accompagner les orientations stratégiques du Groupe.

Spécifiquement en matière d'intégration, une partie du parcours de formation des hôtesse de vente se fait depuis 2016 via la plateforme e-Campus du Groupe. Il s'agit d'un outil qui rassemble différents modules de formation et qui est mis à la disposition des responsables de magasins pour former leurs équipes.

Toujours pour les magasins, l'année 2016 a été marquée par la mise en place d'un parcours de formation diplômante NUM de 9 mois. 60% des personnes ayant suivi ce programme ont connu une évolution de carrière dans l'année.

En parallèle, le Groupe ETAM s'est donné pour objectif de promouvoir l'insertion professionnelle. Cela se traduit par l'engagement d'atteindre 5% de l'effectif présent en France en contrat d'alternance conformément aux obligations légales pour les sociétés de plus de 250 salariés. Le Groupe est aujourd'hui à 4,2% sur le périmètre des 4 sociétés concernées à savoir : ETAM Prêt à porter (6,77%), ETAM Lingerie (6,13%), UNDIZ (4,78%) et 1.2.3 (4,88%), ces deux dernières ayant progressé de plus de 10% entre 2015 et 2016.

Répartition des heures de formation et nombre de stagiaires présents en France par sexe et type d'activité en 2016 :

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre de stagiaires (formation de plus d'une demi-journée)	18	1 103	67	288	46	84	1 606
Nombre d'heures de formation (formations de plus d'une demi-journée)	161	13 237	1 003	4 003	446	783	19 633
Moyenne (h/stagiaire)	9	12	15	14	10	9	12
Nombre de stagiaires (formation de moins ou égale à une demi-journée)	7	771	84	500	33	144	1 539
Nombre d'heures de formation (formations de moins ou égale à une demi-journée)	14	1 367	137	778	69	372	2 737
Moyenne (h/stagiaire)	2	2	2	2	2	3	2

Seules les heures de formation effectuées en 2016 (que la formation se soit achevée en 2016 ou s'achève en 2017) et dont la feuille d'émargement est présente dans le dossier au moment de l'établissement du rapport ont été comptabilisées (les heures de formation en e-learning ne sont donc pas comptabilisées dans ces chiffres). A noter que le nombre total d'heures de formation en France n'inclut pas les heures de formation continue liées aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation, car celles-ci sont étalées sur des périodes plus longues qu'une année. A noter également qu'un changement de méthodologie de calcul a été opéré en 2016 : à présent, si un employé a suivi plusieurs formations en 2016, il est comptabilisé plusieurs fois.

8.2.2. Formation dans le reste de l'Europe

Les collaborateurs présents à l'international bénéficient des mêmes grands principes et axes de formation du Groupe en France. Notamment les cursus d'intégration, les formations relatives aux produits ainsi qu'aux process magasins. Le développement de la formation dans les pays européens autres que la France constitue un axe de travail important depuis deux ans et pour le futur. Il s'appuie

notamment sur la plateforme e-Campus déployée dans les pays européens (hors France) courant 2016.

En 2016, 364 stagiaires présents dans les pays européens hors France ont bénéficié de 5 207 heures de formation.

Répartition des heures de formation et nombre de stagiaires présents dans les autres pays européens par sexe et type d'activité en 2016 :

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre de stagiaires (formation de plus d'une demi-journée)	1	271	2	19	0	0	293
Nombre d'heures de formation (formations de plus d'une demi-journée)	21	4 470	94	454	0	0	5 039
Moyenne (h/stagiaire)	21	16	47	24	-	-	17
Nombre de stagiaires (formation de moins ou égale à une demi-journée)	0	71	0	0	0	0	71
Nombre d'heures de formation (formations de moins ou égale à une demi-journée)	0	168	0	0	0	0	168
Moyenne (h/stagiaire)	-	2	-	-	-	-	2

8.2.3. Formation en Asie

Un service formation est dédié aux activités chinoises. Il propose aux collaborateurs présents en Chine des actions de type « catalogue » et des formations sur la connaissance des marques, des enseignes, du produit et des process. Ces modules sont dispensés dans les différentes régions du pays. Le personnel de vente dispose par ailleurs d'un e-learning accessible en magasin qui comprend trois modules de formation : culture d'entreprise, produits et matières.

En 2016, 122 376 stagiaires présents en Asie ont bénéficié de 859 219 heures de formation.

Répartition des heures de formation et nombre de stagiaires présents en Asie par sexe et type d'activité en 2016 :

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre de stagiaires (formation de plus d'une demi-journée)	98	121 918	76	274	0	0	122 366
Nombre d'heures de formation (formations de plus d'une demi-journée)	686	854 119	1 269	3 145	0	0	859 219
Moyenne (h/stagiaire)	7	7	17	11	-	-	7
Nombre de stagiaires (formation de moins ou égale à une demi-journée)	0	0	3	7	0	0	10
Nombre d'heures de formation (formations de moins ou égale à une demi-journée)	0	0	10	24	0	0	34
Moyenne (h/stagiaire)	-	-	3	3	-	-	3

8.2.4. Dispositif de gestion des compétences et des carrières

Un parcours d'intégration est proposé à l'ensemble des collaborateurs. Il est décliné en fonction des compétences spécifiques à chaque typologie de poste. A ce titre, l'ensemble des collaborateurs du siège passe sa première semaine en magasin pour comprendre leurs fonctionnement et contraintes quotidiennes.

Afin de comprendre les besoins d'accompagnement requis par les nouveaux métiers et les nouveaux savoir-faire à acquérir ou développer, que ce soit au siège, dans les magasins ou en logistique, le principe des *Talent Review* a été étendu aux magasins en 2016. L'objectif est de pouvoir détecter et

anticiper au mieux les besoins et travailler à l'élaboration de plans de succession dans chacun des métiers du Groupe.

Enfin un nouveau système d'information RH européen a été mis en place en 2016. Les fonctionnalités seront élargies au fil du temps et permettront à terme de suivre les collaborateurs de leur recrutement à la fin de leur carrière.

8.3. DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Le Groupe ETAM est très attaché à valoriser les personnalités pour répondre à l'exigence de son métier. C'est grâce à la mixité de ses effectifs que le Groupe pourra atteindre ses objectifs stratégiques notamment en termes d'internationalisation.

Reflet de cet engagement, deux accords spécifiques à la question de la diversité ont été signés pour la France en 2016 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et sur le handicap. Ces deux accords illustrent parfaitement l'engagement du Groupe à respecter le principe de non-discrimination et l'objectivité totale dans le recrutement, l'égalité salariale et l'équité dans l'accompagnement des collaborateurs.

La communication RH a pour vocation d'attirer les talents de toutes origines et de mettre en lumière la diversité au sein du Groupe. La législation française au sujet de l'égalité professionnelle et plus généralement de la non-discrimination, est affichée sur chaque site de travail du Groupe. Les responsables de magasin y sont par ailleurs formés dès leur cursus d'intégration. En dehors de la France, le Groupe est vigilant à se conformer aux autres dispositions particulières locales à ce sujet.

8.3.1. Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

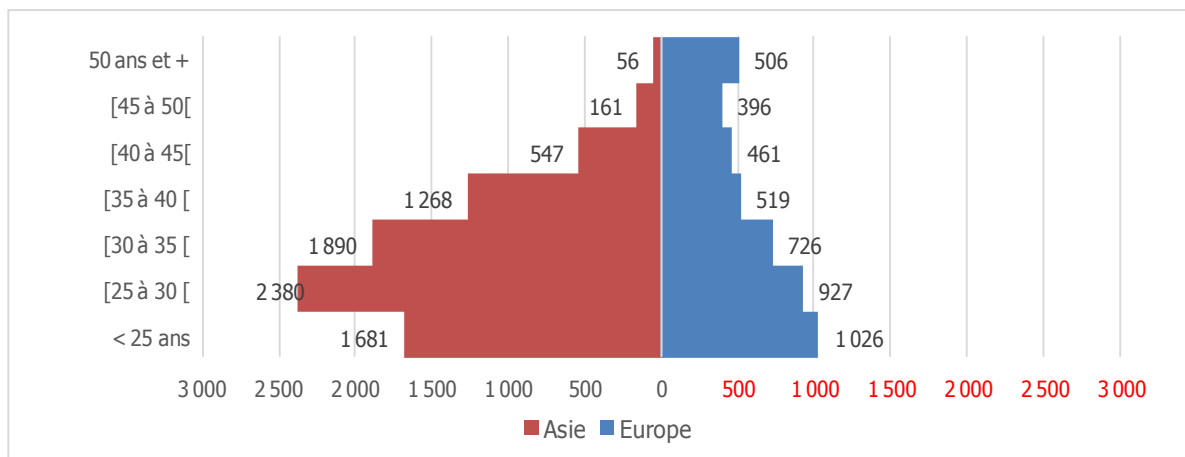
L'effectif du Groupe ETAM est caractérisé par une présence féminine très forte puisque les femmes représentent 95,7% des employés en 2016.

Mais, même si les femmes sont très présentes dans le Groupe, celui-ci a renouvelé son engagement en faveur de l'égalité professionnelle à travers les termes de l'accord signé le 28 juin 2016 pour la France et d'une durée de trois ans. Les thématiques de travail identifiées portent sur les conditions d'accès à l'emploi, l'égalité salariale, la formation professionnelle, les conditions de travail et d'emploi ainsi que sur l'articulation entre vie professionnelle et personnelle. Le suivi de cet accord est confié à l'observatoire de la Qualité de vie au travail (voir paragraphe Sécurité et qualité de vie au travail) et la Commission de suivi de l'égalité professionnelle hommes / femmes, qui est une obligation légale, continue à exister en parallèle.

8.3.2. Pyramide des âges

Le Groupe ETAM est marqué par la jeunesse de ses effectifs puisqu'il emploie 2 707 salariés (ETP) de moins de 25 ans soit 21,6%. La séniorité globalement plus élevée en Europe qu'en Chine s'explique par le dynamisme plus important du marché de l'emploi en Chine qui tire le taux de rotation des effectifs à la hausse et freine l'acquisition de l'ancienneté.

Pyramide des âges en 2016 en nombre annuel moyen de salariés (ETP) :



8.3.3. Politique handicap

Le Groupe ETAM s'emploie chaque jour à cultiver la différence. Sa volonté, au travers de la Mission Handicap, est d'accompagner ses collaborateurs dans l'amélioration de leur qualité de vie au travail et de revendiquer la différence comme une force et la diversité comme une richesse pour l'entreprise. Le handicap n'échappe pas à la règle et la politique RH du Groupe en la matière vise trois axes d'action prioritaires : la sensibilisation des salariés, le maintien dans l'emploi et le recours au secteur protégé.

Cette politique handicap est formalisée à travers le nouvel accord signé le 28 juin 2016 pour la France. Il prend la suite des deux précédents accords de 2013 et 2015 qui ont notamment permis de sensiblement améliorer l'accompagnement des salariés en situation de handicap. Dans ce sens il a pour objectif de prolonger les dispositifs existants.

Le taux d'emploi de travailleurs handicapés, en France, se situe à 0,8% du total de l'effectif.

8.4. SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le thème de la sécurité et de la qualité de vie au travail est un sujet omniprésent pour le Groupe ETAM de par les spécificités de son activité. Il veille depuis plusieurs années à mettre en œuvre des actions pertinentes au regard des facteurs de risques et des contraintes opérationnelles qui sont les siennes, notamment au sein des magasins.

Les dispositions relatives à la sécurité sont intégrées au règlement intérieur, qui en fixe les mesures d'application.

Par ailleurs, pour la France, le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) est mis à jour tous les ans et ce après validation des membres du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Le DUER a pour objet de recenser précisément les risques et les recommandations existantes en fonction de la tâche ou de la situation rencontrée. Le DUER est accessible en magasin via l'intranet.

Le Groupe n'a pas manqué également de mettre à disposition de ses salariés des consignes de sécurité et de prévention ayant vocation à sensibiliser ces derniers sur certains sujets nécessitant une vigilance particulière (notamment, vol, dégâts des eaux, incendie, accident matériel ou corporel en magasin).

Enfin, un PAPRIACT (« Plan Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail ») est réalisé avec le CHSCT pour l'année 2016/2017 au sujet des axes de prévention. Le PAPRIACT a pour objet notamment d'opérer un descriptif des mesures et actions que l'entreprise prévoit d'entreprendre dans les domaines précités lors de l'année à venir et opère une budgétisation prévisionnelle des mesures et actions précitées. A ce titre, il a été convenu de définir quatre axes de politique de prévention :

1/ Prévenir les Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

A cet égard, il a été prévu d'organiser une campagne d'information et de formation à l'attention de tous les salariés des magasins à l'aide d'un support individualisé.

Ce support individualisé est matérialisé par une réglette décrivant pour chaque situation de travail la meilleure posture physique à adopter.

2/ Prévenir les agressions

A cet égard, il a été prévu d'organiser une formation à destination de tous les salariés magasins sur les bonnes réactions face à une agression physique. Cette formation se fera via e-learning (sur l'IPAD) sous format de petits films courts présentant des situations d'agressions physiques différentes de manière légère afin de les dédramatiser. L'idée est de présenter des manières de bien réagir en cas de confrontation à ces situations.

3/ Référencement de fournitures et matériels de travail

Il a été décidé de rédiger un catalogue de fournitures et matériels de travail permettant de faciliter et sécuriser le quotidien des magasins lors de leurs achats.

4/ Mener une réflexion sur le traitement des colis magasins

Dans la mesure où le traitement des colis posait des questions diverses, notamment dans le cadre des réunions CHSCT (poids, livraison, manutention...) et qu'il est pertinent d'optimiser au mieux le process, il a été décidé de constituer un groupe de travail avec des membres du CHSCT sur le sujet.

Ainsi, dans un premier temps, chaque étape du traitement des colis (la forme du colis : poignée, mise sous plastique, moyen d'ouverture) sera analysée ; son remplissage (contrôle du poids) ; sa livraison magasin ; son acheminement en réserve ; son traitement. Et dans un second temps, il sera étudié avec les responsables de la Supply Chain (notamment les Directeurs d'entrepôts) les préconisations d'amélioration envisageables.

Le PAPRIACT étant un document évolutif, le groupe de travail ne manquera pas de réfléchir sur de nouveaux sujets pour l'année 2017/2018.

8.4.1. Organisation du travail

En France, les salariés non cadres à temps plein travaillent 35h par semaine. Leurs horaires sont par ailleurs planifiés. Les cadres bénéficient d'un régime de forfait jours.

Le pourcentage de salariés à temps partiel au niveau du Groupe est de 23% (contre 23% en 2015).

Pourcentage des effectifs Groupe à temps partiel en 2016 par type d'activité et sexe :

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre d'employés en temps partiel	26	3 078	4	43	1	12	3 164
%	31%	26%	1%	4%	1%	5%	23%

NB : le nombre de salariés en Chine travaillant à temps partiel est négligeable par rapport au total des salariés Chinois. Ceux-ci sont donc considérés comme des ETP.

Les heures supplémentaires sont majoritairement réalisées par les collaborateurs des magasins.

Nombre d'heures supplémentaires réalisées par les collaborateurs par type d'activité et sexe :

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
France	7	1 116	0	0	1 912	3 580	6 616
Reste Europe	82	7 469	0	476	0	0	8 027
Asie	18 674	1 450 630	2 603	775	30 368	4 604	1 507 654

8.4.2. Promotion et respect des stipulations des Conventions de l'OIT

Le Groupe ETAM s'engage au respect de toutes les législations locales, notamment celles relatives aux enjeux de liberté d'association et de négociation collective, de travail forcé, de travail des enfants et de non-discrimination en matière d'emploi et de profession. L'encadrement du Groupe, tant au siège qu'en local, veille au bon respect de ces principes et règles.

8.4.3. Santé et sécurité

Le Groupe ETAM tient à rappeler son engagement à appliquer scrupuleusement la réglementation en vigueur au niveau du siège social, des magasins et des entrepôts, quel que soit le pays.

Dans tous les pays où le Groupe est présent en Europe et en Chine, le Groupe a fait le choix d'identifier des salariés qui gèrent, parmi leurs missions, les questions liées à la santé et la sécurité.

- En France, il existe 5 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, des documents annuels d'évaluation des risques pour l'ensemble des établissements et un plan de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail ;
- En Belgique, il existe un Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) ;
- En Espagne, les salariés sont sensibilisés à la sécurité lors de leur embauche, notamment par la remise d'un document d'information à ce sujet ;
- En Pologne, les règles légales de formation à la sécurité lors de l'embauche sont suivies avec le concours d'un organisme extérieur spécialisé ;
- En Chine, il existe des actions de prévention à la sécurité au siège. Les magasins présents dans les centres commerciaux suivent les actions de prévention organisées par ces derniers.

En 2016, les accidents du travail et de trajet pour l'Europe sont au nombre 268. Il y a une nouvelle maladie professionnelle déclarée en 2016.

Nombre d'accidents du travail et de trajet et de maladies professionnelles en Europe en 2016 :

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre d'accidents du travail	1	164	1	3	8	15	192
Nombre d'accidents de trajet	0	65	0	6	1	4	76
Nombre de maladies professionnelles	0	1	0	0	0	0	1
Total	1	230	1	9	9	19	269

L'indicateur relatif aux maladies professionnelles ne recense que les maladies professionnelles déclarées au cours de l'exercice 2016.

En 2016 en France, le taux de fréquence (accidents du travail) est de 16,7% et le taux de gravité (accidents du travail) de 0,72%.

8.4.4. Absentéisme

En Europe, le taux d'absentéisme est de 4,9% en 2016 (il était de 4,5% en 2015). En Chine il se situe à 1,4% (contre 1,1% en 2015).

Taux d'absence maladie par type d'activité, par géographie entre 2015 et 2016 :

	Magasins	Siège	Entrepôts	2016	2015
Europe	5,3%	2,0%	6,4%	4,9%	4,5%
Asie	1,4%	1,1%	0,2%	1,4%	1,1%

8.4.5. Qualité de vie au travail

Le Groupe ETAM considère que l'efficacité collective et la performance de l'entreprise passe nécessairement par une attention particulière portée à la qualité de vie au travail de ses collaborateurs.

Afin de donner un cadre traduisant les engagements du Groupe en la matière, celui-ci a signé avec les partenaires sociaux un accord relatif à la qualité de vie au travail le 28 juin 2016 pour la France, d'une durée de trois ans, qui a pour ambition de :

- Recenser l'ensemble des dispositifs existants dans le Groupe pour en renforcer le suivi ;
- Mettre en place, là où ils manqueraient, des dispositifs sur le sujet ;
- Conserver un état de veille constante, notamment grâce à un observatoire dédié ;
- Faire de cet observatoire un interlocuteur central et unique sur la question de la qualité de vie au travail auprès de toutes les instances représentatives du personnel.

Les principaux leviers qui seront activés à travers ce nouvel accord sont structurés autour de trois champs d'action :

1. Le salariés et son travail : principalement le développement de la communication interne, le renforcement des compétences et des possibilités d'évolution, l'égalité des chances et la solidarité et le temps de travail (planning de travail et réunion, connexion aux outils digitaux, engagement hebdomadaire pour la vie personnelle) ;
2. Les conditions et l'environnement de travail, les relations sociales et de travail : principalement la politique de prévention des risques et les événements collectifs et l'expression des salariés
3. La création d'un Observatoire de la Qualité de vie au travail. Cet observatoire réalise également le suivi de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

En complément de cet accord sur la qualité de vie au travail, un autre accord spécifique au télétravail a été signé le 28 juin 2016 pour la France pour une durée de 18 mois. Il bénéficie aux collaborateurs siège autonomes et dont l'activité ne nécessite pas une présence constante sur le lieu de travail. Les bénéficiaires peuvent ainsi être deux jours par semaine en télétravail pour un total de jours annuel de 40.

8.5. DIALOGUE SOCIAL

Le Groupe ETAM a toujours porté beaucoup d'attention à la qualité de son dialogue social. Cela se traduit par des échanges constructifs avec les partenaires sociaux et la signature de plusieurs accords chaque année.

La Direction du Groupe est également largement impliquée au sein de la Fédération des enseignes de l'habillement ce qui lui permet de contribuer au dialogue social au niveau de la branche et de pouvoir être précurseur sur de nombreux sujets RH comme ce fut le cas avec le travail dominical en 2016.

8.5.1. Relations sociales en France

L'organisation sociale varie d'une géographie à une autre. Ainsi en France, elle est constituée de :

- Une Unité Economique et Sociale avec un CCE, deux CE et deux CHSCT (siège et magasins) ;
- Une Délégation Unique du Personnel et CHSCT pour Mouvaux et l'entrepôt Lingerie ;
- Une instance unique du Personnel (rassemblant CE et CHSCT) pour l'entrepôt de Compans.

Les syndicats représentatifs au sein de l'UES en France sont l'UNSA et la CFE CGC. Dans les autres entités sont représentatifs : la CFDT, la CFTC, la CGT et FO.

Fruit d'un dialogue social fourni, 31 accords ont été signés en 2016 pour la France, il s'agit notamment d'avenants ou de renouvellements de dispositifs déjà existants. Deux d'entre eux sont significatifs :

- Accord relatif à la qualité de vie au travail ;
- Accord relatif au télétravail.

Une réflexion sur le droit à la déconnexion a été menée en 2016 dans le cadre de l'accord sur la qualité de vie au travail.

Par ailleurs, un outil intranet a également été mis à disposition des syndicats et le Groupe envisage de réitérer l'enquête Great Place du Work en 2017 (première enquête réalisée en 2015) afin d'en faire un outil de suivi du climat social au sein de l'entreprise.

8.5.2. Relations sociales dans le reste de l'Europe

Trois pays en dehors de la France disposent d'une représentation du personnel : la Belgique, l'Espagne et la Pologne. En Belgique, des syndicats représentatifs nationaux ont une délégation au sein de l'entreprise ainsi que des mandats électifs.

L'Espagne dispose d'un Comité d'Entreprise depuis le 8 juillet 2016 pour la région de Madrid. Ce Comité est composé de 5 salariés affiliés au syndicat CC.OO. Le pays dispose également d'un représentant du personnel pour la région de Vizcaya (Bilbao) et d'un représentant pour la Catalogne (région de Barcelone).

La Pologne a également des représentants élus par les salariés.

8.5.3. Relations sociales en Chine

Il existe en Chine un syndicat national qui dispose d'une représentation au sein de l'entreprise. Cette représentation syndicale est composée de deux instances :

- Le Labor Union Committee composé de 5 membres élus par les salariés ;
- L'Expense Auditing Committee, composé de 3 membres élus et qui gère un budget d'œuvres sociales.

9. CONTRIBUTIONS SOCIÉTALES

9.1. ETHIQUE DES AFFAIRES

Le sujet du respect de l'éthique des affaires est aujourd'hui une priorité absolue pour les groupes internationalisés et pour les grands donneurs d'ordres.

Alors que l'expansion des activités commerciales hors des frontières européennes expose le Groupe ETAM à des risques de corruption de plus en plus élevés, le Groupe a choisi de mettre à jour ses dispositifs internes de prévention et lutte contre toute dérive en matière d'éthique des affaires et de réactiver sa démarche de sensibilisation des salariés.

9.1.1. Charte de bonne conduite

Tout collaborateur peut être amené, dans le cadre de ses fonctions, à engager la responsabilité du Groupe. Il est donc primordial d'informer les salariés concernés sur les standards éthiques internes. Une Charte de bonne conduite permet de répondre à ce besoin en formalisant les attentes du Groupe. Les collaborateurs doivent ainsi s'engager à respecter les cinq principes suivants :

- Protéger l'image du Groupe ETAM,
- Eviter les situations de conflits d'intérêts,
- Faire preuve d'intégrité,
- Refuser tout acte de corruption,
- Garantir la confidentialité des échanges.

9.1.2. Démarche anti-corrupcion »

Pour renforcer sa démarche de sensibilisation et améliorer sa gestion des risques, le Groupe a mené en 2015 un diagnostic « Prévention de la Corruption » visant à identifier les zones à risques et à évaluer l'exposition aux risques juridiques, financiers et pénaux. Les résultats ont été largement

diffusés en 2016 et des plans d'actions correctifs ont été lancés à la fois en France et en Chine. Enfin, un Code anti-corruption est en cours d'intégration au Règlement intérieur du Groupe afin de le rendre opposable à tous les collaborateurs.

Par ailleurs et comme présenté dans le chapitre « Filières responsables », le Groupe ETAM met également en œuvre une politique éthique spécifique à ses fournisseurs et agents. Cette initiative a pour but d'assurer un dialogue de qualité et une confiance réciproque avec ces parties prenantes clés.

9.1.3. Respect de la propriété intellectuelle

Sur une problématique proche, le Groupe ETAM a également mené un certain nombre d'initiatives pour renforcer le respect de la propriété intellectuelle par ses collaborateurs. Ainsi, une session de sensibilisation des services Achats de toutes les enseignes a été organisée en 2016 afin de communiquer sur les précautions à prendre en matière de propriété intellectuelle, notamment pour ce qui concerne les similitudes entre les produits et la nécessité de pouvoir justifier du droit sur les produits.

En parallèle, Etam Lingerie étudie la possibilité de déposer à l'INPI certains produits et motifs créés par les stylistes internes et souhaite obtenir de ses fournisseurs l'engagement qu'ils sont bien titulaires des droits sur les produits qu'ils vendent à Etam Lingerie ou qu'ils développent pour son compte.

9.2. INNOVATION TEXTILE ET MAINTIEN DES SAVOIR-FAIRE

Ancien site de production de lingerie transformé en bureau d'étude et pôle innovation, Marcq-en-Baroeul (métropole lilloise) s'attache à valoriser les savoir-faire d'une région ayant fait l'histoire de l'industrie textile française. C'est notamment de ce site que sont issues les nouveautés et innovations présentées lors des *Liveshows* annuels et qui se retrouvent ensuite dans les collections disponibles en magasins.

Impliqué au sein du syndicat professionnel Clubtex regroupant les fournisseurs et acteurs techniques de la région Nord Pas de Calais, le Groupe y anime une réflexion autour des fibres textiles synthétiques innovantes et partage avec les acteurs de la région sa vision stratégique du marché de la distribution textile.

Confronté à un manque de compétences pour les métiers d'art sur le site de Marcq-en-Baroeul, le Groupe a créé en partenariat avec une école son propre centre de formation.

Ainsi, depuis trois ans, le Groupe forme deux à trois apprentis diplômés de CAP, Bac Pro ou BTS alternance aux métiers du prototypage ou du modélisme dans la corsetterie. Accompagné par un employé pendant trois mois, l'apprenti peut acquérir la vue produit et les compétences techniques nécessaires à son métier en vue d'intégrer le Groupe.

Le Groupe ETAM participe également à travers ses approvisionnements à la valorisation des savoir-faire et des producteurs français. Ainsi à l'occasion de son centenaire, il a développé une gamme de lingerie confectionnée par Noyon Dentelle.

9.3. SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE EN FRANCE

Fidèle à son ancrage local et son histoire familiale, le Groupe ETAM s'attache à défendre l'emploi français. Tant sa décision en 2015 de maintenir le site de Marcq-en-Baroeul dans le tissu socio-économique nordique que la volonté en 2016 de maintenir ses plateformes téléphoniques en France témoignent de cet engagement.

Cette préoccupation prend aussi d'autres formes. En témoigne la préférence accordée aux artisans français pour la rénovation des magasins Etam : mobilier en bois, maquettisme et marbrerie sont réalisés en France par le réseau d'artisans sélectionné par le Groupe.

Le Groupe s'engage également auprès de ses affiliés avec lesquels s'est construite au fil des années une relation de confiance et de respect. En particulier, le Groupe est l'une des marques à soutenir ses affiliés dans la rénovation de leurs boutiques en mettant à leur service un architecte et son réseau de fournisseurs avec lesquels les prix ont été négociés. En complément, le Groupe contribue jusqu'à 40% au prix des travaux et offre une prime compensant la perte de chiffre d'affaires due à la fermeture à travers de commissions spéciales.

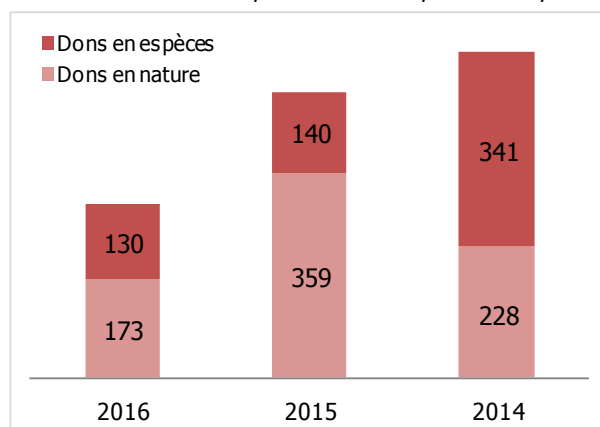
Au-delà de son soutien strictement économique au développement des territoires, le Groupe ETAM contribue également à la valorisation et à la rénovation du patrimoine historique.

En effet, une part importante des implantations des marques se situe à proximité de monuments historiques ou en centre-ville protégés. Le Groupe travaille ainsi à leur préservation et restauration en partenariat avec les autorités et son réseau d'artisans. Il va même au-delà des impératifs réglementaires dans certains cas en restaurant la façade originelle des bâtiments (comme ce fut le cas pour le magasin Etam de Cannes rénové en 2015), ou pour celui de Montpellier pour lequel un partenariat avec les Architectes des Bâtiments de France et la Direction des Affaires Culturelles a permis la remise en valeur du bâtiment.

9.4. SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le Groupe s'engage depuis plusieurs années dans la promotion de la santé, des femmes et de l'éducation, en apportant un soutien financier à différents partenaires associatifs investis sur ces sujets. Ces actions sont soutenues par la Direction Générale, la Direction RSE, les enseignes et les collaborateurs.

Montant en K€ des dons en nature ou en espèces attribués par le Groupe en 2014, 2015 et 2016 :



9.4.1. Partenariats en France

Né d'une réflexion de la Direction sur l'utilité sociale des invendus, le partenariat historique avec l'Agence du Don en Nature (ADN) dépasse le don de marchandises. Ainsi, depuis sa création en 2009, le Groupe a accompagné l'association dans sa recherche de donateurs et l'optimisation de la chaîne logistique.

En complément, le Groupe s'engage également en faveur de la précarité en soutenant les associations AutreMonde et Apprentis d'Auteuil.

Dans le prolongement de ses initiatives sociétales, le Groupe ETAM a également renouvelé en 2016 un accord d'entreprise pour la mise en place d'un fond solidarité pour enfants gravement malades (loi Mathys). Cet accord permet à des collaborateurs de donner des RTT afin qu'ils bénéficient à d'autres salariés afin qu'ils puissent accompagner leurs enfants dans la maladie.

9.4.2. Partenariats à l'international

Fort du succès avec le projet HER réalisé auprès de l'un de nos fournisseurs au Bangladesh en 2014-2015, le Groupe ETAM a poursuivi son action en renouvelant le projet auprès d'un fournisseur basé à Dongguan, dans le Sud de la Chine. En août 2015, 20 ambassadrices ont été sélectionnées pour suivre la formation donnée par BSR. Un total de cinq sessions de formation de deux mois a été déployé sur des sujets tels que :

- La structure reproductrice, l'hygiène et les menstruations,
- La prévention et le traitement des maladies gynécologiques communes,
- Le planning familial,
- La prévention face aux maladies sexuellement transmissibles,
- La gestion de la pression, la nutrition et la santé.

Les ambassadrices ont ainsi pu partager ces informations auprès des 510 employées de ce fournisseur ainsi que dans leur entourage grâce à des discours, aux outils de communication interne, à des discussions informelles, mais également grâce à WeChat et à l'application HER Health.

Les résultats du programme :

- le taux d'employées ayant connaissance des méthodes de contrôle de la grossesse est passé de 48% à 88%,
- le taux d'employées ayant connaissance du virus VIH est passé de 62% à 90%,
- le taux d'absentéisme a quant à lui diminué de 5%.

Ces résultats très encourageants laissent présager des améliorations futures à mesure de la diffusion des informations par les ambassadrices. Le Groupe ETAM est particulièrement satisfait de la conduite de ce projet ayant permis l'amélioration des conditions de vie et du niveau d'éducation sur des sujets primordiaux pour des femmes travaillant sur sa chaîne d'approvisionnement, et va poursuivre ses efforts afin de promouvoir et garantir la santé et l'éducation de la femme.

10. ANNEXES 1 : PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

10.1. PÉRIODE DE REPORTING

Par défaut, les données sociales, sociétales et environnementales sont indiquées pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année écoulée.

10.2. PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Le périmètre des responsabilités sociales et environnementales est le même que celui de la consolidation financière. De fait, les entités couvertes par le reporting sont celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle opérationnel. Les données extra-financières excluent les entreprises associées.

L'organisation juridique du Groupe ne décrivant pas nécessairement de manière pertinente les données de reporting, le périmètre est exprimé par composantes opérationnelles (pays, sites, typologies de magasins, ...) plutôt que par société.

À fin 2016, le périmètre couvert est le suivant :

- Données sociétales (dont l'approche fournisseurs et consommateurs) : totalité du Groupe. Certaines données peuvent parfois correspondre uniquement au périmètre Europe ou Chine. Dans ce cas, l'information du périmètre est précisée.
- Données environnementales : Sites français, espagnols, polonais et chinois pour les données d'énergie et de gaz à effet de serre. Sites européens pour les données concernant le transport amont. Sites européens et chinois pour le transport aval. Sites européens pour les données d'emballages et de déchets.

- Données sociales : totalité du Groupe. Certaines données peuvent parfois correspondre uniquement au périmètre France ou Europe. Dans ce cas, l'information du périmètre est précisée.

10.3. DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

La production des données environnementales est principalement établie à partir du traitement de données issues de systèmes de gestion du Groupe (bases de données des commandes et logistique, comptabilité) ou de la collecte d'informations auprès des collaborateurs et des fournisseurs (bons d'enlèvement, relevés d'activité clients, mesures). Des limites sont toutefois inhérentes à ce processus compte tenu de l'indisponibilité ou de l'imprécision de certaines données. Le Groupe recourt alors à des estimations décrites ci-dessous.

Précisions relatives aux indicateurs environnementaux :

- **Transport amont**

Il recouvre le transport de marchandises entre les fournisseurs et les plateformes logistiques européennes du Groupe, toutes situées en France. Il exclut le transport de tissus, qui dans certains flux de production est acheté directement par le Groupe pour approvisionner les façonniers. Les quantités de tissus sont toutefois négligeables au regard des volumes d'achats réalisés en produits finis. Les indicateurs de poids des volumes pilotés par le Groupe et de part du bateau au sein de ses volumes sont exprimés en quantité.

- **Transport aval**

Il s'agit des flux logistiques assurant la liaison entre les entrepôts et les magasins. Le périmètre est limité aux magasins exploités en propre ou par un partenaire, hors franchises internationales. L'information recouvre les départs de toutes les plateformes logistiques à l'exception des entrepôts externalisés en Chine. L'information donnée en t.km est le résultat du croisement des poids des colis remis aux transporteurs et d'un distancier calculé en interne. La conversion en émission de CO₂ est obtenue en appliquant un facteur de 178 gCO₂/t.km issu des bases de l'Ademe pour les camions remorque grand volume 26T. Ce facteur a été mis à jour en 2016 pour tenir compte de la prépondérance du trafic en semi-remorque dans la chaîne aval. En l'absence de table de facteur d'émission en dehors de la France, le facteur de l'Ademe a été appliqué également à l'étranger.

- **Déplacements professionnels**

Les kilomètres parcourus en avion et en train sont fournis par l'agence de voyage partenaire du Groupe et concernent l'ensemble des salariés en France. Bien que la politique voyage du Groupe soit d'enregistrer les réservations par cet intermédiaire, ce dernier ne capte pas l'intégralité des déplacements professionnels. Les processus actuels ne permettent pas de remonter précisément les consommations de carburant des véhicules en France. Ces consommations ne sont toutefois pas jugées significatives, la flotte automobile étant d'environ 80 véhicules de fonction (dont 2 véhicules électriques).

- **Déchets**

Les tonnages en entrepôts et au siège sont obtenus à partir des bons de passage et/ou des factures des sociétés d'enlèvement. Signalons que ces sociétés chiffrent les tonnages à partir d'une capacité nominale appliquée au nombre de bennes enlevées, estimation qui peut différer de la réalité en fonction du remplissage des bennes. A noter qu'un entrepôt sur les quatre composant l'organisation logistique en Europe est géré par un prestataire logistique et exclu du reporting. Les tonnages de déchets en magasins générés par les flux entre les plateformes logistiques et les points de vente sont estimés à partir du nombre de colis expédiés dans l'année et du poids moyen de l'emballage carton utilisé par colis, obtenu par des pesées réalisées dans les entrepôts.

- **Emballages**

Le reporting est limité à l'Europe et s'appuie sur le processus de déclaration annuel Eco-emballages. Cette déclaration est complexe par la technicité requise pour aborder les emballages sous l'angle industriel et non marketing, et par la difficulté à en exécuter l'exhaustivité. Les

quantités s'appuient alternativement sur les commandes d'achats d'emballages réalisées au cours de l'année ou sur des estimations en rapport avec le nombre de pièces mises sur le marché. Les poids unitaires sont mesurés en interne ou obtenus auprès des fournisseurs.

- **Energie**

Les consommations d'électricité et de gaz des magasins ne s'appliquent qu'aux magasins en France, Espagne, Pologne pour lesquels le Groupe est propriétaire du droit au bail commercial, et à 98% des magasins chinois. Les magasins exploités en franchise ou en concession sont exclus de ces données compte tenu de l'absence d'accès à l'information. Dans le cas des corners de grands magasins en Chine, le Groupe procède à une estimation basée sur le coût de l'énergie facturé par les propriétaires de ces grands magasins et sur le coût au kWh par région. La conversion de ces consommations en émissions de gaz à effet de serre utilise les facteurs d'émission de 60 gCO₂/kWh pour l'électricité en France, 238 gCO₂/kWh en Espagne, 781 gCO₂/kWh en Pologne et 766 gCO₂/kWh en Chine ainsi que de 185 gCO₂/kWh PCS pour le gaz naturel en France, qui sont issus de la base carbone tenue par l'Ademe.

- **Indicateurs siège**

Les consommations d'eau ne sont suivies que sur le périmètre du siège, les systèmes actuels et la quantité importante de fournisseurs ne permettant pas de produire une donnée consolidée sur un périmètre plus large. Les indicateurs sont rapportés au nombre d'occupants du siège de Clichy en équivalent temps plein. Ce nombre d'occupants correspond aux ETP du siège augmenté du nombre de stagiaires y travaillant. Les prestataires ne sont en revanche pas inclus dans le calcul pour des raisons de simplification.

10.4. DONNÉES SOCIALES

Les données sociales correspondent exclusivement aux personnes ayant un contrat de travail avec une entité du Groupe. Les personnes en free lance, en contrat d'intérim, les prestataires extérieurs ainsi que les stagiaires sont donc exclus de ces données. En revanche les contrats d'alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) sont compris dans le périmètre.

Le périmètre de reporting social inclut l'ensemble des entités juridiques consolidées dans le périmètre financier en intégration globale et disposant d'une masse salariale non nulle. Les exceptions à ces règles peuvent être appliquées sur des entités de tailles non significatives (moins de 5 salariés).

Les indicateurs sociaux ont été collectés via un réseau de contributeurs identifiés au niveau des filiales en Europe et en Chine selon un process formalisé depuis 2012 et complété en 2016.

Ce réseau de contributeurs est animé depuis la France par la personne en charge du contrôle de gestion social. Un point spécifique et en local a été réalisé en 2013 avec les départements Ressources Humaines d'Etam en Espagne/Portugal, Belgique/Luxembourg et Chine, afin d'améliorer la qualité des données transmises et les définitions communes des indicateurs.

Un formulaire à compléter reprenant l'ensemble des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, avec les définitions associées, est adressé par mail à chacun des contributeurs.

Les indicateurs quantitatifs relatifs aux effectifs, aux mouvements, à la masse salariale ainsi qu'aux heures de travail sont issus des solutions de paie utilisés dans chacun des pays.

Précisions relatives aux indicateurs sociaux :

- **Effectif Annuel moyen**

- L'effectif annuel moyen est la somme du nombre de personnes ayant un contrat de travail avec le Groupe au dernier jour de chaque mois (y compris les salariés en congé parental, maladie ou toute autre absence dès lors qu'ils sont toujours liés à l'entreprise par un contrat de travail), divisée par 12.

- Ce sont uniquement les effectifs présents au dernier jour du mois qui sont pris en compte ici (un salarié sortant en cours d'un mois n'est comptabilisé dans les effectifs dudit mois).
 - Au cours du dernier trimestre 2016, pour la France, les contrats (CDD) d'une durée inférieure ou égale à 6 jours ont été substitués par le recours à l'intérim.
 - Le classement par âge et entité d'affectation est réalisé sur une moyenne annuelle (il est pris en compte à la fin de chaque mois puis divisé par 12, ainsi un salarié changeant de catégorie en milieu d'année comptera pour 0.5 dans la première catégorie et 0.5 dans la seconde).
 - Les expatriés, s'il y en a, sont décomptés dans l'entité avec laquelle ils sont liés par leur contrat de travail.
 - Pour la Chine, les contrats intérimaires ne sont pas intégrés.
- **Effectif annuel moyen en équivalent temps plein par âge et par sexe**
- L'effectif annuel moyen en équivalent temps plein est la somme du nombre d'équivalent temps pleins ayant un contrat de travail avec le Groupe au dernier jour du mois. Ce calcul étant effectué chaque mois de l'année considérée puis divisé par 12. Le classement par âge et entité d'affectation est une moyenne annuelle (il est pris en compte à la fin de chaque mois puis divisé par 12). La méthodologie et le périmètre utilisés pour sa détermination sont ensuite identiques à ceux de l'indicateur « effectif annuel moyen en nombre de personnes ».
 - L'équivalent temps plein correspond au nombre d'heures contractuel de la personne au dernier jour du mois divisé par l'horaire légal (les personnes en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage sont considérées comme étant à temps plein).
 - En Chine, le nombre de contrats à temps partiel est négligeable par rapport au nombre total des effectifs, ils sont de ce fait considérés comme des ETP.
- **Recrutements**
- Il s'agit du nombre de personnes recrutées au cours de l'année selon le type de contrat. Les deux catégories de contrats sont : à durée déterminée (la date de fin est prévue lors de la signature du contrat) et à durée indéterminée (contrat sans limite de durée). Chaque embauche compte pour une unité, que le contrat soit à temps plein ou à temps partiel.
 - En France, les renouvellements de CDD sans interruption, les changements de type de contrat sans interruption (titularisations de CDD en CDI, de contrat de professionnalisation à CDD...), les mutations entre entités internes au Groupe et les changements de la base horaire contractuelle ne sont pas reportés dans les mouvements.
 - La catégorie « Autres » pour l'Espagne, concerne des contrats de remplacement spécifiques permis par la loi.
 - En Chine, du fait de la législation, les recrutements sont effectués sous la forme d'un contrat à durée déterminée de trois ans (renouvelable à nouveau trois ans, le passage en CDI étant effectué au terme des six ans). Il peut tout aussi bien s'agir d'un contrat à temps partiel (ceux-ci ne sont toutefois pas intégrés dans les calculs) que d'un contrat à temps plein. Par ailleurs, les recrutements « Autres » correspondent aux contrats signés dans le cadre de la réalisation d'un projet spécifique dont la date de fin n'est pas précisée (exemple : changement du système informatique comptable. Par ailleurs, contrairement à la France, tous les changements de contrat (poste, lieu, mouvements internes Etam Chine, type contrat CDD et CDI) sont considérés comme des sorties puis des entrées.
- **Départs**
- Il s'agit du nombre de personnes qui ont quitté le Groupe au cours de l'année. La date de départ prise en compte est la date du premier jour où le salarié ne fait plus partie des effectifs du Groupe. Ainsi un salarié quittant la société le 31 décembre 2015 au soir sera décompté dans les départs de l'année 2016. Le classement se fait selon quatre axes : fin de CDD (c'est-à-dire de contrats à durée déterminée), démission ou licenciement.
 - Les départs liés à des fermetures de magasin sans possibilité de reclassement sont comptabilisés dans les licenciements.
 - Les fins de CDD comprennent les fins de CDD et de contrats d'alternance arrivant à leur terme et les ruptures anticipées de ces mêmes typologies de contrat.
 - Les autres motifs de départs sont indiqués sur la ligne "Autres" (exemples pour la France : rupture conventionnelle, décès, rupture de période d'essai (à l'initiative de l'employeur ou de

l'employé), départ à la retraite, cessions de magasins ; pour la Belgique : départ à la retraite et « clause commun accord »).

Compte tenu du contexte local, les précisions suivantes sont apportées aux données de la filiale chinoise :

- Les fins de CDD correspondent aux contrats qui ne sont pas renouvelés par l'employeur à leur terme ;
- Le nombre de licenciements inclut les ruptures de CDD avant leur terme, à l'initiative de l'employeur ;
- Le nombre de démissions inclut les ruptures de CDD avant leur terme ou à leur terme, à l'initiative de l'employé ;
- Contrairement à la France, tous les changements de contrat (poste, lieu, mouvements internes Etam Chine, type contrat CDD et CDI) sont considérés comme des sorties puis des entrées. Les contrats dits « à temps partiel » ne sont pas intégrés dans les calculs.

▪ **Taux de rotation de l'emploi (contrats à durée indéterminée)**

- Cet indicateur correspond à la somme du nombre d'entrées sous contrats à durée indéterminée et de sorties de contrats à durée indéterminée divisée par le double de l'effectif moyen sous contrat à durée indéterminée.
- Seuls les salariés de la France sont intégrés au calcul.
- Les entrées et sorties ne comprennent pas les changements de type de contrat et les mutations de société à l'intérieur du pays.
- L'effectif moyen inclus les salariés en suspension de contrat.

▪ **Masse salariale**

- La masse salariale brute correspond au montant des rémunérations versées aux salariés du Groupe, quel que soit le contrat, avant application de la déduction des charges liées à la rémunération.
- Les charges sociales correspondent aux charges payées par l'employeur au titre des rémunérations versées aux salariés (incluant les éventuelles réductions de charges sociales).
- Pour les filiales des pays ayant une autre monnaie que l'Euro, le taux de conversion monétaire utilisé est le taux de conversion annuel moyen de l'année transmis par la Direction Financière du Groupe.

▪ **Pourcentage de salariés dont la rémunération comprend une partie relative à la performance**

- Cet indicateur consiste à rapporter le nombre moyen de salariés dont la rémunération comprend une partie relative à la performance (calculé selon la même méthode que l'effectif annuel moyen) à l'effectif annuel moyen.
- Sont pris en compte les salariés ayant un système de prime variable relative à la performance, que cette performance soit collective (exemple : atteinte d'un objectif de chiffre d'affaires fixé à l'équipe d'un magasin) ou individuel (exemple : bonus annuel) et que cette rémunération variable ait été versée ou non.

▪ **Absentéisme**

- Cet indicateur consiste à rapporter le nombre d'heures d'absence pour maladie au nombre d'heures théoriquement travaillées.
- Seule l'absence maladie, qu'elle soit indemnisée ou non, est prise en compte du moment qu'elle est justifiée par un arrêt maladie produit par un médecin.
- Le nombre d'heures d'absence correspond au nombre d'heures dites « perdues » à savoir non travaillées du fait de l'absence d'après le planning théorique de travail du salarié concerné.
- Le nombre d'heures de travail théorique correspond au nombre d'heures de travail contractuel s'il n'y avait eu aucune absence au cours de l'année.

▪ **Santé et sécurité**

- Les taux de fréquence et de gravité ont pu être calculés uniquement pour la France car les données produites par les sociétés prestataires établissant les paies, ne sont pas suffisamment

stables pour cela. Ainsi, cet indicateur reprend le nombre d'accidents intervenus au cours de l'année, qu'il s'agisse d'un accident de travail et que cet accident ait généré un arrêt de travail ou non. La durée de l'arrêt comptabilisée est basée sur le nombre de jours calendaires d'arrêt de travail délivré par le médecin.

- L'indicateur relatif aux maladies professionnelles recense uniquement les nouvelles maladies professionnelles déclarées et reconnues en 2016 en Europe.
- La Chine respecte les normes locales mais aucun indicateur n'est présenté car les normes de comptabilisation des accidents du travail sont différentes et ainsi le nombre d'accidents reconnus par les autorités chinoises est très faible (moins de 10 par an pour une population de plus de 10 000 vendeurs).

▪ **Formation**

- Le nombre reporté correspond au nombre de stagiaires ayant suivi au moins une formation au cours de l'année (un employé qui a suivi plusieurs formations est donc comptabilisé plusieurs fois).
- Seules les heures de formation suivies et validées par une feuille de présence signée sont reportées ici (que la formation s'achève en 2016 ou 2017). Les heures de e-learning sont exclues des chiffres, hormis pour la Chine où elles ont été comptabilisées. Par ailleurs, les formations produits sont prises en compte.
- Le nombre d'heures reprend le nombre d'heures de travail total pour l'année dédié à la formation.

11. ANNEXE 2 : INDICATEURS SOCIAUX DÉTAILLÉS

1. Effectif annuel moyen, en nombre de personnes par âge et par sexe

Europe

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
< 25 years	19	1 443	2	37	4	10	1 515
[25 à 30 [10	916	14	148	10	17	1 115
[30 à 35 [3	666	24	110	9	16	828
[35 à 40 [2	453	20	86	9	17	587
[40 à 45[1	396	20	58	12	30	517
[45 à 50[3	310	25	52	10	37	437
50 years et +	4	436	29	39	21	69	598
Total	42	4 620	134	530	75	196	5 597

Asie

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
< 25 years	17	1 628	8	25	-	3	1 681
[25 à 30 [13	2 181	35	141	5	5	2 380
[30 à 35 [8	1 663	50	154	9	6	1 890
[35 à 40 [3	1 040	40	164	10	11	1 268
[40 à 45[2	408	37	80	8	12	547
[45 à 50[-	81	19	33	8	20	161
50 years et +	-	3	19	12	14	8	56
Total	43	7 004	208	609	54	65	7 983

2. Effectif annuel moyen, en équivalent temps plein par âge et par sexe

Europe

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
< 25 years	13	960	2	37	4	10	1 026
[25 à 30 [7	731	14	148	10	17	927
[30 à 35 [2	566	24	109	9	16	726
[35 à 40 [1	389	20	83	9	17	519
[40 à 45[1	344	20	55	12	29	461
[45 à 50[3	270	25	51	10	37	396
50 years et +	3	350	27	36	21	69	506
Total	30	3 610	132	519	75	195	4 561

Asie

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
< 25 years	17	1 628	8	25	-	3	1 681
[25 à 30 [13	2 181	35	141	5	5	2 380
[30 à 35 [8	1 663	50	154	9	6	1 890
[35 à 40 [3	1 040	40	164	10	11	1 268
[40 à 45[2	408	37	80	8	12	547
[45 à 50[-	81	19	33	8	20	161
50 years et +	-	3	19	12	14	8	56
Total	43	7 004	208	609	54	65	7 983

3. Recrutements**Europe**

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Contrats à durée déterminée	341	17 423	12	62	2	4	17 844
Contrats à durée indéterminée	24	927	34	117	2	3	1 107
Autres contrats	-	20	-	-	-	-	20
Total	365	18 370	46	179	4	7	18 971

Asie

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Contrats à durée déterminée	76	4 595	57	148	1	16	4 893
Contrats à durée indéterminée	-	-	4	7	-	-	11
Autres contrats	-	-	-	-	-	-	-
Total	76	4 595	61	155	1	16	4 904

4. Départs**Europe**

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Fins de contrats	345	17 038	5	61	1	5	17 455
Licenciements	7	270	4	14	1	1	297
Démissions	7	688	5	33	1	1	735
Autres	15	497	10	49	2	4	577
Total	374	18 493	24	157	5	11	19 064

France

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Fins de contrats	341	16 227	5	60	1	5	16 639
Licenciements	7	191	4	9	1	1	213
Démissions	6	521	4	26	1	1	559
Autres	15	443	9	46	2	4	519
Total	369	17 382	22	141	5	11	17 930

Asie

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Fins de contrats	-	4	1	1	1	-	7
Licenciements	-	256	17	35	1	2	311
Démissions	91	5 648	35	107	2	14	5 897
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Total	91	5 908	53	143	4	16	6 215

Détails des licenciements pour la France uniquement

	Magasins	Siège	Entrepôts	Total général
Licenciement pour faute grave	127	5	1	133
Lic. cause réelle et sérieuse	25	8	1	34
Licenciement économique	24			24
Licenciement pour inaptitude	22			22
Total général	198	13	2	213

5. Rémunération**Europe**

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Masse salariale brute	854 312	88 199 946	13 548 562	26 182 229	2 544 024	5 211 923	136 540 996
Charges salariales payées sur les salaires bruts	276 539	29 636 672	5 086 600	11 116 007	1 106 398	2 239 772	49 461 988
Participation et intéressement	15 873	2 146 518	493 074	589 011	63 809	129 574	3 437 859
Charges salariales payées sur la participation et l'intéressement	4 526	385 790	37 013	104 731	12 762	25 915	570 737
Autres dépenses bénéficiant aux employés	45 350	4 206 521	212 096	744 155	109 420	238 356	5 555 898

Asie

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Masse salariale brute	569 277	40 105 153	5 525 688	11 987 148	516 789	393 992	59 098 047
Charges salariales payées sur les salaires bruts	68 879	9 826 212	993 388	2 899 270	139 631	93 155	14 020 535
Participation et intéressement	39 059	6 897 728	390 308	1 485 179	95 528	33 539	8 941 341
Charges salariales payées sur la participation et l'intéressement	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses bénéficiant aux employés	127 165	17 712 960	107 504	176 882	54 764	28 734	18 208 009

6. Absentéisme

Europe

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre d'heures d'absence pour maladie	4 531	349 325	3 072	18 942	4 001	26 072	405 943
Nombre total d'heures travaillées	62 526	6 638 863	220 033	900 477	132 311	337 329	8 291 539
Ratio	7%	5%	1%	2%	3%	8%	5%

Asie

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre d'heures d'absence pour maladie	32	216 400	1 166	18 244	132	362	236 336
Nombre total d'heures travaillées	92 160	15 125 940	429 425	1 262 015	111 360	135 024	17 155 924
Ratio	0%	1%	0%	1%	0%	0%	1%

12. ANNEXE 3 : TABLE DE CORRESPONDANCE ART.225

Article	Description	Paragraphe
1.	Social	
1.a	Emploi	
	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	8, 8.3.1 et 8.3.2
	Les embauches et les licenciements	8.1.4 et 8.1.5
	Les rémunérations et leur évolution	8.1.3
1.b	Organisation du travail	
	Organisation du temps de travail	8.4.1
	Absentéisme	8.4.4
1.c	Relations sociales	
	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	8.5
	Le bilan des accords collectifs	8.5
1.d	Santé et sécurité	
	Les conditions de santé et de sécurité au travail	8.4
	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	8.4.5
	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	8.4.3
1.e	Formation	
	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	8.2
	Le nombre total d'heures de formation	8.2
1.f	Egalité de traitement	
	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	8.3.1
	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	8.3.3
	La politique de lutte contre les discriminations	8.3 et 8.4.2
1.g	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives	
	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	8.4.2
	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	8.4.2
	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	8.4.2
	à l'abolition effective du travail des enfants	8.4.2
2.	Environnement	
2.a	Politique Générale en matière d'environnement	
	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	7.1 et 7.2
	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	7.1 et 7.2
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	-
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	-
2.b	Pollution et gestion des déchets	
	Les mesures de prévention et de réduction et de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	-
	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	7.1 et 7.2
	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	-

2.c	Utilisation durable des ressources	
	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	-
	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	-
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	7.1
	L'utilisation des sols	na*
	Gaspillage alimentaire	na*
2.d	Changement climatique	
	Les rejets de gaz à effet de serre	7.1
	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	-
2.e	Protection de la biodiversité	
	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	-
3.	Sociétal	
3.a	Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	
	En matière d'emploi et de développement régional	9.2 et 9.3
	Sur les populations riveraines ou locales	-
3.b	Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	
	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	3.3
	Les actions de partenariat ou de mécénat	9.4
3.c	Sous-traitance et fournisseurs	
	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	5.2, 5.3 et 5.4
	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	5.1, 5.2, 5.3 et 5.4
3.d	Loyauté des pratiques	
	Les actions engagées pour prévenir la corruption	9.1
	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	6.2
3.e	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	
	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	6.3

* na : thématique jugée non applicable (non matérielles) au regard des activités du Groupe

La Direction est attentive au développement de la démarche RSE au sein du Groupe. Son déploiement, la connaissance des impacts de l'activité et les points de repères chiffrés sont encore insuffisants mais le Groupe maintiendra ses efforts en 2017 et travaillera à la formalisation d'objectifs RSE.

Un certain nombre de thématiques de l'Art. 225 du Grenelle II ne sont pas présentes dans ce rapport. Celles-ci sont identifiées par le symbole « - » dans le tableau ci-dessus. Il s'agit notamment de :

- **Certaines thématiques relatives à l'environnement :**
 - *Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions et le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours* : dans la mesure où les impacts environnementaux autres que ceux liés aux déchets et à l'impact des sites sont jugés non significatifs, le Groupe - en dehors du suivi de ces deux aspects - ne dispose pas de système de management de son impact l'environnemental. Ainsi le

montant des investissements en matière de protection de l'environnement n'est pas connu et aucune provision ou garantie pour risques en matière d'environnement n'est réalisée.

- *La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation* : Le Groupe ne suit pas encore ses consommations de matières premières textiles du fait de la complexité de la collecte des données auprès de ses fournisseurs.
- *La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales* : le Groupe ne consolide et ne reporte pas les données de consommation d'eau prélevée par source d'approvisionnement en dehors de celle du siège car la collecte de données est complexe. Par ailleurs cet enjeu est faiblement matériel puisqu'il ne comporte que de la consommation d'eau sanitaire des employés du Groupe.
- *Les mesures de prévention et de réduction et de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement et la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation* : compte tenu de sa chaîne d'approvisionnement complexe, il est difficile pour le Groupe de connaître ses consommations de matières premières et ses rejets pour son périmètre indirect. Le référencement et l'utilisation de la composition des produits mis sur le marché est une première étape que le Groupe se fixe comme moyen d'estimer à l'avenir son utilisation des ressources. Pour ce qui est de son périmètre direct, le Groupe considère la question des rejets dans l'air, l'eau et le sol et la consommation de matière (hors emballage) non matérielle.
- *La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité* : le Groupe travaille à la réduction des nuisances sonores de ses magasins mais considère les autres types de nuisances comme non matériels.
- *L'adaptation aux conséquences du changement climatique* : le Groupe s'engage essentiellement dans la réduction de son impact sur le changement climatique. Il juge la question de l'adaptation au changement climatique non matérielle au regard de ses activités directes et il est encore prématuré pour lui de dégager une stratégie d'adaptation pour son périmètre indirect (ex. production de matières premières).
- *Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité* : le Groupe considère cet enjeu comme non matériel pour son périmètre direct. A l'image de la question de l'adaptation aux conséquences du changement climatique, il est encore prématurité pour le Groupe de dégager une stratégie dédiée à la préservation de la biodiversité dans sa supply chain.
- *Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire* : le Groupe considère cet enjeu comme non matériel au vu de ses activités sur son périmètre direct.

- **La mesure de l'impact de l'activité du Groupe sur les populations riveraines ou locales en 3.a**: bien que les enjeux sociétaux se dessinent autour du Groupe, il n'a pas mis à l'étude la mesure de son impact sur les populations riveraines/locales.

13. **ANNEXE 4 : RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT**

ETAM DEVELOPPEMENT

Société en Commandite par Actions

78, rue de Rivoli
75004 Paris

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048¹, et membre du réseau Deloitte du commissaire aux comptes de la société ETAM DEVELOPPEMENT, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient à la Gérance d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, conformément au protocole utilisé par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans la partie intitulée « Annexe 1 : précisions méthodologiques » du rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre janvier et avril 2017 pour une durée d'environ quatre semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce. Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la partie intitulée « Annexe 1 : précisions méthodologiques » du chapitre « rapport sur la responsabilité sociale, environnementale & sociétale » du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, notamment concernant les couvertures géographiques des indicateurs liés aux accidents du travail et maladies professionnelles et aux déchets, limités à l'Europe, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

² **ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information**

³ **Informations sociales quantitatives** : effectif annuel moyen, répartition des effectifs par genre et par zone géographique, répartition des recrutements par type de contrat, répartition des départs par nature, ventilation des licenciements en France par motif, turn over, taux d'absentéisme maladie, accidents du travail en Europe dont France, maladies professionnelles, taux de fréquence et de gravité des accidents de travail en France, nombre d'heures de formation, nombre de personnes formées.

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions] et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente entre 83 % et 100% des informations quantitatives sociales présentées et entre 96 % et 100 % des informations quantitatives environnementales présentées.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, à l'exception de l'incidence éventuelle des constats de la partie 1 du présent rapport, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2017
L'organisme tiers indépendant,

Deloitte & Associés

Jean-Paul SEGURET
Associé

Julien RIVALS
Associé, Développement Durable

Informations environnementales quantitatives : tonnes d'emballages utilisées, répartition des emballages par matériau, tonnes de déchets, répartition des déchets entre le siège, les entrepôts et les magasins, consommations d'énergie et gaz à effet de serre associées en France et en Chine (en valeurs et en intensité), volume de transport de marchandises aval en Europe en tonne-km et émissions de CO₂ associées, part du bateau dans le transport amont piloté par Etam.

Informations sociétales qualitatives : paragraphes relatifs aux enjeux fournisseurs, aux conditions de travail, aux résultats des audits BSCI et aux enjeux de santé et de sécurité des consommateurs et au bien-être animal.

⁴ Activités en France et en Chine.

III. FACTEURS DE RISQUES

1. RISQUES OPÉRATIONNELS

- **Risques liés à la conjoncture économique** : l'activité du Groupe étant la distribution de produits de lingerie, de bain, de homewear, de chaussant, de cosmétique, de prêt-à-porter et d'accessoires, elle est directement sujette aux évolutions de l'environnement économique général dans les pays où le Groupe est présent et aux conséquences de celles-ci sur la consommation. Dans le cas d'une évolution défavorable de cet environnement, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks.
- **Risques liés à la saisonnalité et aux conditions climatiques** : le deuxième semestre de l'année est traditionnellement plus important que le premier en termes d'activité commerciale et de volume de marge brute dans l'ensemble des régions où le Groupe intervient. En conséquence, les résultats intermédiaires du premier semestre ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux qui peuvent être attendus pour l'ensemble de l'exercice annuel. Par ailleurs, le secteur de l'habillement féminin dépend particulièrement de l'adéquation des collections avec les conditions météorologiques tout au long de l'année. Les activités du Groupe sont vulnérables aux changements climatiques inattendus et peuvent être sensiblement impactées par des températures en inadéquation avec les produits de la saison. Dans ce cas, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks.
- **Risques liés aux tendances de la mode** : le marché de l'habillement est cyclique et les tendances de la mode et les préférences des consommateurs changent fréquemment. Bien qu'à l'écoute des envies de ses clientes et à la recherche permanente de nouveaux concepts porteurs, l'activité du Groupe, sujette à l'appréciation de ses collections, pourrait en être affectée. Le succès des marques du Groupe dépend donc en grande partie de leur capacité à anticiper les futures tendances de mode et les préférences des consommateurs dans les régions où elles opèrent.
- **Risques liés à la concurrence** : la distribution de produits de lingerie et de prêt-à-porter féminin est un secteur à forte intensité concurrentielle dans chacun des pays où le Groupe est présent. Celle-ci s'explique par les faibles barrières à l'entrée de ce segment et donc par le nombre importants d'acteurs de toutes tailles qui y opèrent. Dans les dix dernières années, des sociétés de prêt-à-porter féminin ont constitué des groupes internationaux de taille supérieure à celle du Groupe. Plus récemment, des acteurs se sont développés dans la lingerie et dans la cosmétique au niveau international et s'ajoutent à la concurrence du Groupe. En Chine, le Groupe fait face à une concurrence croissante dans le secteur de la distribution textile, composée désormais de tous les grands acteurs internationaux mais aussi de nombreux acteurs locaux. Maintenir l'attractivité des marques du Groupe auprès de leurs clients est la priorité des équipes qui s'appliquent à innover et à faire évoluer les standards. La maîtrise de ce risque passe également par le renforcement de l'image des marques, la transformation du réseau de magasins et le déploiement de la stratégie de distribution.
- **Risques liés à la notoriété et à l'image de marque** : le Groupe pourrait être confronté à un événement portant atteinte à son image. Un accident relatif à la non-conformité aux normes internationales ou aux pratiques d'un fournisseur pourrait entraîner une campagne de dénigrement des marques du Groupe et ainsi nuire à la confiance des clients. Dans ce contexte, le Groupe renforce sa vigilance dans les pays sensibles afin d'éviter de référencer des fournisseurs qui présentent des risques majeurs et d'aider les fournisseurs en situation insatisfaisante à progresser. Par ailleurs, il a mis en place des procédures de gestion et de communication de crise permettant de répondre à la survenance de ces risques.

Le processus détaillé d'identification, de contrôle et de gestion des risques est décrit ci-dessus en chapitre II. Informations environnementales, sociales et sociétales / paragraphe 7. Filières Responsables.

- **Risques liés à l'augmentation du prix des matières premières** : le secteur de la lingerie et du prêt-à-porter féminin peut être confronté à l'augmentation du prix des matières premières entrant dans la fabrication des produits distribués. Une partie des consommateurs étant en quête de prix bas, cette situation pourrait avoir un impact négatif sur le taux de marge brute du Groupe.
- **Dépendance du Groupe aux fournisseurs** : étant donné le nombre important de fournisseurs du Groupe, il n'existe aucun lien de dépendance significative à l'égard d'un fournisseur particulier en cas de défection ou de défaillance pour l'approvisionnement en marchandises. Toutefois, le Groupe achète pour la plus grande part en Asie, principalement en Chine, les produits qu'il distribue et son activité pourrait être affectée en cas d'instabilité sociale ou politique dans cette région du monde. Depuis deux ans, le Groupe travaille à la montée en puissance des achats hors Chine vers le Bangladesh, l'Indonésie, le Sri Lanka, et également à consolider les circuits courts vers le Maghreb.
- **Risques liés à la gestion des ressources humaines** : une des clés de la réussite du Groupe ETAM réside dans le talent de ses collaborateurs. Si le Groupe ne parvenait pas à attirer, retenir et former des collaborateurs compétents, au comportement responsable, le développement de ses activités et de ses résultats pourrait être affecté. Avec la création d'un Pôle Talent Développement, le Groupe ETAM a développé un environnement professionnel motivant et encourageant l'attachement à ses valeurs.
- **Risques liés aux systèmes d'information** : la gestion quotidienne des activités qui incluent notamment les achats, la distribution, les opérations de facturation, de reporting et de consolidation ainsi que les échanges et l'accès à l'information interne, repose sur un bon fonctionnement de l'ensemble des infrastructures techniques et informatiques. Afin de minimiser l'impact que pourrait avoir le risque de dysfonctionnement ou d'arrêt des systèmes pour des motifs exogènes ou endogènes, la Direction des Systèmes d'Information du Groupe ETAM a défini un plan de Continuité de l'Activité en matière de sauvegarde des données, de protection et d'accès aux données confidentielles, de sécurité aussi bien en ce qui concerne les matériels que les applications. Pour faire face aux menaces grandissantes dans le domaine de la cybercriminalité, le Groupe renforce ses moyens dédiés à la sécurité des systèmes d'information, en particulier via des tests d'intrusion et des équipements de protection.
- **Risques liés aux dépréciations d'actifs non-financiers** : le Groupe ETAM a opté pour la méthode comptable de la réévaluation à la valeur de marché des ensembles immobiliers et des droits au bail et assimilés. Par conséquent, une évolution défavorable des loyers ou des valeurs locatives pourrait affecter négativement le résultat du Groupe. Par ailleurs, le Groupe soumet ses actifs non financiers à des tests de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Ces tests, effectués au niveau du magasin, peuvent conduire à des dépréciations d'actifs, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché ou de l'environnement géographique, de baisse de la fréquentation ou de sous utilisation de la superficie commerciale du site.

Pour plus de détail, se reporter à la Note 2.8. (Dépréciation d'actifs non financiers) et Note 7. (Test de Dépréciation d'actifs non financiers) de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.

2. ENDETTEMENT ET RISQUES FINANCIERS

2.1. ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2016, la dette du Groupe ETAM est principalement constituée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal », d'un placement privé de type « Schuldscheindarlehen », de contrats de location financement et de prêts à taux fixe.

Le 24 juillet 2014, Etam Finances a signé avec ses partenaires bancaires un avenant à son contrat de crédit multilatéral (« Club Deal ») signé initialement en décembre 2012 pour une durée de quatre ans. Cet avenant a permis le rallongement de la maturité au 12 décembre 2019 et l'amélioration des conditions de financement.

Dans le cadre de ce Club Deal, le Groupe s'est engagé à respecter :

- certains ratios financiers (le ratio d'endettement consolidé et le ratio d'endettement financier) jusqu'à échéance ;
- certains engagements juridiques usuels.

En décembre 2014, Etam Finances a procédé à l'émission d'un placement privé pour 50,0 M€ de type « Schuldscheindarlehen » à échéance du 5 juin 2019. Cet emprunt in-fine de maturité 4,5 ans est à taux variable et est venu se substituer à la précédente tranche à taux variable de 31,5 M€ mise en place en juillet 2011, qui a été remboursée par anticipation.

La tranche de 8,5 M€ à taux fixe signée en juillet 2011 est restée inchangée et a été remboursée à sa date d'échéance le 25 juillet 2016.

Les obligations relatives à cet emprunt sont de même nature que celles en vigueur sur le Club Deal.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de 2 contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2016 s'élève à 39,1M€.

Le premier est un crédit bail mis en place en 2010, amortissable sur 12 ans, portant sur le siège administratif de Clichy pour un montant initial de 52,0 M€. Le second est un crédit bail de 11,0 M€ portant sur l'entrepôt de Compans, pour une durée de 12 ans.

Le 29 janvier 2016, le Groupe a souscrit auprès de BPIFrance Financement 2 prêts à taux fixe sur 7 ans, de 5 M€ chacun. Ces prêts sont amortissables trimestriellement sur 5 ans après un différé d'amortissement de 2 années et ont pour échéance le 30 janvier 2023.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

2.2. RISQUES DE LIQUIDITÉ

Le Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme dont le montant initial en 2012 était de 100,0 M€ avec des amortissements annuels de 12,5 M€ jusqu'au 12 décembre 2016.

L'avenant du 24 juillet 2014, prévoit de nouveaux amortissements annuels pour la Tranche A de 8,75 M€ à compter du 12 décembre 2014, afin que le montant final à rembourser le 12 décembre 2019 soit de 43,75 M€, soit 50% de l'encours à la date de renégociation.

- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150,0 M€ pendant toute la durée du crédit.

Le financement en placement privé de type « Schuldscheindarlehen », est quant à lui remboursable en juin 2019 pour la tranche à taux variable de 50,0 M€.

Les financements ci-dessus deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits au paragraphe 2.1. ci-dessus.

Les encours de location-financement sont principalement constitués d'un crédit bail sur le siège administratif du Groupe à Clichy, mis en place en décembre 2010 pour 52,0 M€ et d'un crédit bail sur un entrepôt sis à Compans mis en place en décembre 2012 pour 11,0 M€. Tous deux sont amortissables sur une durée de 12 ans.

Les 2 prêts à taux fixe sur 7 ans, de 5 M€ chacun, souscrits auprès de BPIFrance Financement commenceront à être amortis trimestriellement sur 5 ans à partir de janvier 2018, à l'issue du différé d'amortissement de 2 ans et auront pour échéance le 30 janvier 2023.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Une forte baisse d'activité dégradant la génération du flux de trésorerie et le besoin en fonds de roulement, pourrait avoir un impact négatif sur la liquidité du Groupe.

Le tableau des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers est présenté dans la Note 16.4 de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.

2.3. RISQUES DE CHANGE

Du fait de sa présence à l'international, le Groupe Etam est naturellement exposé aux variations du cours des devises dans les pays où il opère, notamment en Chine. Les fluctuations des devises locales peuvent donc influencer ses résultats.

Par ailleurs, les flux commerciaux d'achats de marchandises pour l'approvisionnement des différentes enseignes, réalisés en dollars américains et en yuans chinois constituent une source d'exposition au risque de change.

La gestion du risque de change est centralisée à la Direction Générale Finances pour l'ensemble des enseignes. Ces dernières lui communiquent leurs budgets d'achats pour chaque saison, dans chaque devise, afin d'appliquer la politique de couverture du Groupe par le biais d'achats à terme ou d'instruments optionnels, sur un horizon pouvant aller jusqu'à 12 mois. Ces besoins sont ensuite actualisés régulièrement pour compléter la couverture.

A compter de l'automne 2015, une partie des commandes a été négociée en yuans pour des décaissements intervenant à partir de la fin du second trimestre 2016 au titre de la saison Automne Hiver 2016. Depuis lors, les achats en yuans représentent au moins 40% des commandes négociées en devises.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains s'élève au 31 décembre 2016 à 50,7 MUSD afin de couvrir les budgets d'achats et les commandes en cours en dollars américains.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en yuans chinois s'élève, au 31 décembre 2016, à 296,1 MCNH afin de couvrir les budgets d'achats et les commandes en cours en yuans chinois.

Le Groupe est par conséquent exposé aux fluctuations de la parité euro/dollar américain et euro/yuan. L'appréciation du dollar américain contre euro, ou du yuan chinois contre euro, non compensée par des améliorations de conditions d'achat et / ou par l'augmentation des prix de vente en euros, pourrait avoir un impact négatif sur le taux de marge brute du Groupe.

Pour plus de détail se reporter à la Note 16.6.2.1 (Risque de change, exposition au risque de change) de l'annexe aux comptes consolidés.

2.4. RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée à la Direction Générale Finances pour l'ensemble du Groupe. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2016, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swap payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} décembre 2011 à échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20,0 M€.
- Swap amortissable payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9,7 M€, adossé au crédit-bail de l'entrepôt de Compans et dont l'encours au 31 décembre 2016 s'élevait à 8 M€.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 35 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 3 juillet 2017.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 30 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 4 juillet 2018.
- Tunnel contre Euribor 3 mois pour un notionnel de 10 M€ du 8 décembre 2016 jusqu'au 12 décembre 2019
- Tunnel contre Euribor 3 mois pour un notionnel de 10 M€ du 3 juillet 2017 jusqu'au 12 décembre 2019
- Tunnel contre Euribor 3 mois pour un notionnel de 10 M€ du 3 juillet 2017 jusqu'au 12 décembre 2021

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2016, une augmentation des taux d'intérêt de 0,50% aurait pour conséquence une augmentation de 443 milliers d'euros de la charge d'intérêt annuelle sur la dette brute et de 299 milliers d'euros sur la charge d'intérêt annuelle de la dette nette.

Pour plus de détail se reporter à la Note 16.6.2.2 (Risque de taux d'intérêt) de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.

3. RISQUES JURIDIQUES

- **Risques liés aux réglementations** : le Groupe n'exerce pas d'activités réglementées soumises à des dispositions spécifiques. Il est exposé aux risques ordinaires liés à l'activité de commerce de détail de lingerie, de prêt-à-porter féminin et, en Europe, de cosmétiques. Toutefois, dans les pays émergents, le Groupe reste potentiellement confronté à des incertitudes quant à l'application de la réglementation par les autorités locales. En outre, une partie significative des achats de marchandises du Groupe est soumise à des réglementations douanières locales dont les changements pourraient impacter le taux de marge brute du Groupe. Même si le Groupe veille au respect des dispositions légales et réglementaires, il ne peut donc pas garantir l'absence de risques potentiels liés à l'application de dispositions légales et réglementaires applicables localement à travers le monde.

Concernant son activité Beauté, la mise sur le marché de produits cosmétiques par le Groupe est strictement encadrée par le règlement européen 1223/2009 CE qui définit les obligations de chaque personne responsable ou distributeur. Le Groupe est particulièrement attentif à la qualité des produits cosmétiques qu'il commercialise, à leur utilisation et à leur tolérance par les clientes. Une fiche de réclamation « Cosmétovigilance » est par ailleurs disponible sur le site internet etam.com pour remonter toute déclaration de réaction cutanée ou allergique. Elle est également

disponible sur demande en magasin. Par mesure de précaution, les produits ayant fait l'objet d'une plainte sérieuse sont immédiatement retirés des magasins.

Pour plus d'information sur la question, se reporter au paragraphe 8.2. (Qualité Sanitaire des produits) du chapitre II (Informations environnementales, sociales et sociétales) ci-dessus.

- **Risques liés aux litiges** : tous les litiges identifiés à ce jour, notamment les litiges commerciaux courants, ont fait l'objet, conformément aux normes IFRS, de provisions si nécessaire (cf. note 14. provisions pour risques et charges / Note 14.1. analyse par catégorie, de l'annexe aux comptes consolidés ci-après). En dehors de ces litiges, il n'existe pas, à la connaissance du Groupe, d'autres litiges, arbitrages ou faits exceptionnels susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité et le patrimoine du Groupe.
- **Marques et propriété intellectuelle** : la protection des marques, des noms de domaines et de certains modèles fait l'objet d'une attention particulière : le Groupe, assisté de conseils en propriété intellectuelle, assure la surveillance de ses marques et noms de domaine, procède aux dépôts et aux renouvellements des dépôts de marques, et intervient auprès de tout tiers qui pourrait leur porter atteinte. Le Groupe pourrait avoir à défendre ses droits partout dans le monde où ses marques sont implantées.
- **Autres risques** : le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

4. ASSURANCES

Le Groupe a souscrit auprès d'assureurs de premier plan les assurances nécessaires pour couvrir les risques propres à ses activités portant principalement sur :

- les dommages et pertes d'exploitation pouvant impacter ses sièges sociaux, ses entrepôts et ses magasins en propre et affiliés en France et en Europe,
- les dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers dans le cadre de l'exploitation de ses activités en Europe et du fait des produits distribués dans le monde entier
- les dommages matériels et immatériels causés aux ouvrages réalisés dans le cadre d'opération de rénovation de magasins,
- les dommages et pertes de marchandises en cours de transport, qu'elles soient importées en provenance du monde entier ou distribuées en Europe à partir des entrepôts

Le Groupe est assuré en Europe pour des montants suffisants. Ces programmes d'assurances s'accompagnent d'une démarche de prévention des risques et de mise en place de plans de continuité d'activité. Le Groupe dispose également d'une police "Responsabilité Civile Mandataires Sociaux" couvrant ses Dirigeants de droit ou de fait en cas de faute professionnelle pouvant engager leur responsabilité personnelle et solidaire. Cette police est souscrite pour le monde entier.

En Chine, le Groupe dispose d'une police "Dommages" pour ses sites ainsi que d'une police couvrant sa responsabilité civile locale. Pour répondre aux contraintes et usages locaux, le Groupe dispose en outre d'une police d'assurances chinoise couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux des filiales chinoises.

IV. AUTRES INFORMATIONS : SOCIÉTÉ MÈRE ET FILIALES

1. SOCIÉTÉ MÈRE

Etam Développement SCA est la Société mère du Groupe ETAM. Ses recettes proviennent exclusivement des dividendes et/ou intérêts reçus de ses filiales et de la refacturation des prestations de service effectuées pour leur compte. A ce titre, les produits d'exploitation enregistrés par la Société s'élevaient en 2016 à 4,6 M€ et les dividendes issus des participations à 24,5 M€. Après prise en compte des dotations/reprises nettes aux provisions pour dépréciation des titres de participation de 26,4 M€, et d'un produit d'impôt lié au régime d'intégration fiscale de 7,4 M€, le bénéfice net comptable pour l'exercice 2016 s'élève à 5,8 M€ contre 14,3 en 2015.

2. PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE OU DE CONTRÔLE

2.1. DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

En 2016, quatre participations ont été souscrites par le Groupe dans les sociétés suivantes basées en France :

- Experienced Capital : société d'investissement dans des marques à fort potentiel (participation : 6,4 %);
- Bylivi : nouvelle marque de lingerie et corsetterie sur le créneau porteur du luxe accessible (participation : 40 %);
- Retail Reload : conseil en systèmes et logiciels informatiques (participation : 17,65 %).

2.2. DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE A L'ÉTRANGER

En 2016, le Groupe a une participation de 100 % dans le capital de ses nouvelles filiales suivantes :

- Retinvest, société holding belge ;
- EIS Turkey Tekstil Limited Şirketi, société turque de sourcing ;
- ETAM Rus, société à responsabilité limitée consacrée à la revente des produits du Groupe en Russie ;
- Etam Group Strategy Hong Kong Ltd, société hongkongaise dédiée à la stratégie de sourcing et RSE du Groupe (référencement de fournisseurs, contrôle-qualité, marketing et RSE).

3. RÉSULTAT ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

3.1. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Principes et méthodes comptables : les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

3.2. RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'exercice se solde par un bénéfice de 5 828 200,41 euros. Sur proposition de la Gérance, l'Assemblée Générale du 30 mai 2017 devra statuer sur la proposition suivante d'affectation du résultat :

1) ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER		<i>en €</i>
Report à nouveau antérieur		174 463 097,01
Résultat de l'exercice 2016		5 828 200,41
Total		180 291 297,42

2) AFFECTATION		
Réserve légale		0,00
En application de l'article 23 des statuts: prélèvement en faveur des associés commandités		1 802 912,97
Dividendes		5 033 301,70
Report à nouveau		173 455 082,75
Total		180 291 297,42

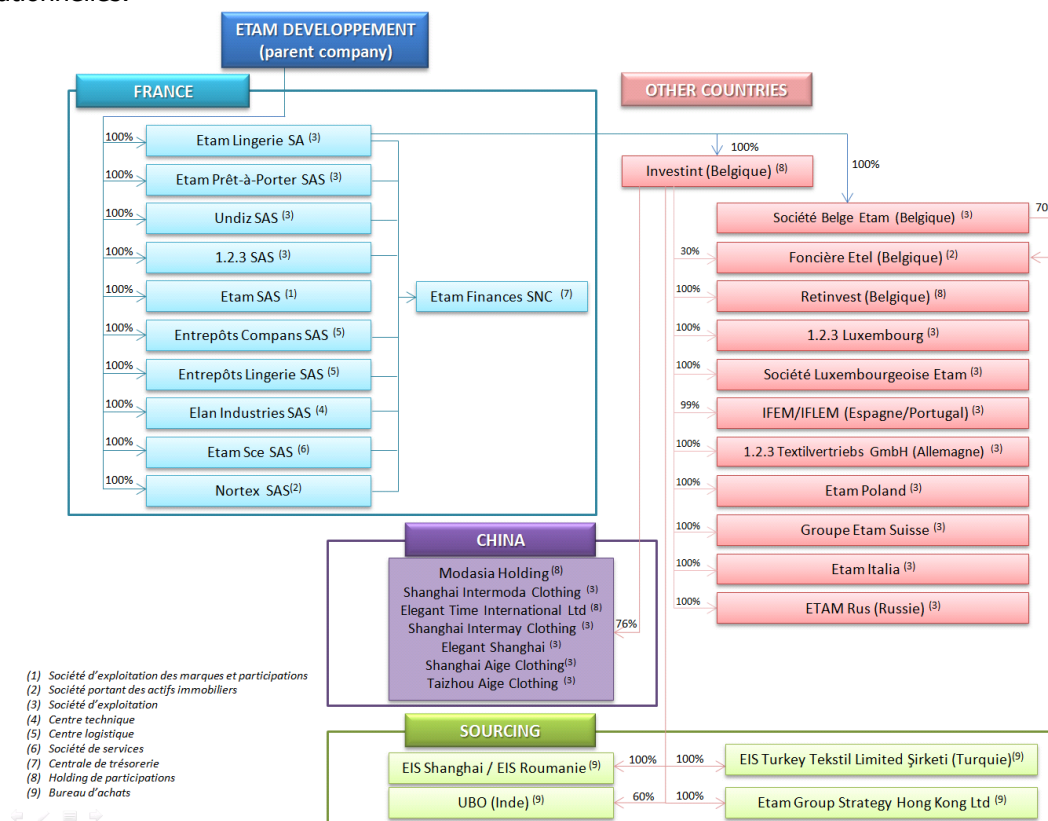
3.3. MONTANT DES CHARGES NON DÉDUCTIBLES

Le montant global des dépenses et charges visé à l'article 39-4 du Code général des Impôts s'élève à 53 497 euros à la clôture de l'exercice 2016.

Le montant de l'impôt sur les sociétés acquitté sur ces dépenses en 2016, majoré des contributions additionnelles, s'élève à 18 419 euros.

4. ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2016

L'organigramme ci-dessous décrit le fonctionnement général du Groupe et de ses principales filiales opérationnelles.



5. DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

(Articles L441-6-1 & D441-4 du Code de Commerce)

Le solde des dettes de la Société Etam Développement à l'égard de ses fournisseurs au 31 décembre 2016, s'élevait à 89 963 € et était constitué de :

Factures à échoir : pour 80 024 € soit 89 %

Factures échues : 9 938 pour € soit 11 %

	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Fournisseurs	Immobilisations	Total	Fournisseurs	Immobilisations	Total
Dettes échues à la clôture						
- moins de 30 jours	4 694,40		4 694,40	36 946,43		36 946,43
- de 31 à 60 jours	1 664,24		1 664,24	2 088,02		2 088,02
- plus de 60 jours	3 580,28		3 580,28	6 056,63		6 056,63
	9 938,92	-	9 938,92	45 091,08	-	45 091,08
Dettes non échues à la clôture						
- moins de 30 jours			-			-
- de 31 à 60 jours	80 024,42		80 024,42			-
- plus de 60 jours			-			-
	80 024,42	-	80 024,42	-	-	-
Hors échéance						
- Factures non parvenues	287 457,87		287 457,87	284 907,28		284 907,28
- Autres dettes			-			-
TOTAL	377 421,21	-	377 421,21	290 963,91	-	290 963,91

PARTIE 2 : INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

L'action Etam Développement est cotée sur le Compartiment B d'Euronext Paris – Valeurs locales - de Nyse Euronext depuis le 20 juin 1997. Le prix d'introduction était de 51,83 euros. Les actions portent le code valeur ISIN FR0000035743.

Etam Développement entre dans la composition des indices CAC All Shares, CAC Consumer Services, CAC General Retailers.

En 2016, l'action a connu un plus haut de 40,00 euros le 11 janvier et un plus bas de 27,00 euros le 3 novembre. Au 31 décembre 2016, la capitalisation boursière s'élevait à 198,81 M€ (sur la base du cours de clôture de 27,65 euros).

Au 31 décembre 2016, le capital social était de 10 961 739 euros divisé en 7 190 431 titres.

Évolution de l'action Etam Développement sur un an glissant (*source Euronext*)



1. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Les tableaux ci-dessous ont été réalisés à partir des informations dont dispose la Société concernant les actions détenues sous forme nominative au 31 décembre 2016 et celles concernant les participations directes ou indirectes excédant l'un des seuils définis à l'article L. 233-7 du Code de Commerce dont elle a connaissance.

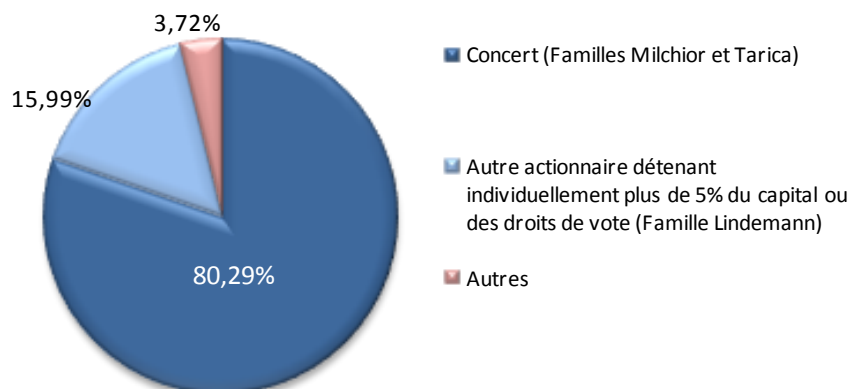
	Nb titres	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Groupe de contrôle⁽¹⁾	5 773 432	80,29%	11 111 749	81,13%
INTECO ⁽²⁾	583 037	8,11%	1 166 074	8,51%
LINTO ⁽²⁾	564 275	7,85%	1 128 550	8,24%
<i>Sous-groupe INTECO + LINTO</i>	<i>1 147 312</i>	<i>15,96%</i>	<i>2 294 624</i>	<i>16,75%</i>
G. Lindemann	2 544	0,04%	4 968	0,04%
Famille Lindemann	1 149 856	15,99%	2 299 712	16,79%
Auto détention	0	0,00%	0	0,00%
Autres	267 143	3,72%	284 248	2,08%
TOTAL	7 190 431	100,00%	13 695 709	100,00%

⁽¹⁾ Groupe de contrôle (depuis l'introduction en bourse, les membres du groupe de contrôle ont indiqué contrôler ensemble le capital et les droits de vote attachés aux actions)

⁽²⁾ Holding financier de droit américain

Groupe de contrôle	Nb titres	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sous total famille Milchior	1 448 932	20,15%	2 897 864	21,16%
Finora ³	3 199 295	44,49%	5 972 975	43,61%
Total Famille Milchior	4 648 227	64,64%	8 870 839	64,77%
Famille Tarica	1 125 205	15,65%	2 240 910	16,36%
Total Concert	5 773 432	80,29%	11 111 749	81,13%

⁽³⁾ Finora est détenue par la famille Milchior



Franchissements de seuil intervenus au cours de l'exercice 2016 :

Néant

2. ACTIONNARIAT SALARIÉ

A la clôture de l'exercice 2016, il n'existait aucune participation des salariés telle que définie à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, dans le capital social de la Société.

3. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN PÉRIODE D'OFFRE PUBLIQUE

A la connaissance de la Société :

- La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont décrites au paragraphe 1. ci-dessus.
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions.
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier.
- En matière de pouvoirs de la Gérance, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations en matière d'augmentation du capital figurant à la Partie 3 du présent chapitre et s'agissant du rachat d'actions à la Partie 4 du présent chapitre.
- Les règles de nomination et de révocation des membres de la Gérance sont les règles légales et statutaires décrites au paragraphe 4.4 ci-après.
- La modification des statuts de la Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Il n'existe pas de droits de contrôle spéciaux. Toutefois, il est précisé qu'il existe un droit de vote double (paragraphe 3.2 ci après).
- Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.
- Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions des gérants.
- Le Groupe a par ailleurs négocié avec certains de ces dirigeants des indemnités à verser en cas de départ du Groupe. L'engagement global s'élève à 1,4 M€ en 2016 (vs. 1,4 M€ en 2015).
- En cas de changement de contrôle de la Société, toutes les sommes dues au titre du crédit multilatéral dit « Club Deal » renégocié en juillet 2014, et du placement privé de type « Schuldscheindarlehen » de décembre 2014, deviendraient exigibles de plein droit.

3.1. PACTES D'ACTIONNAIRES – ENGAGEMENT COLLECTIF

Le 23 juillet 2014 les membres du groupe familial, familles MILCHIOR et TARICA, actionnaires de la Société Etam Développement, ont signé un engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 787 B du Code Général des Impôts, aux termes duquel ils se sont engagés, pour eux-mêmes et leurs ayants droit ou donataires, à conserver collectivement 1 438 215 actions Etam Développement soit, 20,00 % du capital et 21,00 % des droits de vote au 31 décembre 2015. Cet engagement a été signé par M. Pierre MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT, M. Laurent MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT, Madame Marie-Claire TARICA, cogérante d'ETAM DEVELOPPEMENT et divers membres de la famille TARICA n'exerçant pas de mandats sociaux au sein de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Conclu pour une durée de deux ans à compter du 23 juillet 2014, il est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an.

Le 5 novembre 2014 les membres de la famille MILCHIOR ont également signé quatre engagements collectifs de conservation aux termes desquels ils se sont engagés, pour eux-mêmes et leurs ayants cause à titre gratuit, à conserver collectivement, pendant une durée initiale de deux ans à compter du 5 novembre 2014 :

1. 4 621 740 actions représentant 64,28 % du capital et 67,49 % des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Cet engagement collectif a été signé par M. Pierre MILCHIOR (cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT), Mme Rachel MILCHIOR (épouse de M. Pierre MILCHIOR et présidente du Conseil de Surveillance d'ETAM DEVELOPPEMENT), M. Laurent MILCHIOR (cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT, Melle Vanessa MILCHIOR (associée commanditée d'ETAM DEVELOPPEMENT) et la société FINORA (société de droit belge détenue par la famille MILCHIOR).

2. 3 898 100 actions représentant 54,21 % du capital et 56,92 % des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Cet engagement collectif a été signé par Monsieur Pierre MILCHIOR, Madame Rachel MILCHIOR et la société FINORA.
3. 3 534 628 actions représentant 49,16 % du capital et 51,62 % des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Cet engagement collectif a été signé par M. Pierre MILCHIOR, M. Laurent MILCHIOR et la société FINORA.
4. 3 534 628 actions représentant 49,16 % du capital et 51,62 % des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Cet engagement collectif a été signé par M Pierre MILCHIOR, Melle Vanessa MILCHIOR et la société FINORA.

Ces engagements sont renouvelables par tacite reconduction, d'année en année, à compter du 5 novembre 2014 sauf dénonciation par l'un des signataires du pacte.

3.2. DROIT DE VOTE DOUBLE

L'Assemblée Générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la Société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques et primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions qui en bénéficient font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

La loi n° 2014-384 du 29 mars 2014 dite « Loi Florange » attribue de plein droit un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, sauf clause contraire des statuts adoptée postérieurement à la promulgation de la loi.

Ces dispositions légales ayant été écartées par la décision de l'Assemblée Générale du 27 mai 2015, il a été décidé de conserver la durée statutaire de quatre ans nécessaire pour l'acquisition du droit de vote double.

4. FORME JURIDIQUE

Etam Développement SCA est une Société en commandite par actions française régie notamment par le livre deuxième du Code de Commerce. Ce statut a été adopté par l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 mai 1996, afin de préserver l'identité et la culture de l'entreprise et d'assurer ainsi sa pérennité à long terme, dans l'intérêt du Groupe et de l'ensemble des actionnaires.

4.1. FONCTIONNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Au sein d'une Société en commandite par actions, il existe deux sortes d'associés :

- Les associés commanditaires, apporteurs de capitaux, qui ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence du montant de leurs apports ;
- Les associés commandités, apporteurs en industrie, qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers. Une même personne peut avoir la double qualité d'associé commandité et de commanditaire.

Un Conseil de Surveillance est nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires et chargé de contrôler la gestion de l'entreprise. Les commandités, même commanditaires, ne peuvent être élus, ni participer à la désignation des membres du Conseil de Surveillance.

4.2. ASSOCIÉS COMMANDITÉS DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 1 DES STATUTS)

Les associés commandités sont Monsieur Pierre Milchior, Madame Marie-Claire Tarica, Mademoiselle Vanessa Milchior, Monsieur Laurent Milchior et Gerset, société par actions simplifiée dont le siège social est à Clichy (92110), 57-59 rue Henri Barbusse.

4.3. DROITS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIÉS COMMANDITÉS (ARTICLES 13 ET 21 DES STATUTS)

Les décisions des assemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires, ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par la majorité des associés commandités (par exception, l'accord des commandités n'est pas requis pour les décisions concernant la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes, la fixation de leur rémunération et l'approbation des conventions soumises à autorisation).

Les droits des associés commandités dans le résultat de la Société sont rappelés au paragraphe « Comptes – affectation et répartition des bénéfices » (Article 23.2 des statuts). Les associés commandités sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

Tout associé commandité non gérant est en droit d'exercer un contrôle sur la gestion de la Société et dispose à cet effet des mêmes pouvoirs d'investigation que les commissaires aux comptes. La désignation de tout nouvel associé commandité est faite par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire prise avec l'accord de tous les associés commandités.

4.4. LA GÉRANCE (ARTICLES 14 ET 15 DES STATUTS)

Aux termes des statuts, la Société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants personnes physiques ou morales ayant la qualité d'associé commandité. Les gérants actuels sont Monsieur Pierre Milchior, Monsieur Laurent Milchior et Madame Marie-Claire Tarica.

- **Nomination-révocation des gérants**

La nomination et la révocation de tout gérant est de la compétence de la société Gerset, pour autant qu'elle ait la qualité d'associé commandité à la date de la décision. A défaut pour Gerset de détenir cette qualité, la nomination et la révocation de tout gérant seront de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés commanditaires, agissant sur proposition et avec l'accord de tous les associés commandités.

- **Durée de la gérance**

Les fonctions de gérant sont à durée indéterminée. Elles prennent fin par le décès, l'incapacité ou l'interdiction, le redressement, la liquidation judiciaire, la faillite personnelle, la révocation ou la démission et le dépassement de l'âge de 85 ans sauf prorogation décidée par la majorité des associés commandités et ce, pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. En cas de vacance de la Gérance pour cause d'incapacité ou de décès simultané de deux gérants, la Gérance sera assurée par les commandités statuant à la majorité simple et ce, jusqu'à la désignation de la nouvelle gérance.

La perte de la qualité de gérant entraîne automatiquement et de plein droit la perte de la qualité d'associé commandité. La Société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant, pour quelque cause que ce soit. Le gérant qui démissionne doit prévenir chacun des associés commandités six mois au moins à l'avance.

- **Rapport avec les tiers**

Chacun des gérants a tous pouvoirs pour engager la Société à l'égard des tiers. Il les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi et les statuts au Conseil de Surveillance et aux assemblées générales d'actionnaires. Les cautions, avals et

garanties donnés par la Société doivent faire l'objet d'une autorisation prise à la majorité des associés commandités ; ces derniers peuvent consentir une autorisation globale annuelle.

- **Rapport avec la société et les actionnaires**

Dans les rapports avec la Société et les actionnaires, les gérants peuvent prendre entre eux toutes mesures qu'ils jugent souhaitables pour assurer l'unité de gestion et de représentation de la Société. Les gérants peuvent procéder, sous leur responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'ils jugent nécessaires au bon fonctionnement de la Société et du Groupe.

- **Rémunération de la gérance**

La Gérance ne reçoit aucune rémunération statutaire. Toute autre rémunération de la Gérance, qu'elle soit fixe, proportionnelle ou indexée, est fixée et modifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant avec l'accord de la majorité des associés commandités. Sa répartition entre les gérants est décidée par ces derniers. Des options d'achat ou de souscription d'actions ou des actions gratuites émises par la Société peuvent être accordées aux gérants par décision de la majorité des associés commandités sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

PARTIE 3 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITÉ

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation (s) réalisée(s) au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du DPS ^{(1) (3)}	27 mai 2015	27 juillet 2017	10 000 000 €	-	10 000 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS ⁽¹⁾ par offre au public ⁽³⁾	27 mai 2015	27 juillet 2017	2 400 000 € 50 000 000 € (montant nominal) pour les valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital pouvant être émises	-	2 400 000 € 50 000 000 € (montant nominal) pour les valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital pouvant être émises
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	27 mai 2015	27 juillet 2017	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis	-	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes	27 mai 2015	27 juillet 2017	173 682 730 €	-	173 682 730 €
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	27 mai 2015	27 juillet 2017	10 % du capital	-	10 % du capital
Autorisation d'émettre des stocks options ⁽²⁾	27 mai 2016	27 juillet 2019	2 % du capital ⁽²⁾	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites ⁽²⁾	27 mai 2016	27 juillet 2019	2 % du capital ⁽²⁾	-	2 % du capital

(1) Droit Préférentiel de Souscription

(2) Plafond commun aux deux autorisations.

(3) Plafond commun aux délégations pour les valeurs mobilières

PARTIE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

La Gérance a été autorisée par l'Assemblée Générale du 27 mai 2016 (cinquième résolution à caractère ordinaire), pour une période de dix-huit mois conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, dans la limite légale, des actions de la Société, sans jamais pouvoir détenir plus de 10% du capital de la Société, étant précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital. Le prix maximum d'achat a été fixé à 75,00 (soixante-quinze) euros par actions et le montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme à 53 928 232 euros.

Les objectifs de rachat d'actions sont les suivants :

- assurer l'animation du marché de l'action Etam Développement par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- conserver en vue de remettre ultérieurement ses actions à titre de paiements ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- attribuer des actions aux salariés et mandataires sociaux autorisés de la Société ou de son Groupe, par attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, ou par attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, ou au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
- remettre ses actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la Société, dans le cadre de la réglementation boursière,
- annuler les actions conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mai 2015 dans sa neuvième résolution à caractère ordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera. Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La Société n'a pas de contrat de liquidité.

A ce jour, la Société ne détient aucune action propre.

COMPTES ANNUELS

I - Bilan	91
II - Compte de résultat	92
III - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Société au cours des cinq derniers exercices	93
IV - Filiales et participations	94
V - Notes annexes aux comptes annuels	95

I - BILAN**1. ACTIF**

euros	31.12.2016			31.12.2015	31.12.2014
	brut	amortissements- provisions	net		
Immobilisations Corporelles :					
. Autres immobilisations corporelles	15 077	3 077	12 000	12 000	12 000
Immobilisations Financières :					
. Autres Participations	386 329 823	219 961 266	166 368 557	176 543 475	188 852 322
. Autres Titres Immobilisés			-	-	-
. Autres immobilisations financières	-		-	-	-
I- TOTAL	386 344 899	219 964 342	166 380 557	176 555 475	188 864 322
Avances & Acomptes versés sur commandes			-	-	14 380
Créances d'exploitation :					
. Créances Clients & Comptes rattachés	404 454	-	404 454	616 041	1 334 791
. Autres créances	36 464 717	-	36 464 717	30 923 401	25 798 741
Divers :					
. Valeurs Mobilières de Placement (dont actions propres 0)	785		785	785	785
. Disponibilités	8 011		8 011	21 982	23 910
Charges Constatées d'Avance	92 335		92 335	-	-
II- TOTAL	36 970 302	-	36 970 302	31 562 209	27 172 607
III- Charges à répartir sur plusieurs exercices					
IV- Primes de remboursement des obligations					
V- Ecart de conversion actif			-	-	-
(I à V)- TOTAL GENERAL	423 315 202	219 964 342	203 350 859	208 117 684	216 036 929

1. PASSIF

euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Capital	10 961 739	10 961 739	10 961 739
Primes d'Emission, fusion, apports			
Réserve légale	1 096 174	1 096 174	1 096 174
Réserves réglementées			
Autres réserves	5 202 660	5 202 660	5 202 660
Report à nouveau	174 463 097	167 041 984	160 427 262
Résultat de l'exercice	5 828 200	14 267 510	11 933 546
Provision réglementée			
I- TOTAL	197 551 870	198 570 067	189 621 381
II - AUTRES FONDS PROPRES	-	-	-
Provisions pour risques et charges	1 140 718	131 818	160 632
III- TOTAL	1 140 718	131 818	160 632
Dettes Financières :			
. Emprunts & Dettes auprès Ets Crédit	9 003	1 763	9 463
. Emprunts & Dettes Financières divers			12 345 008
Dettes d'exploitation :			
. Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	377 421	329 998	324 118
. Dettes Fiscales et Sociales	3 692 183	8 475 131	1 606 952
. Autres dettes	579 663	608 908	11 969 376
IV- TOTAL	4 658 271	9 415 800	26 254 916
V- Ecart de Conversion Passif			
(I à V)- TOTAL GENERAL	203 350 859	208 117 684	216 036 929

II – COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en euros</i>	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production Vendue : biens & services			
Chiffre d'Affaires Net			
Reprises sur provisions & Transferts de charges	170 973	59 934	122 808
Autres Produits	4 479 341	4 677 696	4 745 173
I- TOTAL	4 650 314	4 737 630	4 867 981
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats de Marchandises	1 844	1 772	4 344
Autres Achats externes	945 402	1 085 194	1 364 735
Impôts, Taxes & assimilés	138 006	119 943	123 118
Charges de Personnel :			
. Salaires et traitements	2 647 841	2 433 017	2 365 882
. Charges sociales	832 034	855 980	697 723
Dotations aux Amortissements & Provisions			
. Dotation Amortissements sur Immobilisations			
. Dotation Provisions sur Actif Circulant			
. Dotation Provisions pour Risques & Charges	835	234	21 662
Autres Charges	220 007	220 031	220 164
II- TOTAL	4 785 969	4 716 172	4 797 627
(I-II)- RESULTAT D'EXPLOITATION	(135 655)	21 458	70 354
PRODUITS FINANCIERS			
. De Participations	24 534 631	24 620 293	15 016 415
. Autres Intérêts & produits assimilés	423 305	54 514	24 499
. Reprises sur provisions & Transferts de charges	823 667	1 105 663	1 891 719
. Différence (+) de change	-		
. Produits nets sur cessions Valeurs Mobilières de Placement	-		
V- TOTAL	25 781 603	25 780 470	16 932 633
CHARGES FINANCIÈRES :			
. Dotation aux Amortissements & Provisions	27 280 248	13 414 530	2 883 303
. Intérêts & charges assimilées	-	29	231 514
. Différence (-) de change			3 462
. Charges nettes sur cess. Val.Mob.Plac			
VI- TOTAL	27 280 248	13 414 559	3 118 278
(V-VI)- RESULTAT FINANCIER	(1 498 645)	12 365 911	13 814 355
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(1 634 301)	12 387 369	13 884 709
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
. Sur Opérations de Gestion	200 000		
. Sur Opérations en Capital	-		
. Reprises sur Provisions & Transferts Charges	-		
VII- TOTAL	200 000	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
. Sur Opérations de Gestion	4 803	5 456	11 002 177
. Sur Opérations en Capital	152 000		
. Dotations exceptionnelles sur Amortissements & Provisions	-		
VIII- TOTAL	156 803	5 456	11 002 177
(VII-VIII)- RESULTAT EXCEPTIONNEL	43 197	(5 456)	(11 002 177)
IX- Participation des salariés			
X- Impôt sur les bénéfices	(7 419 304)	(1 885 597)	(9 051 014)
TOTAL DES PRODUITS	30 631 917	30 518 100	21 800 615
TOTAL DES CHARGES	24 803 717	16 250 591	9 867 069
BENEFICE OU PERTE	5 828 200	14 267 510	11 933 546

III - TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>en euros</i>	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
. Capital social	10 961 739	10 961 739	10 961 739	10 961 739	12 169 314
. Nombre d'actions ordinaires	7 190 431	7 190 431	7 190 431	7 190 431	7 982 547
. Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)					
. Nombre maximum d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTAT					
. Chiffre d'affaires (H.T.)	4 650 314	4 677 696	4 745 173	5 178 002	8 547 629
. Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	25 689 980	12 382 166	3 894 405	7 475 317	24 871 221
. Impôts sur les bénéfices	(7 419 304)	(1 885 597)	(9 051 014)	(8 311 781)	(7 227 114)
. Participation des salariés					
. Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	5 828 200	14 267 510	11 933 546	11 852 444	473 470
. Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
. Résultat après impôts, participation, mais avant dotations aux amortissements & provisions	5	2	2	2	4
. Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	1	2	2	2	0
. Dividende attribué					
PERSONNEL					
. Effectif moyen salariés	4	4	6	6	6
. Montant masse salariale	2 647 841	2 433 017	2 365 882	2 452 629	2 460 669
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales)	832 034	855 980	697 723	712 271	4 484 024

IV - FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital *	Capitaux propres autres que capital avant affectation du résultat	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus (en EUROS)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avais donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (en euros)*	Résultat du dernier exercice clos (en euros)*	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)*	Observations
				Brute	Nette						
A) RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (ci-dessous)											
1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
<u>Filiales françaises</u>											
ETAM SA	2 524 388	140 577 132	100,00%	56 750 882	56 750 882			37 033 735	21 474 736		
NORTEX SA	389 473	19 150 824	100,00%	28 572 265	28 572 265			20 663 466	8 383 727		
ETAM SCE	8 017 430	7 568 017	100,00%	8 019 470	8 019 470			42 775 621	729 254		
ENTREPOTS COMPANS	609 797	4 781 748	100,00%	6 360 000	5 583 611			14 668 686	579 079		
ENTREPOTS LINGERIE	482 110	3 470 560	100,00%	3 578 565	3 578 565			24 008 199	863 972		
ELAN INDUSTRIES	194 221	1 169 691	100,00%	1 383 001	794 735			4 145 610	115 648		
UNDIZ	476 080	15 204 982	100,00%	8 537 000	8 537 000			180 935 488	5 965 701		
COVI DEUX	37 000	(772 800)	100,00%	65 700	0			386 814	(279 629)		
1.2.3. SAS	1 784 340	11 232 999	100,00%	80 323 638	16 074 075	-		140 384 851	(8 140 694)		
ETAM LINGERIE	6 730 140	25 145 765	100,00%	12 528 004	12 528 004			392 138 655	3 993 280		
ETAM PAP	6 935 160	12 292 268	100,00%	180 211 298	25 901 250			190 987 794	(13 144 852)		
Total				386 329 823	166 339 857						
<u>Filiales étrangères</u>											
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu)											
<u>Filiales françaises</u>											
B) RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1. Filiales non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères :											
2. Participations non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères											

* Ces informations non disponibles ne sont pas renseignées

V - NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 203.351 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 5.828 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Sauf mention contraire, les informations chiffrées sont données en euros.

Les notes et les tableaux, n°1 à 6 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimés en euros.

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES

Néant.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, sur la base de :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- l'indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

2.1. IMMOBILISATIONS : OPTIONS COMPTABLES

Coûts d'acquisitions des immobilisations corporelles (honoraires, commissions etc.. liés à l'acquisition) : la Société Etam Développement a opté pour le maintien de leur comptabilisation en charges.

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

2.1.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, en mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Véhicules	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	0 à 10 ans

2.1.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation : les titres de participation sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité et leurs perspectives d'évolution économique.

Autres titres immobilisés : ce poste qui comprend les actions propres Etam Développement, acquises conformément aux autorisations octroyées par l'Assemblée Générale, hormis les actions affectées aux plans d'options d'achat d'actions attribués à certains salariés, est évalué au prix d'acquisition des actions.

Une dépréciation est comptabilisée si le cours de bourse moyen du mois précédant la clôture des comptes est inférieur à la valeur comptable.

2.2. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

2.3. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

Les comptes bancaires en devises sont convertis au cours du 31 décembre 2016.

2.4. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles sont constituées, entre autres, d'actions propres destinées aux plans d'achat d'actions attribués à certains salariés, et d'actions propres destinées à un compte de liquidité. Elles sont provisionnées si nécessaire, à hauteur du prix de levée de l'option ou du cours moyen de bourse du dernier mois précédant la clôture des comptes si celle-ci est inférieure.

Les autres valeurs mobilières de placement font également l'objet d'une dépréciation si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire (cours du 31 décembre) est inférieure à la valeur comptable.

2.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision, conformément au règlement n°2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs.

2.6. INTÉGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, Etam Développement a opté pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95 %, prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts.

Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du Groupe sont conservées chez la Société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la Société mère supportera alors une charge d'impôt.

Pour la Société Etam Développement, qui est la tête du groupe d'intégration fiscale, l'effet d'impôt au titre de l'exercice, inscrit au compte de résultat est composé :

- du produit global, égal à la somme des impôts versés par les filiales bénéficiaires,
- de la charge nette d'impôt, ou du produit de la créance de report en arrière, résultant de la déclaration d'intégration fiscale,
- de la charge d'impôt correspondant aux éventuels reversements d'économie d'impôt faits aux filiales déficitaires, ou au produit d'impôt correspondant à leurs remboursements par les filiales,
- des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs.

2.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la Société, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.8. INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Elles sont constatées en engagements hors-bilan.

Ce régime définit le montant qui sera perçu par les salariés de la Société lors de leur départ à la retraite. Le montant de cette indemnité est fonction notamment de l'ancienneté et du salaire du bénéficiaire, et sous condition de présence dans les effectifs au moment où il quitte l'entreprise.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

2.9. RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Il est constaté en engagements hors-bilan.

Certains cadres de la Société Etam Développement bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire fermé aux nouveaux entrants depuis 2003, prévoyant le paiement d'une rente viagère dont le niveau est déterminé en fonction de l'ancienneté dans la Société et sous condition de présence dans les effectifs au moment de la liquidation de la retraite. Le régime est financé auprès d'un assureur.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

2.10. MÉDAILLES DU TRAVAIL

Elles sont provisionnées dans les comptes sociaux.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Constructions	Agencements	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Valeur brute				
Au 31 décembre 2014		-	15 077	15 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution			-	-
Au 31 décembre 2015	-	-	15 077	15 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution				-
Au 31 décembre 2016	-	-	15 077	15 077

	Constructions	Agencements	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Dépréciation				
Au 31 décembre 2014	-	-	3 077	3 077
Dotation				-
Autre				-
Reprise				-
Au 31 décembre 2015	-	-	3 077	3 077
Dotation				-
Autre				-
Reprise				-
Au 31 décembre 2016	-	-	3 077	3 077

	Constructions	Agencements	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Valeurs nettes				
Au 31 décembre 2014	-	-	12 000	12 000
Au 31 décembre 2015	-	-	12 000	12 000
Au 31 décembre 2016	-	-	12 000	12 000

3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immobilisations financières	Autres titres immobilisés	TOTAL
Valeur brute					
Au 31 décembre 2014	371 063 613	-			371 063 613
Augmentation					-
Transfert					-
Diminution					-
Au 31 décembre 2015	371 063 613	-	-	-	371 063 613
Augmentation	15 266 210				15 266 210
Transfert					-
Diminution					-
Au 31 décembre 2016	386 329 823	-	-	-	386 329 823

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immobilisations financières	Autres titres immobilisés	TOTAL
Dépréciation					
Au 31 décembre 2014	182 211 291	-	-		182 211 291
Dotation	13 414 510				13 414 510
Autre					-
Reprise	(1 105 663)				(1 105 663)
Au 31 décembre 2015	194 520 138	-	-	-	194 520 138
Dotation	26 264 795				26 264 795
Autre					-
Reprise	(823 667)				(823 667)
Au 31 décembre 2016	219 961 266	-	-	-	219 961 266

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immobilisations financières	Autres titres immobilisés	TOTAL
Valeurs nettes					
Au 31 décembre 2014	188 852 322	-	-	-	188 852 322
Au 31 décembre 2015	176 543 475	-	-	-	176 543 475
Au 31 décembre 2016	166 368 557	-	-	-	166 368 557

La dépréciation des titres de participation concerne les sociétés :

- Entrepôt Compans SAS pour 776 389 €
- COVI 2 pour 37 000 €
- Elan Industries SAS pour 588 266 €
- ETAM PAP SAS pour 154 310 048 €
- 1.2.3. SAS pour 64 249 562 €

3.3. CRÉANCES

	2016			2015	2014
	Brut	Provision	Net		
Clients		-	-		
Provisions Factures à établir	404 454	-	404 454	616 041	1 334 791
TOTAL CRÉANCES	404 454	-	404 454	616 041	1 334 791

L'intégralité des créances clients est à moins d'un an.

3.4. AUTRES CRÉANCES

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
Valeur brute				
Au 31 décembre 2014	1 689 683	24 039 183	89 875	25 818 741
Au 31 décembre 2015	389 441	30 463 325	90 635	30 943 401
Au 31 décembre 2016	2 960 001	33 474 240	30 476	36 464 717

Variation des dépréciations des créances :

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
Dépréciation				
Au 31 décembre 2014	-	-	-	-
Dotations de l'exercice	-	-	20 000	20 000
Reprises de l'exercice	-	-	-	-
Au 31 décembre 2015	-	-	20 000	20 000
Dotations de l'exercice	-	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	(20 000)	(20 000)
Au 31 décembre 2016	-	-	-	-

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
Valeur nettes				
Au 31 décembre 2014	1 689 683	24 039 183	89 875	25 818 741
Au 31 décembre 2015	389 441	30 463 325	70 635	30 923 401
Au 31 décembre 2016	2 960 001	33 474 240	30 476	36 464 717

L'ensemble des autres créances est à moins d'un an.

3.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Valeur brute	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
Au 31 décembre 2014	-	-	785	785
Augmentation	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
Au 31 décembre 2015	-	-	785	785
Augmentation	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
Au 31 décembre 2016	-	-	785	785

Dépréciations	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
Au 31 décembre 2014	-	-		-
Augmentation				-
Diminution				-
Au 31 décembre 2015	-	-		-
Augmentation				-
Diminution				-
Au 31 décembre 2016	-	-		-

Valeurs nettes	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
Au 31 décembre 2014	-	-	785	785
Au 31 décembre 2015	-	-	785	785
Au 31 décembre 2016	-	-	785	785

3.6. CAPITAUX PROPRES

Le capital social est de 10 961 739 euros. Il est divisé en 7 190 431 actions.

Le résultat par action est de 0.81 €.

	31/12/2014	Affectation des résultats	Augmentation de capital	Réduction de capital	31/12/2015	Affectation des résultats	Réduction de capital	31/12/2016
Capital	10 961 739				10 961 739			10 961 739
Prime d'émission	-				-			-
Prime d'apport-fusion	-				-			-
Rés. légale	1 096 174				1 096 174			1 096 174
Rés. spéciale PVL	-				-			-
Rés. facultative	5 202 660				5 202 660			5 202 660
Report à nouveau	160 427 262	6 614 722			167 041 984	7 421 113		174 463 097
Dividendes		5 318 824				6 846 397		
Résultat de l'exercice	11 933 546	11 933 546			14 267 510	14 267 510		5 828 200
	189 621 381	-	-	-	198 570 067	-	-	197 551 870

3.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

au 31 décembre	2015	Dotations 2016	Reprises 2016		2016
			Utilisées	non utilisées	
Provisions pour autres risques courants	124 904	450		1 667	123 687
Provisions pour médailles du travail	1 193	409			1 602
Provision pour impôts	5 721			5 721	-
Provision pour perte de change	-				-
Provision pour risque financier	-	1 015 430			1 015 430
	131 818	1 016 289	-	7 388	1 140 718

La provision pour risque financier correspond à la quote-part de situation nette négative de la Filiale COVI 2

3.8. EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>au 31 décembre</i>	2016	2015	2014
Soldes créditeurs de banques	7 088	-	8 697
Int. courus s/concours bancaires	1 915	1 763	766
	9 003	1 763	9 463

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit est à moins d'un an.

3.9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

<i>au 31 décembre</i>	2016	2015	2014
Comptes courants groupe créditeurs	-	-	12 113 519
Int. courus s/ comptes courants créditeurs	-	-	231 489
	-	-	12 345 008

L'ensemble des emprunts et dettes financières est à moins d'un an.

3.10. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

<i>au 31 décembre</i>	2016	2015	2014
Fournisseurs et comptes rattachés	377 421	329 998	324 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	377 421	329 998	324 118

L'intégralité de la dette fournisseurs est à moins d'un an.

3.11. DETTES FISCALES ET SOCIALES

<i>au 31 décembre</i>	2016	2015	2014
Impôt sur les sociétés	1 938 618	6 407 137	-
Autres dettes fiscales et sociales	1 753 565	2 067 993	1 606 952
	3 692 183	8 475 131	1 606 952

L'ensemble des dettes fiscales et sociales est à moins d'un an.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES

Ce poste comprend un transfert de charges d'assurances payées par la Société Etam Développement pour le compte de ses filiales.

4.2. AUTRES PRODUITS

Les autres produits correspondent à la refacturation des charges de fonctionnement et des frais supportés pendant l'exercice, dans le cadre de la gestion de ses filiales.

4.3. AUTRES CHARGES

Les autres charges correspondent essentiellement aux jetons de présence alloués aux organes de surveillance pour l'exercice.

4.3.1 EFFECTIF MOYEN

<i>au 31 décembre</i>	2016	2015	2014
Cadres	4	4	5
Agents de maîtrise			
Employés			
Ouvriers			
	4	4	5

4.3.2 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

	2016	2015	2014
Des organes de direction	2 975 471	2 302 067	1 754 129
Des organes de surveillance ⁽¹⁾	170 200	167 900	145 650
	3 145 671	2 469 967	1 899 779

¹ il s'agit des sommes payées aux membres du Conseil de Surveillance : Les montants comptabilisés en charges s'élèvent à 220.000 € en 2015 et 220.000 € en 2014

4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>au 31 décembre</i>	2016	2015
Engagements en matière de pension	236 438	189 855
Régime de retraite supplémentaire	(533 180)	(669 898)
Autres engagements :		
Loyers restant dûs au titre des locations simples		61 034
TOTAL engagements donnés	(296 742)	(419 008)
TOTAL engagements reçus	0	0

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2016 sont :

- Taux d'actualisation : 1,00 %
- Evolution des salaires : inflation + 1%
- Tables de mortalité : THTF 0002

4.4.1. RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

	2016	2015
Dette actuarielle à la clôture	-	-
Juste valeur des actifs à la clôture	533 180	669 898
Coût des services passés non reconnus	-	-
Engagement net à la clôture	533 180	669 898

4.4.2. EVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE ET DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS

	RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE	INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE
Engagement au 01/01/2016	0	189,855
Coût des services rendus		25,015
Charge d'intérêt		3,328
Gains et (Pertes) actuariels		18,239
Modification du régime		
Autres		
Engagement au 31/12/2016	0	236,438
Juste valeur des actifs au 01/01/2016	669,898	
Rendement attendu des actifs	13,398	
Gains et (Pertes) actuariels	199,640	
Autres	(349,756)	
Juste valeur des actifs au 31/12/2016	533,180	

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2010 a permis le changement d'option de taxe sur les régimes à prestations définies. Etam Développement ayant opté pour la contribution sur les rentes en 2004, a donc eu la possibilité d'opter en faveur de la contribution sur le financement en 2011, soit un paiement de la taxe sur les cotisations en lieu et place de la taxe sur les rentes.

4.4.3. COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale abroge le dispositif du DIF et lui substitue, à compter du 1^{er} janvier 2015, le CPF- Compte personnel de formation.

4.5. STOCKS OPTIONS

4.5.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT

La Société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux ni aux salariés de la Société au cours de l'année 2016.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

« OPTIONS 2014 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (douzième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014 :

- d'une part, aux salariés ou certains d'entre eux, ou à certaines catégories du personnel, de la société Etam Développement SCA et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce cadres dirigeants ;
- d'autre part, aux mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-185 du Code de commerce,

des options de souscriptions ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2014 ») dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 143 809 « Options 2014 ».

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2016.

4.5.2. ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES**« ACTIONS GRATUITES 2014 »**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (Treizième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la société (ci-après les « Actions gratuites 2014 »), dans la limite de 2% du capital de la société.

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2016.

4.6. RÉSULTAT FINANCIER

au 31 décembre	Produits			Charges		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Dividendes encaissés & provisions sur acomptes	24 534 631	24 620 293	15 016 415			
Autres opérations financières groupe	416 972	54 514	24 499			231 489
Dotations sur reprises de provisions		1 105 663	1 891 719	27 280 248	13 414 530	2 883 303
Différences de change						3 462
Divers produits financiers/Intérêts des emprunts					29	25
Charges nettes sur cessions de VMP						
	24 951 603	25 780 470	16 932 633	27 280 248	13 414 559	3 118 278

4.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

au 31 décembre	Produits			Charges		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Sur opérations de gestion						
Amendes-pénalités fiscales				4 803	2 256	2 177
Autres		-	-		3 200	11 000 000
Sur opérations en capital						
Cession d'immo incorporelles	200 000			152 000		
Cession d'immo corporelles		-	-			
Cession d'immo financières						
Autres						
Sur opérations exceptionnelles						
Provisions réglementées						
Autres provisions						
	200 000	-	-	156 803	5 456	11 002 177

4.8. VENTILATION DE L'IMPÔT SOCIÉTÉ

	Résultat avant impôt	Impôt
RESULTAT COURANT	(1 634 301)	195 208
RESULTAT EXCEPTIONNEL (hors participation)	43 197	16 000
Intégration fiscale		(7 891 582)
RESULTAT COMPTABLE (hors participation)	13 247 504	(7 680 374)

RESULTAT COURANT	(1 634 301)		
Réintégrations	25 527 822		
Déductions	(23 307 899)		
		Base IS =	
		585 623	X
			33,33%
			195 208
			IS 195 208
RESULTAT EXCEPTIONNEL	43 197		
Réintégrations	4 803		
Déductions	-		
Imputation déficit			
		Base IS =	
		48 000	X
			33,33%
			16 000
			IS 16 000
		Intégration fiscale IS ex antérieurs	(72 312)
		Taxe 3% sur dividendes	205 392
		IS sur contrôle fiscal	-
		Produit d'intégration fiscale groupe	(8 024 662)
		Imputation avoirs fiscaux	
			IS (7 680 374)

4.9. ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
- Intérêts sur prêts	
- Ecart de conversion actif	
- Divers provisions pour risques	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	0
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
- contribution sociale de solidarité	
Autres :	
- Divers provisions pour risques	
- Ecart de conversion passif	
- Provision pour perte de change latente	
- Amortissements économiques excédentaires	
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	0

Les allègements mentionnés ci-dessus concernent les bases d'impôt.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. INFORMATIONS SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Participations	386 329 823
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	404 454
Autres créances	33 474 240
Emprunts et dettes financières	9 795 706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Produits de participation	24 534 631
Autres produits financiers	416 929
Charges financières	27 280 224

Sont considérées comme entreprises liées, toutes les sociétés du Groupe, françaises et étrangères, quel que soit le pourcentage du capital détenu.

5.2. CHARGES À PAYER – PRODUITS À RECEVOIR

5.2.1 CHARGES À PAYER

<i>au 31 décembre</i>	2016	2015
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	1 915	1 763
Emprunts et dettes financières	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 458	284 907
Dettes fiscales et sociales	1 527 611	1 914 129
Autres dettes	579 462	608 908
	2 396 446	2 809 707

5.2.2 PRODUITS À RECEVOIR

<i>au 31 décembre</i>	2016	2015
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	404 454	616 041
Autres créances	3 278 847	440 387
	3 683 301	1 056 428

5.2.3. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

<i>au 31 décembre</i>	2016	2015
Exploitation	92 335	-
Financier	-	-
	92 335	-

6. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

COMPTES CONSOLIDÉS

I - Bilan consolidé	111
II - Compte de résultat consolidé	112
III - Etat du résultat global consolidé	113
IV - Tableau de flux de trésorerie consolidé	114
V – Tableau de variation des capitaux propres	115
VI - Notes annexes aux états financiers	116

I - BILAN CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF			
Goodwill	4	4 197	4 197
Immobilisations incorporelles	5	228 797	247 315
Immobilisations corporelles	6	245 146	290 578
Participations dans les entreprises associées		105	0
Actifs financiers non courants	8	24 378	20 866
Actifs d'impôts différés	24.4	47 280	42 486
Total des Actifs non courants		549 903	605 442
Stocks et en-cours	9	251 425	275 024
Avances et acomptes versés		3 436	5 046
Créances clients	10	74 081	75 066
Autres créances	11	26 821	26 573
Actifs d'impôts exigibles		8 552	6 407
Charges constatées d'avance	12	23 153	12 968
Instruments dérivés actifs	16.6.2	6 615	3 653
Trésorerie et équivalents trésorerie	13	62 929	76 734
Total des Actifs Courants		457 010	481 471
Actifs détenus en vue d'être cédés	6.5	56 900	
TOTAL DES ACTIFS		1 063 814	1 086 913
PASSIF			
Capital social		10 962	10 962
Ecarts de réévaluation	14.5	191 993	188 819
Réserves		147 271	125 786
Total des Capitaux Propres Part du Groupe		350 225	325 567
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés		30 870	40 503
Capitaux propres de l'ensemble		381 095	366 070
Provisions pour risques et charges non courantes	15	27 101	27 573
Emprunts et dettes financières à long terme	16	150 253	152 623
Passifs d'impôts différés	24.4	85 696	86 718
Total des Passifs non courants		263 050	266 914
Provisions pour risques et charges courantes	15	4 454	4 132
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		241 264	257 401
Passifs d'impôt exigible		4 934	9 384
Dettes sociales et fiscales		76 670	70 580
Autres dettes	17	38 486	48 121
Instruments dérivés passifs	16.6.2	3 707	6 674
Crédits à court terme et banques	16	50 152	57 637
Total des Passifs courants		419 668	453 929
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		1 063 814	1 086 913

II - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

AU 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	18	1 292 134	1 296 580
Coût des ventes		(539 321)	(535 979)
Marge Brute	18	752 813	760 601
Coûts de distribution		(646 398)	(653 766)
Charges administratives		(58 272)	(56 967)
Autres produits d'exploitation	21	11 864	11 111
Autres charges d'exploitation	21	(11 051)	(8 582)
Résultat Opérationnel Courant	18	48 956	52 397
Autres produits opérationnels	23	4 403	4 791
Autres charges opérationnelles	23	(12 681)	(11 236)
Résultat Opérationnel	17	40 677	45 951
Produits financiers	24	5 070	9 235
Charges financières	24	(13 598)	(15 882)
Résultat Financier	24	(8 529)	(6 648)
Charges d'impôt	25	(13 938)	(15 417)
Résultat des activités poursuivies		18 210	23 887
Résultat Net de l'ensemble consolidé		18 210	23 887
<i>dont part du résultat net attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société mère du Groupe		22 843	25 797
- Intérêts non contrôlés		(4 633)	(1 910)
Résultat par action (euros)	26		
Résultat net, part attribuable au Propriétaire de la société mère du Groupe			
- Résultat de base par action		2,93	3,34
- Résultat dilué par action		2,93	3,34
Résultat des activités poursuivies hors éléments non courant net d'impôt, part attribuable au Propriétaire de la société mère du Groupe			
- Résultat de base par action		3,69	3,91
- Résultat dilué par action		3,69	3,91

III - ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Résultat Net de l'ensemble consolidé	18 210	23 887
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies	1 549	(334)
Effets d'impôt	(533)	114
Réévaluation des immobilisations	8 859	2 302
Effets d'Impôt	(3 057)	(781)
Éléments non recyclables en résultat	6 818	1 301
Ecarts de conversion	(4 115)	7 397
Réévaluation des instruments dérivés de couverture - variation de juste valeur	2 642	1 392
Réévaluation des instruments dérivés de couverture - recyclable en résultat	1 870	(6 740)
Effets d'impôt	(1 553)	2 033
Éléments recyclables en résultat	(1 156)	4 081
Total des gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	5 661	5 382
Résultat global total	23 872	29 269
Dont part du Groupe	29 369	29 528
Dont part des intérêts non contrôlés	(5 497)	(259)

IV - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net des activités poursuivies		18 210	23 887
Dotations aux amortissements		44 410	45 210
Dotations aux provisions		11 378	7 370
Reprises sur provisions		(5 526)	(10 622)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		10 369	9 071
Produit de cession des éléments d'actif cédés		(7 909)	(3 825)
Autres produits et charges calculés		0	(466)
Capacité d'autofinancement		70 932	70 625
Charges et produits d'intérêts financiers		6 773	6 976
Charge nette d'impôt		13 944	15 417
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts		91 649	93 018
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (**)		(4 811)	(12 685)
Impôts sur le résultat payés		(27 197)	(13 931)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		59 641	66 402
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(50 994)	(76 452)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		7 865	3 825
Acquisitions d'autres immobilisations financières		(4 908)	(3 053)
Cessions d'autres immobilisations financières		1 534	999
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements		(46 503)	(74 681)
Dividendes versés aux actionnaires de la société Etam Développement		(6 846)	(5 319)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées		(2 000)	0
Emission d'emprunts		45 945	35 064
Remboursement d'emprunts		(55 868)	(27 041)
Intérêts versés		(6 773)	(6 976)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		(25 542)	(4 272)
Incidence des variations de cours de change		(1 606)	3 574
Variation nette de la trésorerie		(14 010)	(8 976)
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture de l'exercice	13	75 391	84 368
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture de l'exercice	13	61 382	75 391
(**) Détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité			
Créances clients (actif)		(825)	13 048
Stocks (actif)		19 618	(20 613)
Autres créances (actif)		(16 736)	5 560
Dettes fournisseurs (passif)		(10 713)	(10 490)
Dettes sociales et fiscales (passif)		6 371	2 339
Autres passifs courants		(2 526)	(2 530)
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(4 811)	(12 685)

V- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Réserves et résultat consolidés	Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	Capitaux propres		
					Total Groupe ETAM	Intérêts non contrôlés	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2014	7 190 431	10 962	137 801	152 577	301 340	40 780	342 120
Résultat de l'exercice			25 797		25 797	(1 910)	23 887
Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global				3 731	3 731	1 652	5 382
Résultat global			25 797	3 731	29 528	(259)	29 269
Dividendes distribués			(5 319)		(5 319)		(5 319)
Autres variations					0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2015	7 190 431	10 962	158 279	156 307	325 549	40 521	366 070
Résultat de l'exercice			22 843		22 843	(4 633)	18 210
Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global				6 526	6 526	(864)	5 661
Résultat global			22 843	6 526	29 369	(5 497)	23 872
Dividendes distribués			(6 846)		(6 846)	(2 000)	(8 846)
Autres variations			2 154		2 154	(2 154)	
Capitaux propres au 31 décembre 2016	7 190 431	10 962	176 430	162 833	350 225	30 870	381 095

VI - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note	Page
1 Informations générales	117
2 Résumé des principales méthodes comptables	117
3 Evolution du périmètre	135
4 Goodwill	135
5 Immobilisations incorporelles	135
6 Immobilisations corporelles	137
7 Test de dépréciation des actifs non financiers	139
8 Actifs financiers non courants	141
9 Stocks	141
10 Clients	142
11 Autres créances	143
12 Charges constatées d'avance	143
13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	144
14 Capitaux propres	144
15 Provisions pour risques et charges	148
16 Endettement financier	155
17 Autres dettes	164
18 Information sectorielle	165
19 Charges par nature	168
20 Dotations et reprises de dépréciations et pertes de valeur	168
21 Autres produits et charges d'exploitation	169
22 Calcul de l'EBITDA	169
23 Autres produits et charges opérationnels	170
24 Résultat financier	171
25 Impôts	171
26 Résultat par action	175
27 Transactions avec les parties liées	176
28 Faits exceptionnels et litiges	177
29 Cours des devises	178
30 Honoraires des commissaires aux comptes	178
31 Périmètre du Groupe	179
32 Evènements post clôture	179

NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

ETAM Développement SCA (la «Société») et ses filiales (constituant ensemble «le Groupe») conçoivent, distribuent et commercialisent les produits de la mode féminine (lingerie, prêt-à-porter et accessoires) au travers d'un réseau de 3 906 magasins dans plus de 50 pays sous différentes marques. Chaque marque conçoit ses collections et fait appel à un réseau d'industriels et de sous-traitants du textile dans le monde entier. Le Groupe s'adresse aux femmes au travers des marques ETAM, 1.2.3 et Undiz et couvre la majeure partie du marché de l'habillement féminin, en termes d'âge et de gamme de prix.

ETAM Développement SCA est une société en commandite par actions et domiciliée en France. Son siège social est situé à Paris, 78, rue de Rivoli 75004.

L'action Etam Développement est cotée depuis le 20 juin 1997, sur le Compartiment B de Nyse Euronext.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis en milliers d'euros, comprennent les filiales ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. Ils ont été présentés au conseil de surveillance et ont été arrêtés par la gérance le 20 avril 2017. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 mai 2017.

NOTE 2 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

NOTE 2.1. BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et celles émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables, de manière obligatoire au 31 décembre 2016.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des droits au bail et assimilés, des terrains et constructions, réévalués, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, et des instruments dérivés.

Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés, concernent notamment les tests de dépréciation (voir notes 2.8 et 7), les impôts différés (voir notes 2.15 et 25) et les provisions pour engagements de retraite des salariés (voir notes 2.19 et 15.2).

Note 2.1.1. ÉVOLUTION DU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE EN 2016

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2016 sont entrés en vigueur dont certains ont eu un impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2016 ou ne s'appliquent pas au Groupe :

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2016.

- Les amendements de la norme IAS 1 « Disclosure Initiative » sont destinés à clarifier certaines dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir concernant notamment (i) l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension, et (ii) l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement.
- Les amendements de la norme IAS 38 et IAS 16 « Clarifications sur les modes d'amortissement acceptable » indique qu'il existe une présomption réfutable qu'une méthode d'amortissement basée sur le revenu généré par l'utilisation de l'actif incorporel n'est pas appropriée. Cette présomption ne peut être réfutée que dans les deux circonstances suivantes : (i) l'actif incorporel est exprimé sur la base d'une évaluation du revenu, ou (ii) il peut être démontré qu'il existe une forte corrélation entre le revenu et la consommation des avantages économiques liés à l'actif.
- Les amendements de la norme IAS 19 « Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel » clarifient le traitement comptable des cotisations versées par les employés dans le cadre d'un régime, lorsque ce versement est prévu par les dispositions du régime, et ce, pour participer au financement des avantages. Ces cotisations sont à comptabiliser soit en « service cost » soit en « écart actuariel » selon qu'elles sont liées ou non aux services rendus.

Les effets de l'application de ces amendements de normes n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2017

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » établit des principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes visent à remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39 « Instruments financiers ». La nouvelle norme sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Une application anticipée sera possible.
Les effets de l'application de la norme IFRS 9, à partir du 1^{er} janvier 2018, sont en cours d'analyse.
- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » prévoit un modèle unique de reconnaissance des revenus. Cette norme est, selon l'IASB, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et peut être appliquée de manière anticipée. Cette nouvelle norme viendra se substituer à IAS 11 et à IAS 18 ainsi qu'aux interprétations IFRIC correspondantes (IFRIC 13, IFRIC 15, IFRIC 18 et SIC 31).
Les effets de l'application de la norme IFRS 15, à partir du 1er janvier 2018, sont en cours d'analyse. Ceux-ci devraient être peu significatifs, étant donnée la nature des activités du Groupe.
- La norme IFRS 16 « Contrats de locations » établit, pour le preneur, le modèle unique de comptabilisation des contrats de location. Pour tous les contrats de location, le locataire est tenu de comptabiliser un actif « droit d'utilisation » représentant son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent et un passif de location représentant son obligation d'effectuer des paiements de location. Cette norme est, selon l'IASB, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et peut être appliquée de manière anticipée. Cette nouvelle norme viendra se substituer à IAS 17 ainsi qu'aux interprétations correspondantes (IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27).
Les effets de l'application de la norme IFRS 16, à partir du 1er janvier 2019, sont en cours d'analyse.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements de normes et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2016.

NOTE 2.2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

NOTE 2.2.1. FILIALES

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) contrôlées par le Groupe c'est-à-dire lorsque le Groupe détient cumulativement :

- le pouvoir sur les activités pertinentes de ces entités ;
- une exposition ou des droits aux rendements variables de ces entités ; et
- la capacité d'agir sur leurs rendements, c'est-à-dire s'il existe un lien entre les rendements et le pouvoir.

Les droits de vote potentiels sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité s'ils sont substantifs.

Cette situation de contrôle s'accompagne généralement de la détention, directe ou indirecte, de plus de la moitié des droits de vote mais peut également exister avec une détention de moins de 50 % des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

NOTE 2.2.2. ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% ou davantage des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les autres éléments du résultat global postérieurement à l'acquisition est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance, représentative d'un intérêt à long-terme, non garantie, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro. Le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les gains sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

NOTE 2.2.3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les regroupements antérieurs au 1er janvier 2009 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2008.

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2009 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués, en général, à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charge.

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts non contrôlés. Dans ce cas, le goodwill inclut une portion attribuable aux intérêts non contrôlés (méthode du goodwill complet). Le Groupe a également la possibilité d'opter pour une évaluation des intérêts non contrôlés sur la base de la quote-part dans les actifs nets identifiables de la filiale (méthode du goodwill partiel). Ce choix est effectué opération par opération.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts non contrôlés ne modifiant pas le contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du Groupe.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

NOTE 2.3. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante de l'entité qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et de supporter des charges y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité :

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ;
- et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le Groupe présente son information sectorielle en adéquation avec sa structure de management, à savoir une direction générale exécutive pour l'Europe et une direction générale exécutive pour la Chine, les deux directions rapportant directement à la gérance, qui forme le principal décideur opérationnel du Groupe. Le Groupe ETAM est donc constitué de deux secteurs opérationnels : l'Europe et la Chine.

NOTE 2.4. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

NOTE 2.4.1. MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

NOTE 2.4.2. TRANSACTIONS ET SOLDES

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés en autres éléments du résultat global, au titre de couvertures éligibles soit de flux de trésorerie, soit d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

NOTE 2.4.3. SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lors de la consolidation, les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés en autres éléments du résultat global. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en autres éléments du résultat global sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

NOTE 2.5. GOODWILL

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le goodwill comptabilisé séparément est soumis au minimum à un test annuel de dépréciation et lorsque des événements ou des circonstances montrent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir. Le goodwill est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspond à un magasin.

Les UGT auxquelles les goodwill sont affectés sont celles susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill.

Lors de sa transition aux IFRS, le Groupe n'a pas choisi de retraiter rétrospectivement tous les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 dans son bilan d'ouverture. Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

NOTE 2.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**NOTE 2.6.1. DROITS AU BAIL ET ASSIMILÉS**

Le Groupe a opté pour la méthode comptable de la réévaluation : tous les droits au bail et assimilés sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à leur valeur de marché.

Les valeurs de marché des droits au bail et assimilés sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différents organismes spécialisés. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées annuellement. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des droits au bail et assimilés sont créditées en autres éléments du résultat global et cumulées en capitaux propres sous la rubrique écarts de réévaluation. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées aux autres éléments du résultat global, dans la limite de l'écart de réévaluation créditeur antérieurement constaté sur ces actifs; toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, le cas échéant, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les droits au bail et assimilés ont été réévalués pour la première fois au 1er janvier 2004.

La valeur réévaluée de ces actifs est amortie linéairement sur la durée du bail uniquement dans les pays où leur durée de vie est déterminable.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Pays	Durées
Belgique	9 à 27 ans
Italie	7 à 14 ans
Espagne	7 à 14 ans
Pologne	5 à 10 ans

En France, la durée de vie des droits au bail n'étant pas déterminable, ils ne sont pas amortis.

En effet, le droit au bail en France constitue l'un des éléments incorporels qui composent le fonds de commerce. Il se définit comme une somme d'argent que le preneur verse au locataire en place, en vue d'obtenir le titre locatif et de bénéficier des garanties légales qui y sont attachées. C'est donc juridiquement le droit d'être locataire mais également de céder son bail.

Il s'agit d'une spécificité française née du Décret du 30 septembre 1953 qui régit les baux commerciaux et dont le fondement vise la protection du fonds de commerce. Le droit au bail en tant qu'outil de travail se trouve protégé par un décret contraignant pour le bailleur et qui prévoit :

- un bail d'une durée minimum de 9 ans,
- le droit au renouvellement et, à défaut d'une indemnité d'éviction,
- le droit à la fixation d'un prix contrôlé lors du renouvellement du bail ou lors des révisions en cours de contrat,
- le droit à la déspecialisation.

Le droit au renouvellement en France étant acquis, la durée d'utilité d'un droit au bail en France ne peut être déterminée.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation. Les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres éléments du résultat global sont transférés en résultat non distribué.

NOTE 2.6.2. LOGICIELS

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels allant de trois à sept ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts directement associés à la production de logiciels qui remplissent l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38, sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux du personnel ayant développé les logiciels et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 3 ans et 7 ans.

NOTE 2.6.3. MARQUES ET ENSEIGNES

Les marques et les enseignes acquises sont comptabilisées à leur coût, déduction faite du montant cumulé des pertes de valeurs.

Les marques et enseignes ont une durée d'utilité indéterminée.

Les coûts engagés par le Groupe pour défendre ses marques sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

NOTE 2.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Comptabilisation et évaluation

NOTE 2.7.1. ENSEMBLES IMMOBILIERS

Les terrains et constructions sont rattachés aux magasins, aux entrepôts et aux bureaux.

Les terrains et constructions sont comptabilisés à leur juste valeur selon le modèle de la réévaluation, diminuée, pour les constructions, des amortissements.

Les valeurs de marché des ensembles immobiliers sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différentes revues spécialisées. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées tous les trois ans, sauf situations particulières qui seraient liées à une évolution brutale et matérielle d'un marché local. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des terrains et constructions sont créditées en autres éléments du résultat global et cumulées en capitaux propres sous la rubrique écarts de réévaluation. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des

augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées en autres éléments du résultat global, à concurrence du cumul des autres éléments du résultat global antérieurement constatée sur ces actifs. Toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation. Les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres éléments du résultat global sont transférés en résultat non distribué.

Les ensembles immobiliers ont été réévalués pour la première fois au 1^{er} janvier 2004.

NOTE 2.7.2. AGENCEMENTS MAGASINS ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Toutes les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du montant cumulé des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est dé-comptabilisée.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire afin de ramener, par constatation d'une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif (ou son montant réévalué) à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée. Les actifs loués sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et celle de leur utilité. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

<u>Immobilisations</u>	<u>Durées</u>
Constructions et leurs composants :	
- Magasins	10 à 33 ans
- Entrepôts	10 à 25 ans
- Siège	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des magasins	2 et 6 ans 2/3
Installations techniques – Matériel des entrepôts	3 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	6 ans 2/3 et 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur résiduelle est nulle à la fin de la durée d'utilité de l'actif.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

NOTE 2.8. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Par ailleurs, les goodwill et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée (notamment les droits au bail et assimilés) ou qui ne sont pas encore prêts à être mis en service sont, de surcroît, soumis à un test annuel de dépréciation systématique.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, le Groupe a défini le magasin comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) représentant, dans son organisation actuelle, le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'une UGT, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt, générés par l'UGT et fondées sur des budgets et des prévisions régulièrement mis à jour sur une période de trois à cinq ans maximum. Ces flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur la durée résiduelle des actifs essentiels des UGT soit sur :

- une durée totale de sept ans pour les UGT sans goodwill. Cette période correspond à la durée d'utilité moyenne des agencements et aménagements d'un concept magasin. Les flux de trésorerie des 6^{ème} et 7^{ème} années sont extrapolés à partir des flux de la 5^{ème} année en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant pour couvrir la durée d'utilité moyenne des actifs essentiels de ces UGT sans goodwill et ;
- une durée infinie pour les UGT avec goodwill. Il est tenu compte d'une valeur terminale de l'UGT sur la base des anticipations du Groupe du taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie, au-delà de la période de 7 ans.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés au taux avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture s'il existe un indice que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué.

NOTE 2.9. CONTRATS DE LOCATION

Les biens acquis en location-financement et qui transfèrent au Groupe substantiellement la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont comptabilisées à l'actif et au passif initialement, pour des montants équivalents à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Ces immobilisations suivent les méthodes et règles d'évaluation, amortissement et dépréciation de la catégorie de biens auxquelles elles sont rattachées. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opérations de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

NOTE 2.10. ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat,
- prêts et créances,
- et actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers et des critères de classifications d'IAS 39. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

NOTE 2.10.1. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LEUR JUSTE VALEUR EN CONTREPARTIE DU RÉSULTAT

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme.

Cette catégorie comprend exclusivement les valeurs mobilières de placement ainsi que les instruments dérivés non désignés comme instruments de couverture. Ces éléments sont classés en équivalents de trésorerie. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

NOTE 2.10.2. PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

Cette catégorie inclut :

- les créances rattachées à des participations, les prêts "aides à la construction", les autres prêts et créances et les créances clients. Ces éléments figurent en actifs financiers non courants, en créances clients et en autres créances courantes.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées initialement au montant de la facture d'origine si le taux d'intérêt effectif a un impact négligeable.

Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

- les dépôts et cautionnements classés en actifs financiers non courants.

Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie de loyers. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

NOTE 2.10.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les plus ou moins-values constatées sont comptabilisés en autres éléments du résultat global jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés. Ces éléments sont classés en actifs financiers non courants

NOTE 2.11. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- couvertures de la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés (couverture de juste valeur) ; ou
- couvertures des variations de flux de trésorerie liés à un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

NOTE 2.11.1. COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés qui satisfont aux critères de couverture de juste valeur et sont désignés comme tels, sont comptabilisées au compte de résultat en autres produits et

charges financiers, de même que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert qui sont attribuables au risque couvert.

Lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable d'un instrument financier couvert pour lequel la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée doit être amorti en contrepartie du résultat sur la période résiduelle jusqu'à l'échéance de l'instrument couvert.

NOTE 2.11.2. COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels, est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'une vente prévue faisant l'objet d'une couverture se réalise).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat lorsque la transaction prévue est in fine comptabilisée en résultat. Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulée qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat dans les autres produits et charges financiers.

NOTE 2.11.3. INSTRUMENTS DÉRIVÉS NE SATISFAISANT PAS AUX CRITÈRES DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat dans les autres produits et charges financiers.

NOTE 2.12. STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits finis englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs y compris les coûts logistiques jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins et les escomptes reçus des fournisseurs. Il ne comprend pas les coûts d'emprunt. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais marginaux de vente.

A chaque clôture (annuelle ou semestrielle), le Groupe déprécie le cas échéant ses stocks, y compris les stocks relatifs à la collection en cours de telle sorte qu'ils soient valorisés à la valeur nette de réalisation. Cette valeur est déterminée en constatant les pertes réelles supportées par le Groupe au cours des périodes de promotions qui suivent chaque fin de saison commerciale, puis en estimant sur la base de ces pertes réelles les pertes restant à courir sur les produits à vendre en magasin et sur les produits à vendre chez des soldeurs.

NOTE 2.13. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour

dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en Autres produits et charges d'exploitation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est dé-comptabilisée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment dé-comptabilisées sont crédités dans les Autres produits et charges d'exploitation au compte de résultat.

NOTE 2.14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « emprunts », en passif courant. Dans le tableau des flux de trésorerie, le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les variations de juste valeur des actifs présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les découverts bancaires à court terme.

NOTE 2.15. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles. Des impôts différés sont constatés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

NOTE 2.16. CAPITAL APPORTÉ

NOTE 2.16.1. PLANS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS À PRIX UNITAIRE CONVENU

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés. Le Groupe n'a aucun plan actif mis en place postérieurement au 7 novembre 2002.

NOTE 2.16.2. ACTIONS PROPRES

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution

des capitaux propres consolidés. Le produit de la cession éventuelle des actions propres, net des effets d'impôt, est comptabilisé directement en capitaux propres, n'affectant pas le résultat de l'exercice.

NOTE 2.16.3. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres comprennent le capital social, les primes d'émission, les résultats non distribués, les écarts de réévaluations, les réserves de conversion et les réserves liées aux couvertures de flux de trésorerie.

Le Groupe n'a pas émis de titres subordonnés qu'il considère comme étant une composante des capitaux propres « ajustés ».

NOTE 2.17. RÉSULTAT PAR ACTION

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué. Ces informations sont également déclinées à partir du résultat des activités poursuivies ainsi que du résultat des activités abandonnées, le cas échéant.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de l'exercice, diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période et des actions ordinaires potentielles qui sont converties ou expirées à la date de clôture pour la période pendant laquelle elles étaient en circulation. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net part du Groupe diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, corrigé du coût financier des instruments dilutifs de dette et de leur incidence sur la participation des salariés, nets de l'effet d'impôt correspondant.

Afin d'assurer la comparabilité des résultats par action présentés, les nombres moyens pondérés d'actions en circulation de l'exercice et également des exercices antérieurs sont ajustés en cas d'augmentation de capital effectuée à un cours inférieur au cours de marché.

Les actions propres portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

En cas d'éléments non courants significatifs et de nature à perturber la lisibilité du résultat par action et du résultat dilué par action, un résultat net hors éléments non courants par action est calculé en corrigeant le résultat net part du Groupe des éléments non courants pour leur montant net d'intérêts non contrôlés. Les éléments non courants pris en compte pour ce calcul correspondent alors à l'ensemble des éléments inclus sur les lignes « autres produits et charges opérationnels » pour leur montant net d'impôt.

NOTE 2.18. PROVISIONS POUR COÛTS DE RESTRUCTURATION ET POUR ACTIONS EN JUSTICE

Les provisions pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- est tenu par une obligation actuelle légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et que l'obligation peut être estimée de manière fiable.

Dans le cas des restructurations, une provision est constituée dès lors que la restructuration a fait

l'objet d'un plan détaillé, et que le Groupe a, soit commencé à exécuter ce plan, soit l'a rendu public. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

NOTE 2.19. AVANTAGES DU PERSONNEL

NOTE 2.19.1. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Un actif est comptabilisé pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (contrats d'assurance) qui présentent un excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations, après déduction des écarts actuariels cumulés. Un actif net n'est enregistré au bilan du Groupe que dans la mesure où il correspond à un avantage économique futur réellement disponible pour le Groupe sous forme de remboursement en trésorerie ou de réduction des cotisations futures à verser au régime concerné.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés immédiatement et en totalité parmi les autres éléments résultat du résultat global (OCI) et sans possibilité de les recycler en résultat au cours des exercices ultérieurs.

Les coûts au titre des services passés résultant soit des modifications de régime (instauration, cessation ou amendement), soit des réductions de régime (diminution significative décidée par l'entité du nombre de membres du personnel couverts par le régime) sont comptabilisés immédiatement et en totalité en résultat.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

NOTE 2.19.2. INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire.

Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail à la première des deux dates suivantes :

- date à laquelle le Groupe ne peut plus retirer son offre, ou
- date à laquelle le Groupe comptabilise les coûts de restructuration liés le cas échéant.

Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

NOTE 2.19.3. PLANS D'INTÉRESSEMENT, DE PRIMES ET AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

Pour les filiales françaises, le Groupe constate un engagement au titre du versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail ; les écarts actuariels sur ce régime d'autres engagements à long terme sont comptabilisés directement en résultat. (Note 15.2)

NOTE 2.20. EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués à leur coût amorti. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

NOTE 2.21. DÉFINITION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

La notion d'endettement financier net utilisée par le Groupe est constituée de l'endettement financier brut diminué de la trésorerie nette.

L'endettement financier brut est constitué des passifs financiers à long terme et court terme, des instruments de couverture de juste valeur inscrits au bilan relatifs aux passifs constitutifs de l'endettement financier brut ainsi que des intérêts courus afférents.

La trésorerie nette est constituée des disponibilités, placements à court terme de moins de trois mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur, diminués des découverts bancaires. Les intérêts courus non échus se rapportant aux éléments constitutifs de la trésorerie nette sont intégrés à la trésorerie nette.

NOTE 2.22. FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 2.23. PRINCIPES DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**NOTE 2.23.1. COMPTE DE RÉSULTAT**

A compter du 1^{er} janvier 2009, le Groupe a décidé de présenter son compte de résultat consolidé par fonction. Cette présentation est sans effet sur les principales méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits finis et revenus des marques après déduction des remises, ristournes et des effets de la fidélisation de la clientèle (carte de fidélité).

Par ailleurs, les sociétés du Groupe peuvent reprendre auprès de leurs clientes et distributeurs les produits invendus ou abîmés. Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

Coût des ventes

Le coût des ventes englobe le coût de revient des produits vendus déterminé conformément à la note 2.12.

Coûts de distribution

Les coûts de distribution englobent les charges opérationnelles liées principalement au fonctionnement des magasins, des directions commerciales, marketing et des enseignes.

Charges administratives

Les charges administratives représentent l'ensemble des frais liés au fonctionnement des directions générales finances, ressources humaines et de la gérance.

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation englobent principalement les dotations nettes aux provisions pour pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les plus (ou moins) values sur cessions d'actifs non courants liés à l'exploitation et les revenus immobiliers locatifs.

Autres produits et charges opérationnels

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits et charges opérationnels ».

Elles comprennent notamment :

- les plus ou moins values de cessions ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs, corporels ou incorporels ;
- les coûts de restructuration résultant de plans dont le caractère inhabituel et l'importance perturbent la lisibilité du résultat opérationnel courant ;
- les provisions de matérialité très significative.

EBITDA

Le Groupe utilise, pour le suivi de sa performance opérationnelle, un solde intermédiaire de gestion intitulé « EBITDA ». Cet indicateur financier correspond au Résultat Opérationnel Courant

- augmenté :
 - des dotations aux amortissements et pertes de valeurs sur des immobilisations corporelles et incorporelles
 - des dépréciations des actifs courants
 - des dotations aux provisions pour risques et charges
 - des moins values de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles
- et diminué :
 - des reprises de pertes de valeurs sur des immobilisations incorporelles et corporelles
 - des reprises de provisions sur actifs courants

- des reprises de provisions pour risques et charges
- des plus values sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles.

Résultat financier

Le poste « résultat financier » est ventilé en :

- Coût de l'endettement financier net qui correspond à la charge d'intérêts sur les dettes financières à long terme et sur les crédits à court terme, diminuée des produits financiers enregistrés sur les placements de trésorerie.
- Un solde intitulé « autres produits et charges financiers » qui comprend les produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net, notamment :
 - Les gains (pertes) de change
 - La part inefficace des couvertures de flux de trésorerie
 - La charge d'intérêts liée aux engagements de retraite et assimilés
 - Les effets de l'actualisation des actifs et passifs financiers.

Charge d'impôt

La charge d'impôt englobe le montant :

- des impôts exigibles sur les bénéfices payables ou recouvrables sur l'exercice ;
- des impôts différés sur les bénéfices payables ou recouvrables au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles et du report en avant des pertes fiscales ou de crédit d'impôt inutilisés ; et
- des impôts sur le résultat conformément à la norme IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Ainsi, les entités françaises enregistrent dans cette rubrique le montant de leur Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) due et introduite par la loi de Finance pour 2010.

NOTE 2.23.2. BILAN

Les actifs et les passifs sont classés en éléments courants lorsque leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable ou lorsque le Groupe s'attend à les réaliser ou régler dans le cadre du cycle normal de l'activité.

NOTE 2.23.3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe dispose de deux secteurs opérationnels à présenter qui correspondent aux divisions stratégiques du Groupe. Les divisions stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts à une clientèle distincte située dans les zones géographiques différentes. Elles sont gérées séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en place de technologies et stratégies commerciales différentes. Pour chaque division stratégique, la gérance (le principal décideur opérationnel) examine le reporting interne au minimum sur une base mensuelle.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- Le secteur opérationnel « Europe » regroupe les activités des marques ETAM et 123 exploitées en France et dans les autres pays de l'Europe dont les principaux sont : l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, le Benelux, la Pologne et la Suisse.
La marque ETAM regroupe les activités de lingerie et de prêt-à-porter.
- Le secteur opérationnel « Chine » regroupe toutes les activités des marques du Groupe exploitées en Chine.

Il n'existe pas de niveau d'intégration entre les deux secteurs opérationnels présentés ; toutefois le secteur opérationnel « Chine » verse au secteur opérationnel « Europe » des redevances pour utilisation de la marque dont le montant est fixé dans les conditions de concurrence normale.

Investissements Opérationnels Nets

Ils sont définis comme les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et la variation des dettes des fournisseurs d'immobilisations ainsi que les sommes versées aux bailleurs ou

reçus d'eux au titre de garantie des loyers.

Cash-flow opérationnel

Le Groupe utilise également un agrégat intermédiaire pour le suivi de sa performance financière dénommé le cash-flow opérationnel. Cet indicateur financier correspond aux flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles diminués des Investissements Opérationnels Nets et de la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

NOTE 3 - ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe a enregistré les mouvements suivants dans son périmètre de consolidation au cours de l'année 2016

Les entrées de périmètre par les créations de :

- EIS Turkey Tekstil Limited Sirkety, société de sourcing,
- Etam Group Strategy Hong-Kong Limited, société de sourcing stratégique et RSE;
- Retinvest, société holding belge de prise des participations financières.

Les sorties de périmètre par la voie de fusion-absorption des sociétés ci-après par d'autres entités du périmètre :

- Etam Formation SAS et
- Patrimoine Real Estate SAS.

NOTE 4 - GOODWILL

4.1. GOODWILL EN VALEURS NETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Goodwill	12 629	8 432	4 197	12 629	8 432	4 197
Total	12 629	8 432	4 197	12 629	8 432	4 197

Aucun mouvement n'a affecté le poste Goodwill au cours de l'exercice.

Les goodwill concernent uniquement le secteur opérationnel Europe. La méthodologie des tests de dépréciation est décrite en note 2.8 et les hypothèses retenues sont présentées en note 7.1.2 .

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau de chaque magasin.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Valeurs brutes	Amortissements /dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Amortissements /dépréciations	Valeurs Nettes
Droit au bail et assimilés	224 620	8 253	216 367	241 273	7 920	233 354
Logiciels	51 732	42 971	8 760	48 676	40 090	8 586
Marques et licences	1 248	-	1 248	1 248	-	1 248
Autres immobilisations incorporelles	3 761	1 339	2 422	5 167	1 040	4 127
TOTAL	281 360	52 563	228 797	296 364	49 050	247 315

5.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : VARIATIONS DE L'EXERCICE5.2.1. VALEURS BRUTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Autres pays Européens	Total	Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
Valeur brute au 31 décembre 2014	221 317	17 440	238 757	44 697	1 178	4 684
Acquisitions	10 709	296	11 005	2 672	0	1 150
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(3 467)	(1 000)	(4 468)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(870)		(870)	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	153	0	153	0	0	0
Cession et mises hors services	(3 927)	(208)	(4 135)	(6)	0	0
Effets de variations de change	0	70	70	243	0	71
Autres variations	578	183	762	1 071	70	(738)
Valeur brute au 31 décembre 2015	224 493	16 780	241 273	48 677	1 248	5 167
Acquisitions	3 352	1 692	5 045	2 442	0	918
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(14 776)	(171)	(14 947)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(1 003)	(90)	(1 092)	0	0	0
Cession et mises hors services	(6 840)	(636)	(7 476)	(13)	0	0
Effets de variations de change		(7)	(7)	(160)	0	(24)
Autres variations	1 824	0	1 824	787	0	(2 300)
Valeur brute au 31 décembre 2016	207 052	17 568	224 620	51 732	1 248	3 762

5.2.2. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droit au bail et assimilés			Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
	France	Autres pays Européens	Total			
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014	0	8 099	8 099	37 211	0	700
Amortissements comptabilisés au cours de la période	0	990	990	2 759	0	338
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	0	(491)	(491)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	0	0	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(610)	(610)	0	0	0
Cessions et mises hors services	0	(182)	(182)	(12)	0	0
Effets de variations de change	0	71	71	115	0	1
Autres variations	0	42	42	17	0	0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2015	0	7 920	7 920	40 090	0	1 040
Amortissements comptabilisés au cours de la période	0	1 061	1 061	2 860	0	300
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	0	(254)	(254)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	0	0	128	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	0	0	0	0	0
Cessions et mises hors services	0	(486)	(486)	(13)	0	0
Effets de variations de change	0	(5)	(5)	(94)	0	(1)
Autres variations	0	16	16	1	0	0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2016	0	8 252	8 252	42 971	0	1 339

5.3. VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PAR NATURE AU COÛT HISTORIQUE

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations incorporelles nettes par nature si celles-ci étaient maintenues à leur coût historique (concerne les droits au bail et assimilés).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Droits au bail & assimilés	145 104	144 427
Logiciels	8 760	8 586
Marques & licences	1 248	1 248
Autres immobilisations incorporelles	2 422	4 127
TOTAL	157 534	158 388

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

6.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes
Terrains	30 866	0	30 866	49 719	0	49 719
Constructions	173 574	45 361	128 213	193 330	43 780	149 550
Agencements magasins	265 217	194 772	70 445	263 546	189 344	74 202
Installations techniques, matériels et outillages industriels	21 668	18 128	3 540	21 317	17 647	3 670
Autres immobilisations corporelles et en cours	42 461	30 380	12 081	43 013	29 575	13 438
Total	533 787	288 640	245 146	570 925	280 346	290 578

6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES : VARIATIONS DE L'EXERCICE

6.2.1. VALEURS BRUTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
Valeur brute au 31 décembre 2014	234 941	251 464	20 694	46 963
Acquisitions	9 058	21 283	795	20 053
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	1 700	0	0	(53)
Cessions et mises hors service	(3 162)	(31 950)	(173)	(5 027)
Effets de variations de change	0	4 219	66	826
Autres variations	511	18 530	(65)	(19 750)
Valeur brute au 31 décembre 2015	243 049	263 546	21 317	43 013
Acquisitions	2 925	19 712	493	13 571
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	23 033	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(602)	0	0	0
Actifs détenus en vue d'être cédés	(61 404)	0	0	0
Cessions et mises hors service	(3 710)	(26 983)	(202)	(482)
Effets de variations de change	0	(2 402)	(41)	(447)
Autres variations	1 149	11 344	102	(13 193)
Valeur brute au 31 décembre 2016	204 440	265 217	21 668	42 461

6.2.2. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014	42 759	184 956	17 090	32 811
Amortissements comptabilisés au cours de la période	7 400	31 614	706	1 401
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(4 584)	0	0	(53)
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	3 041	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(5 111)	0	0
Cessions et mises hors service	(1 804)	(28 563)	(105)	(4 733)
Effets de variations de change	0	2 834	28	485
Autres variations	8	574	(71)	(337)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2015	43 780	189 344	17 647	29 575
Amortissements comptabilisés au cours de la période	8 025	30 052	683	1 391
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	5 662	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(3 029)	0	0
Actifs détenus en vue d'être cédés	(4 504)	0	0	0
Cessions et mises hors service	(1 971)	(25 378)	(175)	(482)
Effets de variations de change	0	(1 623)	(18)	(281)
Autres variations	30	(256)	(9)	177
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2016	45 360	194 772	18 128	30 380

6.3. VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR NATURE AU COÛT HISTORIQUE

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations corporelles nettes par nature s'ils étaient maintenus à leur coût historique (concerne les terrains et constructions) :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016 Valeurs Nettes	2015 Valeurs Nettes
Terrains et constructions	86 630	99 376
Agencements magasins	70 445	74 202
Installations techniques, matériel et outillage	3 540	3 670
Autres immobilisations corporelles et en-cours	12 081	13 438
TOTAL	172 696	190 686

6.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN LOCATION-FINANCEMENT

Le tableau ci-dessous indique la part des immobilisations corporelles du Groupe acquis en vertu de contrats de location financement.

(en milliers d'euros)	2016			2015		
	Valeurs Brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs Nettes
Terrains	22 298	0	22 298	23 526	0	23 526
Constructions	64 514	14 972	49 543	72 565	12 615	59 950
Autres immobilisations corporelles et en-cours	27	27	0	23	23	0
TOTAL	86 839	14 998	71 841	96 114	12 638	83 476

6.5. ACTIFS NON COURANT DETENUS EN VUE DE LA VENTE

(en milliers d'euros)	Valeurs comptables au 31/12/2016 avant reclassement en IFRS 5			Valeurs comptables réévaluées immédiatement avant reclassement en IFRS 5		
	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes
Terrains	9 406	0	9 406	17 613	0	17 613
Constructions	22 682	4 504	18 178	39 287	0	39 287
Total	32 088	4 504	27 584	56 900	0	56 900

Le Groupe a décidé la vente dans les 12 mois d'un portefeuille de 26 actifs immobiliers. Leurs valeurs comptables réévaluées, conformément à IAS 16, immédiatement avant leur reclassement en IFRS 5 reflètent la valeur des offres d'acquisitions reçues. Les plus-values additionnelles de réévaluation soit 29 316 K€ ont été comptabilisées directement dans l'état du résultat global.

NOTE 7 - TEST DE DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la Note 2.8.

NOTE 7.1 HYPOTHÈSES RETENUES POUR LES TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les projections des flux de trésorerie des UGT, en termes de chiffre d'affaires et marges opérationnelles, sont établies sur la base des budgets et des plans d'affaires à horizon de trois à 5 ans, validés par la direction. Ces flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur la durée d'utilité résiduelle des actifs essentiels des UGT soit une durée d'utilité totale de 7 ans pour les UGT sans goodwill et infinie pour les UGT avec goodwill.

Les principales hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des UGT sont les suivantes :

Hypothèses	2016	2015
Chiffre d'affaires	Une évolution moyenne de 2,3% par an de la 1ère à la 2e année, de 2,2% la 3e année et de 1% chacune des années suivantes	Une évolution moyenne de 3,2% la 1ère année, de 2,3% la 2e année, de 1,8% la 3e année et de 1% pour chacune des deux dernières années
Taux de marge	Une évolution moyenne de 0,8% par an de la 1ère à la 3e année de 0% pour chacune des années suivantes	Aucune évolution du taux de marge n'a été retenue
Frais d'exploitation	1% par an	2% par an
Taux d'actualisation avant impôt appliqué aux projections des flux de trésorerie	10,45%	11%
Taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie pour les tests des UGT avec goodwill	1%	1%

La Société présente un seul taux d'actualisation pour tous les pays de l'Union Européenne parce que les principaux actifs à tester concernent principalement les UGT en France.

NOTE 7.1.1. TEST DE DÉPRÉCIATION DES UGT SANS GOODWILL

Les tests de dépréciation réalisés par la méthode des flux de trésorerie actualisés générés par les magasins portent sur des agencements et aménagements de concept des magasins, c'est-à-dire sur la catégorie des actifs qui ne sont pas évalués selon la méthode comptable de la réévaluation. Pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT, les flux de trésorerie sont basés sur les projections des budgets et plans d'affaires à horizon de trois à cinq ans validés par la direction, puis au-delà, le flux de trésorerie des 6^{ème} et 7^{ème} années sont extrapolés, à partir des flux de la 5^{ème} année en appliquant un taux de croissance nul, pour couvrir la durée d'utilité moyenne des agencements et aménagement de UGT sans goodwill. Aucune valeur terminale n'est prise en compte.

Compte tenu de la présence de près de 1000 UGT de taille différente, seul un calcul des impacts globaux, sur la sensibilité des hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie comme indiqué ci-dessus, nous apparaît pertinent.

Si l'évolution de taux de marge brute telle que anticipée par la direction variait à la hausse de 100 points de base, la Société comptabiliserait une reprise de perte de valeur de l'ordre de 825,2 milliers d'euros en résultat sur les agencements et aménagements magasins ; à l'inverse, une baisse de 100 points de base du taux de marge brute, la Société comptabiliserait une perte de valeur complémentaire de l'ordre de 2 559,4 milliers d'euros en résultat.

De même, si l'évolution de chiffre d'affaires telle que anticipée par la direction variait à la hausse de 100 points de base, la société comptabiliserait une reprise de perte de valeur de l'ordre de 502,0 milliers d'euros en résultat sur les agencements et aménagement des magasins ; à l'inverse, une baisse de 100 points de base de l'évolution du chiffre d'affaires, la Société comptabiliserait une perte de valeur complémentaire de l'ordre de 1 477,3 milliers d'euros en résultat.

La variation de 100 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

NOTE 7.1.2. TEST DE DÉPRÉCIATION DES UGT AVEC GOODWILL

Les UGT avec goodwill concernent principalement les magasins lingerie de la marque ETAM en France. Pour tester les UGT avec les goodwill associés, sur la base des données de l'Institut Français de la Mode sur les perspectives de ventes de la lingerie dans les chaînes spécialisées, le Groupe anticipe un taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie, au-delà de la période de 7 ans, de 1%.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les UGT avec goodwill par le Groupe au 31 décembre 2016.

Une variation du taux de marge brute de 100 points de base à la hausse ou à la baisse est sans conséquence sur la valeur comptable du goodwill. Il en va de même pour une variation de 100 points de base à la hausse ou à la baisse du taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie.

La variation de 100 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

NOTE 7.2. PERTES DE VALEURS COMPTABILISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur comptabilisées au compte de résultat au cours de l'exercice sont données en note 20.

Au compte de résultat de l'exercice 2016, le montant total des pertes de valeur comptabilisées en charge s'élève à 6 264 milliers d'euros (dont 2 462 milliers d'euros en autres charges opérationnelles) ; celui des reprises de pertes de valeurs comptabilisées en produit s'élève à 3 029

milliers d'euros (dont 528 milliers d'euros autres produits opérationnels). Ces pertes de valeurs sont réparties sur les agencements et aménagements de plusieurs UGT.

Au compte de résultat de l'exercice 2015, le montant total des pertes de valeur comptabilisées en charge s'élève à 3 911 milliers d'euros (dont 781 milliers d'euros en autres charges opérationnelles) ; celui des reprises de pertes de valeurs comptabilisées en produit s'élève à 5 874 milliers d'euros (dont 3 146 milliers d'euros autres produits opérationnels). Ces pertes de valeurs sont réparties sur les agencements et aménagements de plusieurs UGT.

NOTE 8 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

NOTE 8.1. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Titres de participations	3 477	467	3 010	623	467	156
Prêts, autres créances et participations	1 963	144	1 819	2 005	144	1 861
Dépôts et cautionnements versés	19 634	86	19 548	18 935	86	18 849
Total Actifs financiers non courants	25 074	697	24 378	21 563	697	20 866

8.2. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS : VARIATIONS DE L'EXERCICE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres de participations	Prêts, autres créances et participations	Dépôts et cautionnements versés
Valeur nette au 31 décembre 2014	786	1 296	17 435
Acquisitions		565	2 463
Cessions/Remboursements			(999)
Actifs détenus en vue d'être cédés	(310)		
Effets des variations de change		0	3
Autres variations	(320)	1	(53)
Valeur nette au 31 décembre 2015	156	1 861	18 849
Acquisitions	2 854		2 057
Cessions/Remboursements			(45)
Effets des variations de valeur de marché		(42)	(1 450)
Effets des variations de périmètre		(1)	135
Effets des variations de change		(0)	1
Valeur nette au 31 décembre 2016	3 010	1 819	19 548

NOTE 9 - STOCKS

9.1. STOCKS PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Matières premières et autres approvisionnements	6 733	2 018	4 715	10 072	3 853	6 219
En-cours de production de biens	3 307	0	3 307	5 107	0	5 107
Produits finis	286 544	40 138	246 405	299 635	33 338	266 297
Perte d'inventaire		3 001	(3 001)		2 599	(2 599)
TOTAL	296 583	45 158	251 425	314 814	39 790	275 024

9.2. STOCKS : VARIATIONS DE L'EXERCICE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Solde au 31 décembre 2014	289 837	42 286	247 551
Variations du stock brut	16 694		16 694
Dotation provision pour dépréciation et perte d'inventaire		21 033	(21 033)
Reprise provision pour dépréciation et perte d'inventaire		(24 953)	24 953
Effets des variations de change	8 284	1 424	6 860
Solde au 31 décembre 2015	314 815	39 790	275 024
Variations du stock brut	(13 528)		(13 528)
Dotation provision pour dépréciation et perte d'inventaire		28 269	(28 269)
Reprise provision pour dépréciation et perte d'inventaire		(22 179)	22 179
Effets des variations de change	(4 705)	(724)	(3 981)
Solde au 31 décembre 2016	296 582	45 157	251 425

NOTE 10 - CLIENTS

Les créances au bilan sont principalement liées :

- aux créances sur les affiliés en fin de période (prélèvement du chiffre d'affaires réalisé en début de période suivante),
- aux créances sur les grands magasins en Chine, qui disposent de termes de paiement pour reverser le chiffre d'affaires nette de commissions au Groupe et,
- aux créances sur les franchisés internationaux.

Au 31 décembre, les créances commerciales se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Affiliés	4 628	135	4 493	5 738	124	5 614
Franchises internationales	15 090	2 490	12 600	15 641	2 737	12 904
Grands magasins	59 109	4 103	55 006	58 977	3 855	55 122
Autres clients	5 634	3 652	1 982	5 458	4 033	1 426
Total	84 461	10 381	74 081	85 814	10 748	75 066

Le risque de crédit est pour l'essentiel concentré sur les franchises internationales. La politique du Groupe est de couvrir son exposition en obtenant des garanties bancaires et / ou des couvertures auprès d'assureurs crédit sur les encours significatifs.

Les créances échues et non couvertes par des garanties ont fait l'objet d'une analyse par partenaire et ne présentent pas de risques non provisionnés au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les franchises internationales :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	8 529	0	8 529	7 612	167	7 446
Echues depuis 30 jours au plus	1 137	0	1 137	2 431	85	2 346
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	2 730	0	2 730	2 874	584	2 290
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	315	123	193	1 286	634	652
Echues depuis 360 jours	2 379	2 367	11	1 438	1 267	171
TOTAL	15 090	2 490	12 600	15 641	2 737	12 904

Les créances échues couvertes par des garanties bancaires et ou auprès d'assureurs crédits s'élèvent à 3 083,3milliers d'euros au 31 décembre 2016 et à 4573,9 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les affiliés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	1 411	0	1 411	3 740	0	3 740
Echues depuis 30 jours au plus	806	0	806	502	0	502
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	1 156	0	1 156	1 030	0	1 030
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	945	0	945	106	0	106
Echues depuis 360 jours	309	135	174	360	124	236
TOTAL	4 628	135	4 493	5 738	124	5 614

Les créances échues couvertes par des garanties s'élèvent à 1 530.8 milliers d'euros au 31 décembre 2016 et à 829,7 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les Grands magasins :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	35 512	18	35 494	38 161	46	38 115
Echues depuis 30 jours au plus	13 551	0	13 551	9 158	0	9 158
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	6 768	1 324	5 444	8 999	1 677	7 322
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	1 572	1 123	450	1 526	987	539
Echues depuis 360 jours	1 705	1 639	66	1 133	1 145	(12)
TOTAL	59 109	4 103	55 006	58 977	3 855	55 122

NOTE 11 - AUTRES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Créances sociales et fiscales	18 200	0	18 200	16 084	0	16 084
Comptes courants débiteurs	44	0	44	76	0	76
Provisions sur Comptes courants débiteurs	(44)	0	(44)	0	0	0
Débiteurs divers	5 496	3 629	9 126	7 622	3 436	11 058
Provisions sur Débiteurs divers	(249)	(256)	(505)	(386)	(259)	(645)
Total	23 447	3 373	26 821	23 395	3 178	26 573

NOTE 12 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Loyers constatés d'avance	20 709	0	20 709	10 934	0	10 934
Autres charges	1 574	870	2 443	1 558	476	2 034
Total	22 283	870	23 153	12 492	476	12 968

NOTE 13 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
FCP monétaires	16 939	13 427
Comptes bancaires	45 989	63 308
Total	62 929	76 734

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan actif	62 929	76 734
Découverts bancaires et intérêts courus	(1 547)	(1 343)
Total	61 382	75 391

NOTE 14 - CAPITAUX PROPRES14.1. CAPITAL SOCIALNOTE 14.1.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2016, le capital social est de 10 961 739 € divisé en 7.190.431 actions.

NOTE 14.1.2. DROITS DE VOTE DOUBLE

L'assemblée générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, à raison des actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions qui en bénéficient font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

NOTE 14.1.3. CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du DPS ^{(1) (3)}	27 mai 2015	27 juillet 2017	10 000 000 €	-	10 000 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS ⁽¹⁾ par offre au public ⁽³⁾	27 mai 2015	27 juillet 2017	2 400 000 € 50 000 000 € (montant nominal) pour les valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital pouvant être émises	-	2 400 000 € 50 000 000 € (montant nominal) pour les valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital pouvant être émises
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	27 mai 2015	27 juillet 2017	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis	-	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes	27 mai 2015	27 juillet 2017	173 682 730 €	-	173 682 730 €
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	27 mai 2015	27 juillet 2017	10 % du capital	-	10 % du capital
Autorisation d'émettre des stocks options ⁽²⁾	28 mai 2014	28 juillet 2017	2 % du capital ⁽²⁾	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites ⁽²⁾	28 mai 2014	28 juillet 2017	2 % du capital ⁽²⁾	-	2 % du capital

1. *Droit Préférentiel de Souscription*

2. *Plafond commun aux deux autorisations.*

3. *Plafond commun aux délégations pour les valeurs mobilières*

NOTE 14.1.4. AUTORISATION DE RACHAT DE SES PROPRES ACTIONS PAR LA SOCIÉTÉ**PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS 2016**

La Gérance a été autorisée par l'Assemblée Générale du 27 mai 2016 (cinquième résolution à caractère ordinaire), pour une période de 18 mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois et aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société, sans jamais pouvoir détenir plus de 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société. Le prix maximum d'achat a été fixé à 75 euros par actions et le montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme à 53 928 232 euros.

Les objectifs de rachat d'actions sont les suivants :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Etam Développement par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mai 2015 dans sa huitième résolution à caractère ordinaire.

Ces achats d'actions pourraient être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance apprécierait, notamment en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La Société pourrait utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

La Société n'a pas de contrat de liquidité.

A ce jour, la Société ne détient aucune action propre.

NOTE 14.2. DIVIDENDE

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes et autres revenus ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Dividende par action	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
		Dividende	Autres revenus distribués aux seuls commandités	
2013	0,30 €	2 157 129,30 €	1 642 266,58 €	-
2014	0,50 €	3 595 215,50 €	1 723 608,08 €	-
2015	0,70 €	5 033 301,70 €	1 813 094,94 €	
2016*	0,70 €	5 033 301,70 €	1 802 912,97 €	

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires 2017, de distribuer un dividende de 0,70 € par action.

NOTE 14.3. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES**Options de souscription ou d'achat (Attributions ou levées durant l'exercice 2016)**

La société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux ni aux salariés de la société au cours de l'exercice 2016.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

« Options 2016 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 27 mai 2016 (sixième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 27 mai 2016 au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, (i) des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de son capital, ainsi que (ii) des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués par la société dans les conditions prévues par la loi.

Les bénéficiaires de ces options ne pourront être que :

- d'une part, aux salariés ou certains d'entre eux, ou à certaines catégories du personnel, de la société Etam Développement SCA et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce cadres dirigeants ;
- d'autre part, aux mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-185 du Code de commerce,

Le nombre total des options pouvant être octroyées par la Gérance au titre de la présente autorisation ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 2% du capital social existant au jour de la première attribution, étant précisé que sur ce plafond, s'imputera le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par la Gérance au titre de l'autorisation ci-après « Actions gratuites 2016 ».

Les options attribuées aux bénéficiaires ne pourront être exercées avant un délai minimal de 4 (quatre) ans à compter de la date de leur attribution par la Gérance.

L'autorisation « Option 2016 » met fin à celle des « Options 2014 » antérieurement autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2014.

La gérance n'a pas fait usage de l'autorisation « Option 2016 » au cours de l'exercice 2016.

« Actions gratuites 2016 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 27 mai 2016 (septième résolution) a autorisé la gérance à attribuer des actions gratuites de la Société, existantes ou à émettre, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 27 mai 2016, au profit (i) des membres du personnel salarié de la Société ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou (ii) des dirigeants visés à l'article L. 225-197-1 II du Code de commerce, ainsi qu'au profit (iii) des membres du personnel salarié et des dirigeants des sociétés ou des groupements d'intérêt économique liés à la société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 2% du capital social à la date de la décision de leur attribution par la Gérance, étant précisé que sur ce plafond s'imputera le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit les options pouvant être octroyées par la Gérance au titre de l'autorisation « Options 2016 ».

La période minimale d'acquisition au terme de laquelle ces droits seront définitivement acquis à leurs bénéficiaires est de 12 mois à compter de la date d'attribution. La durée minimale de conservation des actions par leurs bénéficiaires est fixée à 12 mois à compter de date de leur attribution définitive.

L'autorisation « Actions gratuites 2016 » met fin à celle des « Actions gratuites 2014 » antérieurement autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2014.

La gérance n'a pas fait usage de l'autorisation « Actions gratuites 2016 » au cours de l'exercice 2016.

NOTE 14.4. BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Au cours de l'exercice 2013, des bons de souscription d'actions (BSA) ont été souscrits dans les sociétés Etam Lingerie SAS, Undiz SAS, 1.2.3 SAS et Modasia Holding SA par des cadres du Groupe. Le prix de souscription et d'exercice a été déterminé par un expert en évaluation par référence à l'offre publique d'achat simplifiée sur les actions ETAM Développement déposée le 3 septembre 2013. A terme, en cas d'exercice de la totalité des BSA, le taux maximal de dilution d'ETAM DEVELOPEMENT SCA, direct et indirect, dans le capital de ces filiales, serait de 4,39% dans Etam Lingerie SA, 3,60% dans Undiz SAS, 4,75% dans 123 SAS et 0,23% dans Modasia Holding SA par rapport à la situation au 31 décembre 2016.

NOTE 14.5. ÉCART DE RÉÉVALUATION

Les mouvements affectant le poste Ecart de réévaluation au cours de l'exercice sont résumés dans le tableau ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droits au bail et assimilés	Terrains et constructions	Total Ecart de réévaluation
Solde au 31 décembre 2014	93 534	94 604	188 139
Augmentations	456	6 968	7 424
Diminutions	(4 433)	(689)	(5 122)
Sous-total variations des justes valeurs des actifs réévalués	(3 977)	6 279	2 302
Transfert en résultats accumulés non distribués	(631)	(990)	(1 621)
Solde au 31 décembre 2015	88 926	99 893	188 819
Augmentations	865	31 763	32 629
Diminutions	(15 558)	(8 731)	(24 289)
Sous-total variations des justes valeurs des actifs réévalués	(14 693)	23 033	8 340
Transfert en résultats accumulés non distribués	(2 971)	(2 195)	(5 166)
Solde au 31 décembre 2016	71 262	120 731	191 993

NOTE 15 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

NOTE 15.1. ANALYSE PAR CATÉGORIE

Provisions pour risques et charges non courantes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015	Mouv. de Périmètre	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non-utilisée	Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés	Autres Variations	Ecart de conversion	2016
Provisions litiges commerciaux	1778	0	1	622	0		0	0	1 158
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	25750	0	1 055	11	0		(858)	0	25 935
Provisions pour autres risques	44	0	0	37	0		0	0	7
Total	27 573	0	1 056	669	0	0	(858)	0	27 101

Provisions pour risques et charges courantes

(en milliers d'euros)	2015	Mouv. de Péri-mètre	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non-utilisée	Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés	Autres Variations	Ecarts de conversion	2016
Provisions pour litiges salariés et organismes sociaux	1 155	0	883	91	195		0	0	1 751
Provisions pour litiges commerciaux	1 498	0	1 019	863	308		0	0	1 346
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	720	0	765	192	0		(761)	(0)	533
Provisions autres risques et charges	758	0	160	57	103		65	0	824
Total	4 132	0	2 827	1 202	607	0	(696)	(0)	4 454

NOTE 15.2. DÉTAIL DES PROVISIONS POUR PENSIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS PAR NATURE

Les différents types de plans concernent les régimes de retraite supplémentaire, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail et les pensions.

NOTE 15.2.1. DESCRIPTION DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS**Régime de retraite supplémentaire**

Le Groupe ETAM a mis en place au 1er janvier 1990 un régime de retraite supplémentaire à prestations définies dit régime « chapeau » pour l'ensemble de ses cadres travaillant dans une filiale du Groupe et justifiant au jour de leur départ en retraite d'une ancienneté minimale continue, dans le groupe ETAM, de 10 années.

Ce régime, assuré partiellement auprès d'AXA et à la charge totale de l'employeur, est fermé aux nouveaux entrants depuis le 31 décembre 2003. Le fonds choisi est à 100% investi en euros sans risque en capital.

Ce plan de retraite supplémentaire assure au bénéficiaire et sous certaines conditions une retraite à hauteur de 60% maximum du salaire de référence.

Indemnité de fin de carrière et des médailles du travail en France

En France, l'indemnité de retraite est un montant forfaitaire versé par la société à l'employé quand ce dernier part à la retraite. Le montant de cette prestation dépend de la durée de service de l'employé à la date de la retraite et est défini par les conventions collectives. L'indemnité du plan de retraite ne fournit pas de droits acquis aux employés avant qu'ils atteignent l'âge de la retraite (droits non acquis). Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas liées à d'autres prestations standard de retraite, telles que les pensions versées par la sécurité sociale ou les fonds complémentaires (ARRCO et AGIRC).

En France, les médailles du travail ne sont pas obligatoires mais sont symboliques : aucune obligation légale de verser une prestation aux salariés. Néanmoins, les entités françaises du Groupe ont choisi de donner une gratification à leurs salariés quand ils reçoivent l'une des médailles d'ancienneté accordées à 20, 30, 35 et 40 ans d'activité depuis le début de leur vie professionnelle.

Le régime des indemnités de fin de carrière et le régime des médailles du travail ne sont pas financés par un fonds.

Le plan de pension en Belgique

Le plan de pension belge est un régime fermé et est assuré auprès de Vivium. La pension est versée sous forme de capital constitutif au départ du salarié à la retraite s'il remplit les conditions d'éligibilité.

Le montant de la pension est déterminé en fonction de l'ancienneté du salarié et de son salaire de base à la date de son départ en retraite.

NOTE 15.2.2. MONTANT DE LA PROVISION PAR RÉGIME DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS

Le détail des provisions pour pension et avantages assimilés par nature est récapitulé dans le tableau ci-après.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Pensions	605	531
Indemnités de fin de carrière	8 310	7 086
Régime de retraite supplémentaire	16 632	18 058
Médailles du travail	921	795
Total	26 468	26 470

Le taux d'actualisation à la clôture est basé sur le taux des obligations de meilleur rendement de la zone euro (AA) et de maturité équivalente.

NOTE 15.2.3. SYNTHÈSE DES IMPACTS DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS AU COMPTE DE RÉSULTAT ET EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL SUR LES EXERCICES 2016 ET 2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Résultat opérationnel courant	(1 301)	(1 126)
Résultat financier	(505)	(482)
Autres éléments du résultat global	1 549	334

NOTE 15.2.4. FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Prestations attendues à payer					Contisations
	2017	2018	2019	2020	2021	2017
Régime supplémentaire	0	114	97	0	0	0
Indemnité de départ à la retraite	364	46	174	71	222	0
Médaille du travail	74	71	57	68	66	0
Pension	0	17	16		0	24

NOTE 15.2.5. PENSIONS, INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIERE ET MÉDAILLES DU TRAVAIL

en milliers d'Euros	PENSIONS		INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE		MEDAILLES DU TRAVAIL	
	Belgique		France		France	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Evolution de l'engagement au cours de l'exercice						
Engagement à l'ouverture	1 126	1 086	7 086	6 814	796	783
Coût des services rendus au cours de l'exercice	39	39	537	516	63	61
Charge d'intérêt	23	22	138	131	15	15
Prestations payées		(29)	(187)	(302)	(58)	(27)
(Gains) / Pertes actuariels liés à la réévaluation (a)	64	16	736	(74)	106	(38)
Entrée du régime						
Frais	(1)	(2)				
Primes payées	(5)	(6)				
Engagement à la clôture de l'exercice	1 246	1 126	8 310	7 086	922	796
Actifs financiers de couverture						
Valeur en début d'exercice	(594)	(580)				
Rendement réel des actifs	(12)	(12)				
Versements complémentaires	(14)	(24)				
(Gains)/ pertes actuariels	(26)	(16)				
Prestations payées		29				
Entrée du régime						
Frais	1	2				
Primes payées	5	6				
Valeur en fin d'exercice	(641)	(594)				
Composantes de la charge annuelle						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	39	39	537	516	63	61
Charge d'intérêt	23	22	138	131	15	15
Rendement réel des actifs	(12)	(12)				
Amortissement des services passés					106	(38)
Gains / (pertes) de réduction			0	0	0	0
Entrée du régime	0	0				
Charge de l'exercice	50	48	675	647	184	39
Réconciliation Engagement / (Actifs) net et provision à la clôture de l'exercice						
Engagements totaux	1 246	1 126	8 310	7 086	922	796
Valeur des actifs financiers de couverture	(641)	(594)	0	0		
Provisions / (actif) à la clôture de l'exercice	605	92	8 310	7 086	922	796
Variation des provisions au bilan						
Provisions au début de l'exercice	531	506	7 086	6 814	795	783
Charge de l'exercice	50	48	675	647	184	39
Réévaluation des régimes à prestations définies en autres éléments du résultat global non recyclables	38	1	736	(74)		
Versements complémentaires	(14)	(23)				
Prestations payées	0	0	(187)	(302)	(58)	(27)
Provisions à la clôture de l'exercice	605	531	8 310	7 086	921	795
Réconciliation Résultat Global						
Ouverture	93	92	1 045	1 119		
Mouvement de l'année	38	1	736	(74)		
SORIE à la clôture de l'exercice	131	93	1 781	1 045	0	0

(a) Décomposition des écarts actuariels liés à la réévaluation

Ecart d'expérience	(72)	(6)	(267)	(74)	25	(38)
Impact du changement de la table du turnover	0	0	0	0		0
Impact charges sociales	0	0	(141)	0	(0)	0
Impact changement taux d'actualisation	130	0	1 144	0	81	0
Gains / (Pertes) actuariels liés à la réévaluation	58	(6)	736	(74)	106	(38)

Hypothèses actuarielles principales							
Taux d'actualisation	1,00%	2,00%	1,00%	2,00%	1,00%	2,00%	2,00%
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Nombre de salariés	6	7	3 787	3 762	3 787	3 762	3 762
Durée résiduelle d'activité	15	15	18	18	18	18	18
Taux de charges patronales			45,54%	46,00%	45,54%	46,00%	46,00%
			37,86%	43,00%	37,86%	43,00%	43,00%
Âge de départ à la retraite			TAUX PLEIN	TAUX PLEIN	TAUX PLEIN	TAUX PLEIN	TAUX PLEIN

Les taux de rotation du personnel retenus sont définis de la manière suivante :

Pour Entrepôts COMPANS et Entrepôts Lingerie

(concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 34 ans		6,50 %
35 ans	44 ans	3,50 %
45 ans	54 ans	3,00 %
55 ans	et +	0,00 %

Pour ELAN INDUSTRIE

(concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 44ans		4,00 %
45 ans	54 ans	1,00 %
55 ans	et +	0,00 %

Pour les autres sociétés

Cadres ne travaillant pas en magasin

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 34 ans		13,2%
35 ans	59 ans	5,0%
60 ans	et +	0,00 %

Non Cadres ne travaillant pas en magasin

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		11,0%
30 ans	49 ans	6,1%
50 ans	et +	0,00 %

Salariés travaillant en magasin - hors hôtesses

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		14,3%
30 ans	39 ans	7,2%
40 ans	44 ans	3,3%
45 ans	49 ans	2,8%
50 ans	54 ans	2,2%
55 ans	59 ans	1,1%
60 ans	et +	0,00 %

Hôtesses

Classes d'ancienneté		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		38,5%
30 ans	39 ans	11,0%
40 ans	54 ans	6,1%
55 ans	59 ans	2,2%
60 ans	et +	0,00 %

NOTE 15.2.6. RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

<i>en milliers d'Euros</i>	France	
	2016	2015
Evolution de l'engagement		
Engagement à l'ouverture	18 879	20 466
Coût des services rendus	585	581
Charge d'intérêt	329	336
(Pertes) et gains actuariels liés à la réévaluation (a)	(2 078)	499
Prestations payées	(426)	(3 003)
Engagement à la clôture	17 288	18 879
Evolution de la juste valeur des actifs		
Juste valeur des actifs à l'ouverture	(821)	(3 533)
Rendement réel des actifs	(16)	(43)
(Pertes) et gains actuariels	(245)	(80)
Prestations payées	426	2 835
Juste valeur des actifs à la clôture	(656)	(821)
Charge de l'exercice		
Coût des services rendus	585	581
Charge d'intérêt	329	336
Rendement réel des actifs	(16)	(43)
(Charge)/Produit de retraite de l'exercice	897	875
Evolution de la provision		
(Provision) / Actif à l'ouverture	18 058	16 933
Charge de l'exercice	897	875
Prestations payées par l'employeur	0	(169)
Réévaluation des régimes à prestations définies en autres éléments du résultat global non recyclables	(2 323)	419
(Provision)/Actif de fin d'exercice	16 632	18 058
Reconciliation de l'engagement financé et de la provision		
Engagements à la clôture	17 288	18 879
Juste valeur des actifs à la clôture	(656)	(821)
(Provision)/Actif de fin d'exercice	16 632	18 058
Réconciliation Résultat Global		
à ouverture	20 799	20 381
Mouvements de l'année	(2 323)	419
Résultat global Clôture	18 477	20 799

(a) Décomposition des écarts actuariels liés à la réévaluation

Ecart d'expérience	541	(735)
Impact du changement du taux technique	552	936
Impact du changement du taux d'actualisation	3 112	0
Taxe et reversion	(6 283)	297
Gains/(Pertes) actuariels liés à la réévaluation	(2 078)	499

Les autres hypothèses d'évaluation du régime supplémentaires sont :

Hypothèses d'évaluation		1,00%	2,00%
Taux d'actualisation		1,00%	2,00%
Taux d'inflation		2,00%	2,00%
Evolution des salaires			
	jusqu'à 55 ans	Inflation +1%	Inflation +1%
	+ 55 ans	Inflation +1%	Inflation +1%
Taux d'intérêt technique sur l'achat de rente viagère		0,50%	0,50%
Taux de cotisation ARRCO		6,00%	6,00%
Taux de cotisation AGIRC		16,24%	16,24%
Salaire de début de carrière		1,2 fois le PASS historique	1,2 fois le PASS historique
Taux de croissance du PASS		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
Evolution de la valeur du point (ARRCO/AGIRC)		Inflation - 0,25%	Inflation - 0,25%
Evolution du salaire de référence (ARRCO/AGIRC)		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
Paramètres démographiques			
Age de début d'activité		23 ans	23 ans
Age de la retraite		Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)	Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)
Table de survie en activité		TH 04-06 /TF 04-06	TH 04-06 /TF 04-06
Table de survie en retraite		TPGH05 / TPGF05	TPGH05 / TPGF05
Taux de revalorisation des rentes		0,25%	0,50%
Chargement sur les rentes		2,00%	2,00%
Réversibilité		60%	60%
Age du conjoint		Age réel si connu sinon époux plus âgé de 3 ans	Age réel si connu sinon époux plus âgé de 3 ans
Périodicité de la rente		Trimestrielle	Trimestrielle
Terme		Echu	Echu
Nombre de bénéficiaires		67	74
Durée résiduelle d'activité		9	9
Taux de rotation			
	jusqu'à 30 ans	13%	13%
	30 - 35 ans	10%	10%
	35 - 40 ans	5%	5%
	40 - 50 ans	2%	2%
	+ 50 ans	0,00%	0,00%

La sensibilité de l'engagement à une variation du taux d'actualisation de +/- 0,25% est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Pensions	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Régime supplémentaire
2016				
0,75%	1 282	8 634	944	18 177
1,00%	1 246	8 310	922	17 288
1,25%	1 212	8 003	900	16 446
2015				
1,75%	1 161	7 346	814	19 896
2,00%	1 126	7 086	796	18 879
2,25%	1 093	6 838	778	17 924

La sensibilité de l'engagement à une variation de la revalorisation salariale de +/- 0,25% est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Pensions	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Régime supplémentaire
2016				
0,75%	1 069	7 998	-	19 896
1,00%	1 126	8 310	922	18 879
1,25%	1 190	8 637	-	17 924
2015				
2,75%	1 069	6 831	-	19 896
3,00%	1 126	7 086	796	18 879
3,25%	1 190	7 352	-	17 924

NOTE 16 - ENDETTEMENT FINANCIER

NOTE 16.1. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net du Groupe s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	151 250	163 500
Contrats de location financement	39 088	43 408
Crédits à court terme et découverts bancaires	1 264	893
Autres dettes à caractère financier	12 550	7 231
Intérêts courus	283	450
Moins coûts de mise en place de financements	(4 028)	(5 222)
Total dette financière brute	200 407	210 260
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(62 929)	(76 734)
Endettement financier net	137 478	133 525

NOTE 16.2. ANALYSE DE LA DETTE FINANCIERE BRUTE PAR DEVISE DE REMBOURSEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Euros	189 782	204 725
Yuan	10 625	5 534
Total dette financière brute	200 407	210 260

NOTE 16.3. PRINCIPAUX EMPRUNTS ET LIGNES DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2016, la dette du Groupe est principalement composée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal », d'un placement privé de type « Schuldscheindarlehen », de contrats de location financement et de prêts à taux fixe.

Le 24 juillet 2014, le Groupe a signé avec ses partenaires bancaires un avenant à son contrat de crédit multilatéral d'une durée initiale de quatre ans, signé en décembre 2012. Cet avenant prévoit le rallongement de la maturité au 12 décembre 2019 et de meilleures conditions de financement.

Le Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme d'un montant à l'origine de 100 M€ avec des amortissements annuels de 8,75 M€ ;
- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150 M€ pendant toute la durée du crédit.

Au 31 décembre 2016, la Tranche A est tirée pour 61,25 M€. La Tranche B est tirée pour 30 M€.

Dans le cadre du Club Deal, le Groupe s'est engagé à respecter :

- certains ratios financiers (le ratio d'endettement consolidé et le ratio d'endettement financier) jusqu'à échéance ;
- certains engagements juridiques usuels.

Tous les ratios financiers du Groupe sont calculés et appliqués une fois l'an sur la base des comptes consolidés clos le 31 décembre.

Tous les ratios financiers et engagements juridiques usuels étaient respectés au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, la marge applicable sur le Club Deal est ajustable annuellement en fonction de l'évolution du ratio d'endettement financier.

En décembre 2014, le Groupe a procédé à l'émission d'un placement privé pour 50,0 M€ sous la forme d'un « *Schuldscheindarlehen* » échéance 5 juin 2019. Cet emprunt in-fine de maturité 4,5 ans est à taux variable et vient se substituer à la précédente tranche à taux variable de 31,5 M€ mise en place en juillet 2011 et qui a été remboursée par anticipation.

La tranche de 8,5 M€ à taux fixe signée en juillet 2011 est restée inchangée et a été remboursée à sa date d'échéance le 25 juillet 2016.

Les obligations relatives à cet emprunt sont de même nature que celles en vigueur sur le Club Deal.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2016 s'élève à 39,1 M€.

En 2012, le Groupe a procédé à la mise en place d'un crédit bail de 11,0 M€ portant sur son entrepôt de Compans, pour une durée de 12 ans.

En 2010, le Groupe avait également procédé à la mise en place d'un crédit bail amortissable sur 12 ans, portant sur son siège administratif de Clichy pour un montant initial de 52,0 M€.

Le 29 janvier 2016, le Groupe a souscrit auprès de BPIFrance Financement 2 prêts à taux fixe sur 7 ans, de 5 M€ chacun. Ces prêts sont amortissables trimestriellement sur 5 ans après un différé d'amortissement de 2 années et ont pour échéance le 30 janvier 2023.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

Au 31 décembre 2016, l'essentiel de la dette financière brute du Groupe était libellé en euros.

NOTE 16.4. ÉCHÉANCIER DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le tableau ci-dessous indique l'échéancier de l'ensemble des lignes de financements mobilisables, mises à disposition du Groupe Etam.

(en milliers d'euros)	Montants autorisés au 31/12/2016	Moins de 1 an		
		1 à 3 ans	Au-delà	
Lignes bancaires moyen-long terme	271 250	8 750	256 000	6 500
Contrats de location-financement	39 088	4 420	9 149	25 518
Crédits à court terme Chine	23 906	23 906		
Découverts et lignes non confirmées	22 500	22 500		
Total	356 744	59 577	265 149	32 018

NOTE 16.5. ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

La valeur actualisée de l'ensemble des loyers futurs dus au titre des contrats de location-financement selon la norme IAS 17 est la suivante :

(en milliers d'euros)	2016		2015	
	Paielements minimaux	Valeur actuelle des paielements minimaux	Paielements minimaux	Valeur actuelle des paielements minimaux
A moins d'1 an	4 849	4 420	4 872	4 320
A plus d'1 an mais moins de 5 ans	19 921	18 724	19 924	18 302
A plus de 5 ans	16 162	15 944	21 278	20 786
Total des paielements minimaux	40 932	39 088	46 074	43 408
Montant des intérêts inclus dans les paielements minimaux	(1 845)		(2 666)	
Valeur actuelle des paielements minimaux	39 087	39 088	43 408	43 408

NOTE 16.6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE MARCHÉ

NOTE 16.6.1. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme dont le montant en 2012 était de 100,0 M€ avec des amortissements annuels de 12,5 M€ jusqu'au 12 décembre 2016. L'avenant du 24 juillet 2014, prévoit de nouveaux amortissements annuels pour la Tranche A de 8,75 M€ à compter du 12 décembre 2014, afin que le montant final à rembourser le 12 décembre 2019 soit de 43,75 M€, soit 50% de l'encours à la date de renégociation.
- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150,0 M€ pendant toute la durée du crédit.

Le financement en placement privé *Schuldscheindarlehen*, est quant à lui remboursable in fine en juin 2019 pour la nouvelle tranche à taux variable de 50,0 M€.

Ces deux financements deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits dans la note 16.3.

Les encours de location-financement sont principalement constitués d'un crédit bail sur le siège administratif du Groupe à Clichy mis en place en décembre 2010 pour 52 M€ et d'un crédit bail sur un entrepôt sis à Compans en décembre 2012 pour 11 M€. Tous deux sont amortissables sur une durée de 12 ans.

Les 2 prêts à taux fixe sur 7 ans, de 5 M€ chacun souscrits en janvier 2016 auprès de BPIFrance Financement sont amortissables trimestriellement sur 5 ans, après un différé d'amortissement de 2 années et ont pour échéance le 30 janvier 2023.

Ces financements et leurs profils de remboursements apparaissent aujourd'hui suffisants pour assurer la liquidité du Groupe Etam.

L'exigibilité des encours de la dette financière brute au 31 décembre 2016 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Encours au 31/12/2016	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	151 250	38 750	106 000	4 000	2 500
Contrats de location financement	39 088	4 420	9 149	9 575	15 944
Crédits court terme et découverts	1 264	1 264			
Autres dettes à caractère financier	12 550	6 614	1 194	2 973	1 769
Intérêts courus	283	283			
Coûts de mise en place de financement	(4 028)	(1 179)	(2 335)	(329)	(185)
Total dette financière brute	200 407	50 152	114 009	16 219	20 027

Le risque de liquidité du Groupe s'analyse en intégrant, outre les échéances contractuelles des dettes financières et les intérêts associés, les autres passifs financiers, principalement les dettes fournisseurs.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers du groupe au 31 décembre 2016 s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts estimés) :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable au 31/12/2016	flux de trésorerie associés	< 1an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
Passifs Financiers non dérivés						
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	151 250	(155 714)	(40 488)	(108 561)	(4 138)	(2 527)
Contrats de location-financement	39 088	(40 932)	(4 849)	(9 853)	(10 068)	(16 162)
Crédits à court terme et découverts bancaires	1 547	(1 547)	(1 547)			
Autres dettes à caractère financier et intérêts courus	12 550	(12 550)	(12 550)			
Coûts de mise en place de financement	(4 028)	4 028	1 179	2 335	329	185
Dettes fournisseurs et autres crédateurs	241 264	241 264	241 264			
Total Passifs Financiers non dérivés	441 671	34 549	183 009	(116 080)	(13 877)	(18 504)
Passifs Financiers dérivés						
Swaps et options de taux d'intérêts utilisé comme couverture	3 080	(3 080)	(1 614)	(1 006)	(398)	(62)
Contrats de change utilisés comme couverture :						
- Sortie de trésorerie (-)	589	(589)	(589)			
-Entrées de trésorerie (+)						
Total Passifs Financiers dérivés	3 669	(3 669)	(2 203)	(1 006)	(398)	(62)

Les dettes fournisseurs et autres dettes s'inscrivent dans le cours normal du cycle d'exploitation du Groupe.

NOTE 16.6.2. RISQUE DE MARCHÉ

Le Groupe utilise divers instruments financiers dérivés fermes ou optionnels afin de couvrir son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2016, les dérivés de change et de taux éligibles à la comptabilité de couverture couvrent respectivement des achats futurs en devises et des flux d'intérêts futurs sur la dette. Ces dérivés figurent soit à l'actif du bilan au poste « instruments dérivés actifs », soit au passif du bilan au poste « instruments dérivés passifs ».

(en milliers d'euros)	2016	Dont		2015	Dont	
		Taux d'intérêt	Change		Taux d'intérêt	Change
Dérivés actifs	6 615	0	6 615	3 653	0	3 653
Dérivés actifs - à la juste valeur par le résultat	0		0			0
Dérivés actifs - couverture de flux de trésorerie	3 600	0	3 600	2 341		2 341
Dérivés actifs - couverture de juste valeur	3 015		3 015	1 312		1 312
Dérivés passifs	3 707	3 005	702	6 674	4 507	2 167
Dérivés passifs - à la juste valeur par le résultat	113		113			0
Dérivés passifs - couverture de flux de trésorerie	3 222	3 005	217	6 674	4 507	2 167
Dérivés passifs - couverture de juste valeur	372		372	0		
Total	2 908	(3 005)	5 913	(3 021)	(4 507)	1 485

Les dérivés de couverture de change ont une échéance inférieure à un an.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché tenant compte de données de marché observables. Au 31 décembre 2016, les ajustements comptabilisés au titre du risque de contrepartie et du risque de crédit propre ne sont pas matériels.

Le Groupe bénéficie d'accord de compensation sur ses instruments dérivés. Ces accords prévoient en cas de défaillance du Groupe ou des établissements financiers avec lesquels il contracte une compensation entre les justes valeurs actives et passives des instruments financiers dérivés présentées au bilan.

L'impact résultant des accords de compensation n'est pas matériel pour le Groupe au 31 décembre 2016.

Note 16.6.2.1. Risque de change**Exposition au risque de change****Sur les transactions :**

L'exposition au risque de change du Groupe résulte principalement des achats en dollars américains et en yuans chinois réalisés dans le cadre de l'approvisionnement en marchandises des différentes enseignes. La gestion du risque de change du Groupe est centralisée à la Direction Générale Finances du Groupe pour l'ensemble des enseignes.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains au 31 décembre 2016 est de 50,655 MUSD afin de couvrir des budgets d'achats et des commandes en cours en dollar américain.

Cet encours s'élevait à 83,166 MUSD au 31 décembre 2015

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en yuans chinois au 31 décembre 2016 est de 296,1 M CNH afin de couvrir des budgets d'achats et des commandes en cours yuans chinois.

Cet encours s'élevait à 287 M CNH au 31 décembre 2015.

Le Groupe est par conséquent exposé aux futures fluctuations des parités euro/dollar américain et euro/yuan chinois dont une évolution défavorable à l'euro pourrait avoir un impact négatif sur ses marges.

Sur l'état de la situation financière :

<i>en milliers d'euros</i>	2016	2 015
Créances clients	2 543	1 271
Trésorerie et équivalents trésorerie	(139)	4 990
Dettes fournisseurs	(49 659)	(50 091)
Exposition brute sur l'état de la situation financière	(47 255)	(43 830)
Instruments dérivés de couverture	49 655	50 091
Exposition nette sur l'état de la situation financière	2 400	6 261

Analyse de la sensibilité

Une augmentation (diminution) de l'euro, par rapport au Dollar US et au Yuan au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés en monnaie étrangère et une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Cette analyse est effectuée sur la base des variations des cours de change que le Groupe estime comme raisonnablement possibles à la date de clôture. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes et les impacts des ventes et achats prévisionnels ont été ignorés.

Une variation des devises traitées de +/- 10% aura les impacts suivants :

<i>en milliers d'euros</i>	2016		2015	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Autres éléments du résultat global	8 836	(8 836)	11 651	(11 651)
Résultat*	4 857	(5 602)	4 863	(4 863)

(*) Les données comparatives au 31 décembre 2015 publiées ont été ajustées pour refléter l'impact de la sensibilité en remplacement des soldes cumulés obtenus par une variation du taux d'intérêt de +/- 10%

Note 16.6.2.2. Risque de taux d'intérêt

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2016, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} décembre 2011, échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20 M€.
- Swap amortissable payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9 694 239,98 €, adossé au crédit-bail de Compans et dont l'encours au 31 décembre 2016 s'élevait à 7 971 617,15€.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 35 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 3 juillet 2017.

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 30 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 4 juillet 2018.
- Tunnel contre Euribor 3 mois pour un notionnel de 10 M€ du 8 décembre 2016 jusqu'au 12 décembre 2019
- Tunnel contre Euribor 3 mois pour un notionnel de 10 M€ du 3 juillet 2017 jusqu'au 12 décembre 2019
- Tunnel contre Euribor 3 mois pour un notionnel de 10 M€ du 3 juillet 2017 jusqu'au 12 décembre 2021

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2016, une variation des taux d'intérêt de 50 points de base aurait les conséquences suivantes :

	Autres éléments du résultat global		Résultat	
	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Instrument à taux variable	0	0	(763)	763
Swap de taux d'intérêt	664	(960)	672	(535)
Sensibilité au flux de trésorerie net	664	(960)	(91)	228

Au 31 décembre 2015, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120 M€ jusqu'au 4 juillet 2016.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} décembre 2011, échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20 M€.
- Swap amortissable payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9 694 239,98 €, adossé au crédit-bail de Compans et dont l'encours au 31 décembre 2015 s'élevait à 8 748 169,38€.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 35 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 3 juillet 2017.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 30 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 4 juillet 2018.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2015, une variation des taux d'intérêt de 50 points de base aurait les conséquences suivantes :

	Autres éléments du résultat global		Résultat	
	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Instrument à taux variable	0	0	(831)	831
Swap de taux d'intérêt	1 145	(1 171)	775	(776)
Sensibilité au flux de trésorerie net *	1 145	(1 171)	(56)	55

(*Les données comparatives au 31 décembre 2015 publiées ont été ajustées pour refléter l'impact de la sensibilité en remplacement des soldes cumulés obtenus par une variation du taux d'intérêt de +/- 50 bp.

NOTE 16.6.3. CLASSIFICATION COMPTABLE ET VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Justes valeurs versus valeurs comptables

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable dans l'état de situation financière :

	31/12/2016		ventilation par classification comptable					
	Valeur comptable	Valeur de marché	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au Coût amorti	Instruments dérivés avec comptabilité de couverture	instruments dérivés sans comptabilité de couverture
<i>(En milliers d'euros)</i>								
Actif non courant								
Actifs financiers non courants	24 378	24 378		3 008	21 370			
Actif courant								
Avances et acomptes versés	3 436	3 436			3 436			
Créances clients	74 081	74 081			74 081			
Autres créances	26 821	26 821			26 821			
Instruments dérivés actifs	6 615	6 615					6 615	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 929	62 929	16 939		45 989			
Passif non courant								
Emprunts et dettes financières à long terme	150 253	150 253				150 253		
Passif courant								
Dettes fournisseurs	241 264	241 264				241 264		
Dettes sociales et fiscales	76 670	76 670				76 670		
Autres dettes	38 486	38 486				38 486		
Instruments dérivés passifs	3 707	3 707					3 707	
Crédits à court terme et banques	50 152	50 152				50 152		

	31/12/2015		ventilation par classification comptable					
	Valeur comptable	Valeur de marché	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au Coût amorti	Instruments dérivés avec comptabilité de couverture	instruments dérivés sans comptabilité de couverture
<i>(En milliers d'euros)</i>								
Actif non courant								
Actifs financiers non courants	20 866	20 866		157	20 709			
Actif courant								
Avances et acomptes versés	5 046	5 046			5 046			
Créances clients	75 066	75 066			75 066			
Autres créances	26 573	26 573			26 573			
Instruments dérivés actifs	3 653	3 653					3 653	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	76 734	76 734	13 427		63 308			
Passif non courant								
Emprunts et dettes financières à long terme	152 623	152 623				152 623		
Passif courant								
Dettes fournisseurs	257 401	257 401				257 401		
Dettes sociales et fiscales	70 580	70 580				70 580		
Autres dettes	48 121	48 121				48 121		
Instruments dérivés passifs	6 673	6 673					6 673	
Crédits à court terme et banques	57 637	57 637				57 637		

Méthode de valorisation des instruments financiers

Au 31 décembre 2016, les méthodes de valorisation retenues pour les instruments financiers sont les suivantes :

- Les valeurs mobilières de placement : la valeur de marché a été déterminée sur la base du dernier cours connu au 31 décembre 2016 ;
- Les autres actifs financiers non dérivés : les valeurs comptables retenues sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché ;
- Les instruments financiers dérivés : la valeur de marché a été calculée à l'aide des méthodes standards de valorisation intégrant les conditions de marché en date de clôture.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des deux modes de valorisation utilisés (prix cotés et techniques de valorisation) et s'appuie sur cette classification, en conformité avec les normes comptables internationales, pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur par résultat en date d'arrêté :

Catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif;

Catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables ;

Catégorie de niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2016 Valeur comptable	Hiérarchie des justes valeurs		
		Catégorie de niveau 1	Catégorie de niveau 2	Catégorie de niveau 3
Actif non courant				
Actifs financiers non courants	3 008			3 008
Actif courant				
Instruments dérivés actifs	6 615		6 615	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 939	16 939		
Passif courant				
Instruments dérivés passifs	3 707		3 707	

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2015 Valeur comptable	Hiérarchie des justes valeurs		
		Catégorie de niveau 1	Catégorie de niveau 2	Catégorie de niveau 3
Actif non courant				
Actifs financiers non courants	157			157
Actif courant				
Instruments dérivés actifs	3 653		3 653	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 427	13 427		
Passif courant				
Instruments dérivés passifs	6 673		6 673	

NOTE 16.7. PASSIFS ÉVENTUELS ET AUTRES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

NOTE 16.7.1. ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Certaines sociétés du Groupe sont locataires d'ensembles immobiliers et/ou d'équipements selon des contrats de location simple irrévocables, d'une durée supérieure à un an, et pouvant comporter une clause d'indexation des loyers.

Le montant des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimum futur pris par le Groupe en termes de durée, s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2016	2015
A moins d'un an	87 100	87 496
Entre un an et cinq ans	114 235	114 241
A plus de cinq ans	15 765	15 164
Total	217 100	216 901

NOTE 16.7.3. AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	2016				2015			
	Echéancier			Total	Echéancier			Total
	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans		- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	
Engagements donnés	407	678	2 604	3 689	287	369	2 544	3 201
- Autres engagements donnés	407	678	2 604	3 689	287	369	2 544	3 201
Engagements reçus	943	4 546	3 389	8 879	586	5 476	2 819	8 881
- Nantissements en garantie de stock en dépôt	823	4 506	3 329	8 659	446	5 476	2 819	8 741
- Autres engagements reçus	120	40	60	220	140			140

Le Groupe a mis en place toutes les procédures nécessaires afin d'identifier les engagements hors bilan et en effectuer le contrôle ainsi que pour identifier les nantissements au titre de l'exploitation ou du financement.

NOTE 17- AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	2016			2015		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Avances et acomptes sur commandes	8 069	0	8 069	7 810	0	7 810
Fournisseurs d'immobilisations	7 771	0	7 771	14 012	0	14 012
Comptes courants créditeurs	82	0	82	0	0	0
Produits constatés d'avance	6 136	0	6 136	5 586	0	5 586
Dettes diverses	15 190	1 239	16 429	18 999	1 714	20 713
Total	37 248	1 239	38 487	46 407	1 714	48 121

Dans les produits constatés d'avance, et en application de l'interprétation IFRIC 13 sur les programmes fidélité accordés à la clientèle, le montant du chiffre d'affaires non reconnu immédiatement en résultat s'élève à 5 529,7milliers d'euros au 31 décembre 2016 et à 4 979,6 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 18 - INFORMATION SECTORIELLE

Les principes de détermination des secteurs opérationnels présentés sont décrits en Note 2.23.3. Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers. Les informations concernant les résultats de chacun des deux divisions stratégiques présentées sont incluses dans les tableaux ci-après.

La performance est évaluée sur la base du Résultat Opérationnel Courant avant impôt et de l'EBITDA du secteur tels qu'ils apparaissent dans le reporting interne qui est examiné par la gérance. La gérance utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Europe		Chine		Consolidé	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Chiffre d'affaires externe	926 199	879 240	365 935	417 340	1 292 134	1 296 580
Chiffre d'affaires inter secteurs						
Chiffre d'affaires total	926 199	879 240	365 935	417 340	1 292 134	1 296 580
Marge Brute	547 186	520 413	205 626	240 188	752 813	760 601
Coûts de distribution	(434 925)	(419 342)	(211 472)	(234 424)	(646 398)	(653 766)
Charges administratives	(44 430)	(43 774)	(13 842)	(13 192)	(58 272)	(56 967)
Autres produits d'exploitation	10 653	9 801	1 211	1 310	11 864	11 111
Autres charges d'exploitation	(10 174)	(7 322)	(877)	(1 261)	(11 051)	(8 582)
Résultat opérationnel courant	68 310	59 776	(19 355)	(7 379)	48 956	52 397
EBITDA	106 364	85 480	(5 632)	9 916	100 731	95 396
Autres produits opérationnels	4 403	4 791	0	0	4 403	4 791
Autres charges opérationnelles	(12 681)	(8 272)	0	(2 965)	(12 681)	(11 236)
Résultat opérationnel	60 032	56 295	(19 355)	(10 344)	40 677	45 951
Résultat financier	(8 847)	(7 840)	318	1 192	(8 529)	(6 648)
Charge d'impôt	(13 563)	(16 554)	(375)	1 137	(13 938)	(15 417)
Résultat net des activités poursuivies	37 622	31 902	(19 412)	(8 015)	18 210	23 887
Résultat net de l'ensemble consolidé	37 622	31 902	(19 412)	(8 015)	18 210	23 887
<u>AUTRES INFORMATIONS</u>						
Actifs sectoriels	851 587	829 010	212 227	257 903	1 063 814	1 086 913
Passifs sectoriels	568 559	586 025	114 159	134 817	682 718	720 842
Investissements incorporels	8 137	14 661	268	166	8 405	14 826
Investissements corporels	29 042	34 480	7 658	16 711	36 700	51 191
Amortissements	(29 519)	(27 759)	(14 891)	(17 444)	(44 411)	(45 204)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(4 463)	1 964	0	0	(4 463)	1 964
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	(10 705)	(4 018)	(853)	(1 977)	(11 558)	(5 996)

NOTE 18.1. DÉTAIL DU SECTEUR OPÉRATIONNEL EUROPE

La gérance s'appuie notamment sur l'analyse des performances de l'activité de ses marques ETAM et 123 en Europe pour optimiser l'allocation des ressources nécessaires à son développement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Marque ETAM Europe		Marque 123		Fonctions centrales, immobilières et éliminations interco(1)		Total Europe	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Chiffre d'affaires externe	762 207	719 692	163 992	159 549	(0)	(1)	926 199	879 240
Chiffre d'affaires total	762 207	719 692	163 992	159 549	(0)	(1)	926 199	879 240
Marge Brute	446 930	420 656	98 283	97 034	1 974	2 723	547 186	520 413
Coûts de distribution	(354 472)	(339 924)	(92 279)	(88 581)	11 825	9 163	(434 925)	(419 342)
Charges administratives	(31 475)	(31 689)	(6 831)	(7 375)	(6 124)	(4 710)	(44 430)	(43 774)
Autres produits d'exploitation	4 634	3 568	564	191	5 455	6 042	10 653	9 801
Autres charges d'exploitation	(7 805)	(4 759)	(701)	(449)	(1 668)	(2 113)	(10 174)	(7 322)
Résultat opérationnel courant	57 813	47 852	(964)	819	11 462	11 105	68 310	59 776
EBITDA	85 345	65 866	1 565	1 444	19 453	18 169	106 364	85 480
Autres produits opérationnels	683	4 595	218	180	3 502	16	4 403	4 791
Autres charges opérationnelles	(8 173)	(4 420)	(431)	(112)	(4 078)	(3 739)	(12 681)	(8 272)
Résultat opérationnel	50 323	48 026	(1 177)	887	10 886	7 382	60 032	56 295
Résultat financier							(8 847)	(7 840)
Charge d'impôt							(13 563)	(16 554)
Résultat net des activités poursuivies							37 622	31 902
Actifs sectoriels non courants	271 859	286 620	59 909	59 233	232 952	207 690	564 721	553 543

NOTE 18.2. RÉCONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS

Le total des actifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des actifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Droit au bail et assimilés	216 367	0	216 367	233 354	0	233 354
Logiciels	7 120	1 640	8 760	6 737	1 849	8 586
Marques et licences	1 248	0	1 248	1 248	0	1 248
Autres immobilisations incorporelles	2 223	199	2 422	3 564	563	4 127
Total immobilisations incorporelles	226 958	1 839	228 797	244 902	2 413	247 315
Terrains	48 480	0	48 480	49 719	0	49 719
Constructions	167 500	0	167 500	149 550	0	149 550
Agencements magasins	55 262	15 183	70 445	53 891	20 311	74 202
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 130	411	3 540	3 160	510	3 670
Autres immobilisations corporelles et en cours	10 906	1 175	12 081	9 250	4 188	13 438
Total immobilisations corporelles	285 278	16 768	302 046	265 569	25 009	290 578
Ecarts d'acquisition	4 197	0	4 197	4 197	0	4 197
Participations dans les entreprises associées	105	0	105	0	0	0
Actifs financiers non courants	24 378	0	24 378	20 866	0	20 866
Actifs d'impôts différés	23 805	23 475	47 280	18 009	24 477	42 487
Total actif sectoriels non courants	564 721	42 082	606 803	553 543	51 899	605 442
Stocks et en-cours	154 298	97 126	251 425	164 461	110 562	275 024
Avances et acomptes versés	2 022	1 414	3 436	3 308	1 737	5 046
Créances clients	33 058	41 022	74 081	25 490	49 576	75 066
Autres créances	21 564	5 257	26 821	19 673	6 900	26 573
Actifs d'impôts exigibles	8 137	415	8 552	6 033	373	6 407
Charges constatées d'avance	21 951	1 202	23 153	11 467	1 501	12 968
Instruments dérivés actifs	6 615	0	6 615	3 653	0	3 653
Trésorerie et équivalents trésorerie	39 220	23 709	62 929	41 382	35 353	76 734
Total actif sectoriels courants	286 866	170 144	457 010	275 467	206 003	481 471
Total actif	851 587	212 227	1 063 814	829 010	257 903	1 086 913

Le total des passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des passifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Provisions pour risques et charges non	27 101	0	27 101	27 573	0	27 573
Emprunts et dettes financières à long terme	146 072	4 181	150 253	148 005	4 618	152 623
Passifs d'impôts différés	85 696	0	85 696	86 718	0	86 718
Total des Passifs sectoriels non courants	258 869	4 181	263 050	262 296	4 618	266 914
Provisions pour risques et charges courantes	4 454	0	4 454	4 132	0	4 132
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 315	91 949	241 264	146 051	111 351	257 401
Passifs d'impôt exigible	4 850	85	4 934	8 714	670	9 384
Dettes sociales et fiscales	68 457	8 213	76 670	63 088	7 492	70 580
Autres dettes	35 199	3 287	38 486	38 352	9 769	48 121
Instruments dérivés passifs	3 707	0	3 707	6 673	0	6 673
Crédits à court terme et banques	43 709	6 444	50 152	56 720	916	57 637
Total des Passifs sectoriels courants	309 690	109 978	419 668	323 730	130 199	453 929
Total Passif	568 559	114 159	682 718	586 025	134 817	720 843

NOTE 19 - CHARGES PAR NATURE DANS LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Loyers et charges locatives	205 958	221 594
Impôts et taxes	15 052	15 747
Charges de personnel	274 641	270 981
Autres charges	224 427	204 294
TOTAL	720 078	712 615

NOTE 20 - DOTATIONS ET REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS ET PERTES DE VALEUR

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	2016	2015	2016	2015
Immobilisations incorporelles – amortissements	4 221	4 088	0	0
Immobilisations incorporelles – pertes de valeur	1 221	870	0	763
Immobilisations corporelles – amortissements	40 151	41 122	0	0
Immobilisation corporelles – pertes de valeur	6 264	3 041	3 029	5 111
Actif financiers non courants	0	310		0
Stocks	28 269	21 033	22 179	24 953
Autres actifs courants	790	7 139	896	704
Autres risques et charges	3 882	3 149	2 479	6 228
Total	84 798	80 752	28 582	37 759

NOTE 21 - DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Revenus immobiliers locatifs externes	5 370		5 370	3 871		3 871
Plus ou (moins) valeurs sur cessions d'actifs non courants	3 890	5 994	(2 103)	3 025	5 160	(2 135)
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	2 603	5 032	(2 429)	3 021	3 421	(400)
Autres produits (charges) nets	0	25	(25)	1 194	1	1 193
Total	11 864	11 051	813	11 111	8 582	2 529

NOTE 22 - CALCUL DE L'EBITDA

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016		2015	
Résultat opérationnel Courant	(a)	48 956	52 397	
		Dotations Reprises	Dotations Reprises	
Goodwill		0	0	
Immobilisations incorporelles - amortissements		4 221	4 088	
Immobilisations incorporelles - pertes de valeur		1 221	0	870 763
Immobilisations corporelles - amortissements		40 151	41 122	
Immobilisations corporelles - pertes de valeur		6 264	3 029	3 041 5 111
Perte de valeur (P&L opérationnel)		(2 462)	(428)	(781) (3 146)
Sous total amortissements et pertes de valeur	(b)		46 794	45 610
Dépréciation des stocks		28 269	22 179	21 033 24 953
Dépréciation des stock (P&L non courant)		(3 816)		
Autres actifs circulants		790	896	7 139 704
Autres actifs circulants (P&L non courants)		(187)		(5 952)
Sous total dotations nettes pour dépréciation	(c)		1 982	(3 436)
Provisions pour risques et charges		3 882	2 479	3 149 6 228
Provisions pour risques et charges (résultat opérationnel)		(19)	(55)	(915) (1 715)
Provisions pour risques et charges (résultat financier)		(548)	(2)	(483) 0
Provisions pour impôt (comptabilisées en charge d'impôt)		0	0	0 (1 480)
Sous total Provisions pour Risques et Charges	(d)		895	(1 281)
Plus ou (moins) valeurs de cession des actifs non courants	(e)		(2 103) (2 103)	(2 107) (2 107)
EBITDA = (a) + (b) + (c) + (d) - (e)	(f)		100 729	95 396

NOTE 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Coûts de restructuration	658	1 071	(413)	3 123	3 054	69
Coûts de transformation du parc Etam	3 744	3 870	(125)	1 668	1 513	155
Dépréciation des actifs de la Cosmétique		6 152	(6 152)			
Tascom due en 2016		1 304	(1 304)			
Coût de transformation du Parc Chine			0	0	2 965	(2 965)
Autres		285	(285)	0	3 704	(3 704)
Total	4 403	12 681	(8 279)	4 791	11 236	(6 445)

Les autres produits et charges opérationnels regroupent les éléments inhabituels et significatifs de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique des activités du Groupe.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration traduisent la décision du Groupe d'adapter sa structure opérationnelle, en Europe, à la conjoncture économique.

Transformation du parc Etam

Le Groupe a décidé, en 2013, de mettre en œuvre un ambitieux plan de transformation en modifiant significativement le format et la structure des magasins de la marque Etam à la fois pour Etam Lingerie et Etam Prêt à porter. Ce plan, qui prévoit la création de nouvelles catégories de produits, a pour conséquence une augmentation de la surface des magasins Etam Lingerie et une diminution de la surface des magasins Etam Prêt-à-porter. Ces changements de surface et structure seront réalisés par des échanges de magasins entre les deux enseignes, des déménagements et des rénovations.

Dépréciation des actifs de l'activité cosmétique

En raison du prochain repositionnement complet de sa gamme actuelle de produits cosmétiques, le Groupe a décidé de déprécier les actifs correspondants.

Taxe sur les surfaces commerciales (Tascom)

Dans son article 66, la loi de finances rectificative pour 2015 est venue compléter l'article 6 de la Loi du 13 juillet 1972 relative à la taxe sur les surfaces commerciales en France, en y ajoutant un nouveau fait générateur à compter du 1er janvier 2016. L'ajout d'un 2ème fait générateur a conduit à réexaminer le traitement comptable retenu sur la base d'IFRIC 21. S'agissant d'un changement dans la législation fiscale, il s'applique de façon prospective à compter du 1er janvier 2016. Cela conduit, en pratique, à comptabiliser deux taxes en 2016 : celle due au 1er janvier 2016 sur le chiffre d'affaires 2015, et celle qui se constituera de façon progressive à compter du franchissement du seuil de chiffre d'affaires en 2016.

Dans les comptes de l'exercice 2016 :

- la taxe due au 1er janvier 2016 apparaît dans les Autres Produits et Charges opérationnels,
- la taxe qui se constituera de façon progressive apparaît dans le résultat opérationnel courant.

Transformation du parc en Chine

En Chine, le Groupe s'est engagé depuis plus d'un an dans l'adaptation de son réseau de points de vente aux nouvelles conditions de marché. Ce plan prévoit d'une part, la fermeture de magasins « Standalone » pour un coût de 717 milliers d'euros au titre de la dépréciation de leurs agencements et aménagements et d'autre part, la rupture des relations commerciales avec certains franchisés pour un coût de 2 248 milliers d'euros au titre de pertes de valeur sur créances irrécouvrables.

NOTE 24 - RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Intérêts sur emprunts bancaires	(6 389)	(6 618)
Intérêts sur location financement	(683)	(827)
Produits sur cession des VMP	301	477
Charges sur cession des VMP	(2)	(8)
Coût de la dette	(6 773)	(6 976)
Gains de change	2 680	8 112
Juste valeur des instruments dérivés	2 022	638
Produits de cession d'immobilisations financières	44	0
Autres produits financiers	23	8
Total autres produits financiers	4 769	8 758
Pertes de change	(5 118)	(3 695)
Juste valeur des instruments dérivés	(735)	(3 635)
Charges d'intérêts liées aux engagements de retraite	(514)	(482)
Valeur comptable des autres actifs financiers cédés	(42)	0
Autres charges financières	(116)	(618)
Total autres charges financières	(6 525)	(8 430)
Résultat financier	(8 529)	(6 648)
<i>Dont total Produits financiers</i>	<i>5 070</i>	<i>9 235</i>
<i>Dont total Charges financières</i>	<i>(13 598)</i>	<i>(15 882)</i>

NOTE 25 - IMPÔTSNOTE 25.1. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Impôt exigible	(19 507)	(22 884)
Impôts différés	11 055	11 070
CVAE	(5 486)	(5 083)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	0	1 480
Charge d'impôt de l'exercice	(13 938)	(15 417)
Résultat avant impôt des activités poursuivies	32 148	39 303
Taux facial d'impôt du Groupe rapporté au résultat avant impôt des activités poursuivies	43,4%	39,2%

NOTE 25.2. INTÉGRATION FISCALE : ÉCONOMIE D'IMPÔT RÉALISÉE PAR LE GROUPE ET LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Impôt dû par les sociétés si elles étaient imposées séparément	19 145	16 145
Impôt dû par le Groupe	(10 593)	(13 525)
Economie (charge) d'impôt effective de l'exercice	8 552	2 620
Liste des sociétés intégrées fiscalement		
ETAM DEVELOPPEMENT SCA	0	0
ETAM SAS	0	0
ELAN INDUSTRIES SAS	0	0
NORTEX SAS	0	0
ENTREPOTS COMPANS SAS	0	0
ENTREPOTS LINGERIE SAS	0	0
123 SAS (ex. Financière Jaurès SAS)	0	0
ETAM DESTOCK (ex. Financière Barbusse SAS)	0	0
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	0	0
ETAM FORMATION SAS	NA	0
ETAM SCE SAS	0	0
ETAM PRÊT A PORTER SAS (ex. Sci Nimelyon)	0	0
ETAM LINGERIE SAS	0	0
UNDIZ SAS	0	0
COVI DEUX SAS	0	0
PATRIMOINE REAL ESTATE	NA	0
Nombre de sociétés intégrées	14	16

NOTE 25.3. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net des activités poursuivies	18 210	23 887
Impôt exigible	(19 507)	(22 884)
Impôts différés	11 055	11 070
CVAE	(5 486)	(5 083)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	0	1 480
Résultat des activités poursuivies avant impôt	32 148	39 303
Elimination des résultats internes	42	584
Autres	(2 526)	(3 874)
Total des différences permanentes (charges non déductibles)	(2 485)	(3 290)
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit		
Résultat taxable des activités poursuivies au taux courant	29 664	36 013
Taux courant d'impôt en France	34,43%	38,00%
Impôt (théorique) au taux courant français	(10 213)	(13 685)
Effets sur l'impôt théorique :		
- du différentiel de taux courant des pays étrangers	(487)	(585)
- des pertes fiscales de l'exercice non utilisées	(78)	(33)
- de l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	1 442	1 460
- impacts changement taux d'impôts différés	(116)	0
- CVAE nette d'impôt	(3 597)	(3 117)
- impôts sans base	(838)	554
- autres	(51)	(11)
Total	(3 725)	(1 732)
Impôt au taux normal	(13 938)	(15 417)
Charge d'impôt du Groupe	(13 938)	(15 417)
Résultat Opérationnel	40 677	45 951
Résultat financier	(8 529)	(6 648)
Résultat des activités poursuivies avant impôt	32 148	39 303
Charge d'impôt au taux courant	(10 700)	(14 270)
Taux courant d'impôt du Groupe	33,3%	36,3%

NOTE 25.4. ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016			2015		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
Immobilisations incorporelles	544	(30 864)	(30 320)	475	(36 574)	(36 099)
Immobilisations corporelles	14 186	(50 847)	(36 661)	11 851	(43 056)	(31 205)
Stocks	5 680	(0)	5 680	5 944	(2)	5 942
Instruments financiers	958	(1 255)	(297)	1 458	(362)	1 096
Autres actifs	4 694	(5 393)	(699)	3 759	(5 822)	(2 063)
Provisions pour engagement envers le personnel	8 873	(102)	8 771	8 980	(165)	8 815
Provisions pour hausse des prix	0	(2 285)	(2 285)	0	(3 091)	(3 091)
Amortissements dérogatoires	74	(3 517)	(3 443)	0	(3 683)	(3 683)
Autres provisions pour risques et charges	400	(74)	326	406	(74)	332
Autres passifs	4 470	(6 160)	(1 690)	4 330	(6 043)	(1 713)
Reports fiscaux déficitaires	22 188	(0)	22 188	17 429	0	17 429
Autres impôts différés	13	1	14	14	(6)	8
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	62 081	(100 497)	(38 416)	54 646	(98 878)	(44 232)
Impôts différés actifs au bilan			47 280			42 486
Impôts différés passifs au bilan			(85 696)			(86 718)
Solde net			(38 416)			(44 232)

NOTE 25.5. VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Net au 31.12.15	Inscrits dans le résultat	Inscrits dans les autres éléments du résultat global	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart conversion	Net au 31.12.16
Immobilisations incorporelles	(36 099)	1 013	4 951	0	(172)	(13)	(30 320)
Immobilisations corporelles	(31 205)	2 658	(8 009)	0	0	(106)	(36 662)
Stocks	5 942	(103)	0	0	0	(159)	5 680
Instruments financiers	1 096	160	(1 553)	0	0	0	(297)
Autres actifs	(2 063)	618	0	0	807	(60)	(698)
Provision pour engagement envers le personnel	8 815	496	(533)	0	0	(7)	8 771
Provisions pour hausse des prix	(3 091)	806	0	0	0	0	(2 285)
Amortissements dérogatoires	(3 683)	240	0	0	0	0	(3 443)
Autres provisions pour risques et charges	332	(5)	0	0	0	(2)	326
Autres passifs	(1 713)	(118)	0	0	144	(3)	(1 690)
Reports fiscaux déficitaires	17 429	5 284	0	0	0	(525)	22 188
Autres impôts différés	8	5	0	0	0	2	14
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	(44 232)	11 055	(5 144)	0	778	(872)	(38 416)

NOTE 25.6. ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS

L'ensemble des déficits reportables non activés génèrerait une économie d'impôt potentielle de 23 638 milliers d'euros en 2016 (19 667 milliers d'euros en 2015).

Au 31 décembre 2016				
<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	142 763	41 272	17 601	23 667
Autres				
Total	142 763	41 272	17 601	23 667
Au 31 décembre 2015				
<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	124 516	37 096	17 429	19 667
Autres				
Total	124 516	37 096	17 429	19 667

Les impôts différés actifs sont activés au regard des plans d'affaires établis pour chaque filiale. Ces derniers sont conformes avec ceux retenus dans le cadre des tests de dépréciation des actifs.

NOTE 26 - RÉSULTAT PAR ACTION

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2016	31/12/2015
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	(a)	7 190 431	7 190 431
Actions d'autocontrôle portées en déduction des capitaux propres	(b)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice	(c)=(a)-(b)	7 190 431	7 190 431
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives	(d)	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	(e)=(c)+(d)	7 190 431	7 190 431
Résultat net - part du groupe		22 843	25 797
Propositions d'attributions aux associés commandités		(1 803)	(1 813)
Résultat net part du groupe utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action		21 040	23 984
- Résultat de base par action (en euros)		2,93	3,34
- Résultat dilué par action (en euros)		2,93	3,34
Résultat net des activités poursuivies hors non courant		28 329	29 926
Propositions d'attributions aux associés commandités		(1 803)	(1 813)
Résultat net des activités poursuivies hors non courant utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action		26 526	28 113
- Résultat de base par action (en euros)		3,69	3,91
- Résultat dilué par action (en euros)		3,69	3,91

NOTE 26-1. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES HORS ÉLÉMENTS NON COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net des activités poursuivies	18 210	23 887
<i>dont part du résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</i>		
- Propriétaires de la société Mère du Groupe (a)	22 843	25 797
- Intérêts non contrôlés	(4 633)	(1 910)
Éléments non courants nets d'impôt - part du groupe		
Autres produits opérationnels	4 403	4 791
Autres charges opérationnelles	(12 681)	(11 236)
Éléments non courants nets avant impôt	(8 279)	(6 445)
Effet d'impôt sur éléments non courants	2 793	1 782
Éléments non courants nets d'impôt	(5 486)	(4 663)
<i>dont part des éléments non courants attribuable aux :</i>		
- Propriétaires de la société Mère du Groupe (b)	(5 486)	(4 129)
- Intérêts non contrôlés	-	(534)
Résultat net part du groupe des activités poursuivies hors éléments non courants '(c) = (a)+(b)	28 329	29 926

NOTE 27 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉESNOTE 27.1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Il s'agit des rémunérations allouées aux membres du comité de direction, du conseil de surveillance, des conseils d'administration des filiales et aux associés commandités.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016					2015				
	Comité de Direction	Associés Commandités	Conseil de Surveillance	Conseils d'Admin.	TOTAL	Comité de Direction	Associés Commandités	Conseil de Surveillance	Conseils d'Admin.	TOTAL
Avantages à court terme (rémunérations, primes, avantages en nature, etc.)	2 976	2 274	0	0	5 250	2 735	2 302	0	0	5 037
Jetons de présence	0	5	170	0	175	0	5	168	0	173
Total	2 976	2 279	170	0	5 425	2 735	2 307	168	0	5 210

Par ailleurs, la part des dirigeants dans les provisions de retraites et assimilés se décompose au 31 décembre 2016 et 2015 comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	2016	2015
Indemnités de départ à la retraite & Médailles du travail	543	421
Régime de retraite supplémentaire	10 736	12 672
Total	11 279	13 093

Le Groupe a par ailleurs négocié avec certains de ces dirigeants des indemnités à verser en cas de départ du Groupe. L'engagement global s'élève à 1,4 M€ en 2016 et de à 1,4 M€ en 2015.

NOTE 27.2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives en 2016 et en 2015 avec ses participations non consolidées.

NOTE 27.3. PARTIES LIÉES AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE GROUPE

Comme indiqué à l'article 23 des statuts, le droit aux bénéfices des associés commandités est égal à 1% du montant du bénéfice distribuable de chaque exercice. Il est prélevé sur le bénéfice distribuable de chaque exercice. Le versement des sommes correspondant au droit aux bénéfices des associés commandités intervient dans les 3 mois suivant l'approbation des comptes de chaque exercice par l'assemblée générale.

Il a ainsi été distribué 1,81 M€ en 2016 et 1,72 M€ en 2015.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives avec les parties liées au cours de l'exercice 2016 autres que les transactions courantes décrites dans la note 26.4 ci-après.

NOTE 27.4. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La société MOA, dont le Groupe détient 21% du capital, exerce une activité de distribution d'accessoires de mode à travers un réseau de points de vente.

A compter de 2014, le Groupe achète auprès de MOA les accessoires de mode et les distribue pour son propre compte à travers son réseau de points de vente.

Les principales transactions avec la société MOA sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
Redevance		
Achats de produits finis	2 404	3 312
Avance de trésorerie (Prêt)	(200)	(200)
Créances clients	320	320
Dettes fournisseurs		

NOTE 27.5. SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les transactions avec les sociétés consolidées sont principalement :

- les achats/ventes de marchandises,
- les prestations de services,
- les redevances de marque,
- les charges et produits d'intérêt financier sur comptes courants,
- les dividendes.

NOTE 28 - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe pas, à ce jour, de faits exceptionnels et litiges pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat, le patrimoine et les perspectives d'avenir de la Société ou de son Groupe.

NOTE 29 - COURS DES DEVISES

	2016		2015	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
CNY	0,136188	0,136608	0,143337	0,141627
HKD	0,116462	0,122323	0,117879	0,118517
RON	0,222686	0,220313	0,224374	0,221043
INR	0,013453	0,013968	0,013856	0,013885
SGD	0,654643	0,656426	0,649035	0,648635
PLN	0,229135	0,226742	0,238501	0,234527
TRY	0,299626	0,269745		
CHF	0,918271	0,931185	0,936967	0,922935

NOTE 30 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en K€	CONSTANTIN				KPMG				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Audit												
- Certification des comptes statutaires	215,72	224,53	94,9%	95,7%	429,10	444,44	100,0%	100,0%	65,68	60,53	81,9%	81,0%
* Emetteur	97,71	105,10	43,0%	44,8%	97,71	111,44	22,8%	25,1%	-	-	0,0%	0,0%
* Filiales intégrées globalement	118,01	119,43	51,9%	50,9%	331,39	333,00	77,2%	74,9%	65,68	60,53	81,9%	81,0%
- Autres prestations connexes aux	11,50	1,50	5,1%	1,6%	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%
* Emetteur	10,00	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%
* Filiales intégrées globalement	1,50	1,50	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%
Honoraires relatifs à des prestations d'audit	227,22	226,03	100,0%	96,4%	429,10	444,44	100,0%	100,0%	65,68	60,53	81,9%	81,0%
Services autres que la certification des comptes												
- Juridique, fiscal, social	-	8,50	0,0%	3,6%	-	-	0,0%	0,0%	14,47	14,19	18,1%	19,0%
- Technologies de l'information	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%
- Audit interne	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%
Honoraires relatifs à des prestations autres que l'audit	-	8,50	0,0%	3,6%	-	-	0,0%	0,0%	14,47	14,19	18,1%	19,0%
TOTAL	227,22	234,53	100%	100%	429,10	444,44	100%	100%	80,15	74,72	100%	100%

¹ y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes

NOTE 31 - PÉRIMÈTRE DU GROUPE**SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT**

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<i>Sociétés Françaises</i>				
ETAM DEVELOPPEMENT SCA	75 - PARIS	308 382 035	MERE	MERE
ETAM SAS	92 - CLICHY	552 015 307	100,00%	100,00%
ELAN INDUSTRIES SAS	92 - CLICHY	344 825 245	100,00%	100,00%
NORTEX SAS	92 - CLICHY	552 036 121	100,00%	100,00%
ETAM PRÊT A PORTER SAS (ex : SCI Nimelyon)	92 - CLICHY	337 598 866	100,00%	100,00%
ENTREPOTS COMPANS SAS	92 - CLICHY	411 699 473	100,00%	100,00%
ENTREPOTS LINGERIE SAS	92 - CLICHY	432 220 275	100,00%	100,00%
123 SAS (ex : Financière Jaurès)	92 - CLICHY	444 600 464	100,00%	100,00%
ETAM DESTOCK SAS (ex : Financière Barbusse)	92 - CLICHY	444 600 134	100,00%	100,00%
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	92 - CLICHY	450 967 831	100,00%	100,00%
ETAM SCE SAS (ex : SAS Rue Martre)	92 - CLICHY	450 966 445	100,00%	100,00%
ETAM FINANCES SNC	92 - CLICHY	479 494 379	100,00%	100,00%
ETAM LINGERIE SAS	92 - CLICHY	478 355 753	100,00%	100,00%
UNDIZ SAS (ex : COVI SAS)	92 - CLICHY	478 356 116	100,00%	100,00%
COVI 2 SAS	92 - CLICHY	479 598 336	100,00%	100,00%
<i>Sociétés étrangères</i>				
SOCIETE BELGE ETAM SA	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
SOCIETE FONCIERE ETEL (ex : ETAMIL)	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
INVESTINT (ex : ETAMINT SA)	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
RETINVEST SA	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
SOCIETE LUXEMBOURGEOISE ETAM SA	Luxembourg		100,00%	100,00%
1.2.3. LUXEMBOURG SA	Luxembourg		100,00%	100,00%
MODASIA HOLDING SA	Luxembourg		80,85%	76,00%
IFEM SA	Madrid - Espagne		99,00%	99,00%
1.2.3 Textilvertriebs GmbH	Düsseldorf - Allemagne		100,00%	100,00%
INTERMODA CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI AIGE CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
E.I.S. Co Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	100,00%
ELEGANT TIME INTERNATIONAL Ltd	Hongkong - Chine		100,00%	76,00%
ELEGANT SHANGHAI TRADING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI INTERMAY CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
TAIZHOU AIGE CLOTHING Co. Ltd	Taizhou - Chine		100,00%	76,00%
DECORATION CO.	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
ETAM ITALIA	Milan - Italie		100,00%	99,99%
U.B.O.	New Delhi - Inde		60,00%	60,00%
IFLEM	Lisbonne - Portugal		100,00%	99,00%
ETAMINT SINGAPORE PTE LTD	Singapour		100,00%	100,00%
ETAM POLAND SP	Varsovie - Pologne		100,00%	100,00%
GROUPE ETAM SUISSE	Genève - Suisse		100,00%	100,00%
EIS ROUMANIA Srl	Bucarest - Roumanie		100,00%	100,00%
ETAM GROUP STRATEGY HONG KONG LIMITED	Hongkong - Chine		100,00%	100,00%
EISTURKEY TEKSTIL LIMITED SIRKETY	Istanbul - Turquie		100,00%	100,00%

SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<i>Sociétés Françaises</i>				
MOA	75 - PARIS	441 217 395	21,00%	21,00%

NOTE 32 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est à signaler post-clôture.



Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

Constantin Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex



Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Etam Développement

Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS
Capital social : € 10 961 739

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ETAM DEVELOPPEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.1.2 « Immobilisations financières » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivi par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Gérance et dans les documents adressés aux Associés et aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 20 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

KPMG AUDIT

Département de KPMG S.A.

Jean Paul SEGURET

Hervé CHOPIN



Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

Constantin Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex



Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Etam Développement

Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS
Capital social : € 10 961 739

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ETAM DEVELOPPEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, les éléments suivants.

Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à la réévaluation de ses droits au bail et assimilés et de ses ensembles immobiliers selon les modalités décrites dans les notes 2.6.1 et 2.7.1 de

l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces réévaluations ainsi que la documentation disponible et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.6.1 et 2.7.1 de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 20 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

KPMG AUDIT

Département de KPMG S.A.

Jean Paul SEGURET

Hervé CHOPIN

DÉCLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice 2016 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant de la page 4 à la page 89x, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 20 avril 2017

La Gérance

M. Pierre Milchior

M. Laurent Milchior

Mme Marie-Claire Tarica